TOME XXXI. N° 17. *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 1er DEC. 1927

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Vie de Jean Racine[1]

Vita hominum altos recessus, magnasque latebras habet.

PLINE LE JEUNE.

RACINE, à la fin de sa vie, ne pouvait souffrir que son fils Jean-Baptiste parlât légèrement des grands Anciens. L'écolier s'étant oublié, un jour, jusqu'à traiter Cicéron de poltron : « Je vous conseille, lui écrivit-il, de ne jamais traiter injurieusement un homme aussi digne d'être respecté de tous les siècles. » Et il ne cessait de rappeler la parole de Quintilien : « C'est avec modestie et circonspection qu'il faut porter un jugement sur de tels hommes. »

Nous eussions voulu n'oublier jamais cette maxime, en écrivant la vie de Jean Racine. Mais il n'a rien de ces génies glacés en la compagnie desquels on n'est guère exposé à perdre son sang-froid. Si, comme beaucoup de ses contemporains illustres, nous voyons d'abord qu'il est un homme plein de passions, il vivait dans un siècle où l'on parlait très peu de soi et où les auteurs ne s'étaient pas encore avisés que leur vie privée pût un jour intéresser le public.

Enfin, pour notre malheur, il laissa deux fils qui détrui-

(1) Copyright 1927 by Librairie Plon.

sirent pieusement tout ce qui risquait d'altérer l'image édifiante de leur père qu'ils souhaitaient de léguer aux siècles futurs. Le mort à qui nous avons fermé les yeux, et dont nous soutenons d'un linge la mâchoire, après avoir joint ses doigts sur un chapelet, ne ressemble guère à l'être dévoré de désirs que nous avons connu. Ainsi ce pieux ivrogne de Louis Racine a-t-il traité la mémoire paternelle. D'où notre irritation, et parfois la témérité de cette enquête où il ne faut voir que l'impatience de l'amour.

La plus grande charité envers les morts, c'est de ne pas les tuer une seconde fois en leur prêtant de sublimes attitudes. La plus grande charité, c'est de les rapprocher de nous, de leur faire perdre la pose.

Nous nous sommes gardés pourtant de donner à Jean Racine l'apparence de la vie ainsi qu'à un personnage de roman. Nous aurions cent raisons à invoquer pour ne point céder à cette mode. Si les hommes illustres, que c'est l'usage aujourd'hui de traiter comme des personnages romanesques, pouvaient être les témoins de leur résurrection, ils seraient confondus par l'image qu'ils nous ont laissée ; à peine se reconnaîtraient-ils dans le héros qu'on affuble de leur nom. L'auteur leur opposerait vainement une documentation scrupuleuse ; ils récuseraient jusqu'à leurs propres témoignages. Les lettres, les journaux intimes qu'un grand homme laisse derrière lui, souvent dupent son biographe. Même une lettre écrite sans arrière-pensée de publication posthume est toujours à l'usage de celui à qui nous l'adressons : il s'agit non de l'éclairer, mais de lui plaire, de lui fournir une image de nous-même conforme à ce qu'il souhaite. Le journal le plus secret est une composition littéraire, un arrangement, un mensonge. Nous tirons de notre chaos une créature harmonieuse et nous y complaisons. S'il existe un seul homme qui tienne son journal pour son agrément particulier et non pour le siècle futur (et nous doutons fort que cet homme existe) il lui reste toujours quelqu'un à duper et c'est lui-même. L'amour qui a le plus marqué dans sa vie est souvent le seul sur lequel il garde le silence ; et ce qui l'expliquerait tout entier, c'est justement cela qu'il dissimule.

Sans doute nos arrière-neveux, qui auront à écrire la vie des hommes d'aujourd'hui, auront-ils plus de bonheur, puisque la sincérité envers soi-même est, comme chacun

sait, la vertu de notre génération. Mais ils n'en éprouveront peut-être que plus d'embarras : tout dire de soi équivaut à ne rien dire ; les biographes de l'an 2000 se débattront en vain contre des personnages épris de leur propre confusion. Nous doutons fort qu'ils réussissent à tirer un portrait à la fois fidèle et vivant de ces collections d'expériences contradictoires.

Mais la meilleure raison de ne point céder à cette mode des vies romanesques et qui aurait pu nous dispenser d'en dire aucune autre, est qu'il y faut un don particulier et que nous en sommes dépourvus. Un romancier accoutumé à donner la vie à des êtres qu'il appelle par leurs noms, perd tous ses moyens avec un héros qu'il n'a pas mis au monde, avec une créature qui n'est pas sienne et qu'il emprunte au Créateur. A moins de ne retenir que tels épisodes connus de cette vie, et de broder ; ainsi avions-nous imaginé un soliloque de Racine, la nuit, dans la chambre royale où Sa Majesté l'obligeait de coucher parce qu'elle avait des insomnies et qu'il était le meilleur lecteur du royaume. Le poète, attentif au ronflement auguste près de s'interrompre, se fût souvenu de son enfance obscure, de Port-Royal, des circonstances qui l'avaient amené, au milieu du chemin de la vie, à cette étrange veillée près de l'alcôve pompeuse, parmi tant de dorures et de courants d'air. C'eût été une belle histoire, mais il y aurait fallu de la fantaisie et un entraînement au sacrilège que le ciel ne nous a pas départi.

A propos des circonstances connues de cette vie, il reste de se poser modestement des questions, sans prétendre à éclaircir aucun mystère. Chaque destinée est singulière, unique ; mais un auteur ne se décide à écrire une biographie entre mille autres, que parce qu'avec ce maître choisi il se sent accordé : pour tenter l'approche d'un homme disparu depuis des siècles, la route la meilleure passe par nous-mêmes.

I

En 1649, un écolier de dix ans quitta la férule de messire Renault, maître d'école à La Ferté-Milon, et le chœur de l'église Notre-Dame où il servait la messe, pour gagner Beauvais dont le collège avait quelque réputation. Il dut

coucher en route à Clermont, après avoir pris à Crépy-en-Valois la direction de Montdidier. Ce petit garçon, Racine, était orphelin. Treize mois après sa naissance, sa mère, Jeanne Sconin, était morte en mettant au monde une fille Marie. Son père, greffier du grenier à sel de La Ferté-Milon et procureur au bailliage, remarié en 1642 avec Madeleine Vol, mourut à son tour le 6 février 1643. La fille fut confiée aux Sconin, et Jean à son grand-père Racine, contrôleur du grenier à sel, et à sa grand'mère Marie des Moulins.

La première pensée du biographe, qui veut avancer dans la connaissance d'un homme, est de chercher d'abord du côté de ses ascendants. L'individu le plus singulier n'est que le moment d'une race. Il faudrait pouvoir remonter le cours de ce fleuve aux sources innombrables, pour capter le secret de toutes les contradictions, de tous les remous d'un seul être. Mais cela dépasse notre pouvoir, ne s'agirait-il que de nous-même : qui ne s'est livré à des enquêtes sur sa famille, qui n'a lu ardemment de vieilles correspondances, dans l'espoir de découvrir chez les morts le mot de sa propre énigme? Espoir toujours trompé, et qui doit l'être davantage lorsque celui qui nous occupe est endormi depuis plus de deux siècles. Aussi ne donnerons-nous point dans l'artifice d'expliquer Racine par l'opposition, en lui, des Sconin violents, brutaux, de race franque et peut-être scandinave, et des dévots Racine de race latine et cléricale. Il ne faisait pas façon de dire qu'il n'était pas d'une grande naissance en dépit des armes parlantes de sa famille où un « vilain rat » grimpait sur un chevron. Mais un cygne prophétique y figurait aussi. Le bisaïeul de Racine les avait obtenues. Le côté Sconin a plus de brillant : l'aïeul Pierre fut procureur du roi, des eaux et forêts et président du grenier à sel. Mais le caractère Sconin était redoutable, et Racine les dénonce tous comme de francs rustres : « Otez le père qui en tient pourtant sa part. »

Il faut aussi nous épargner la peine de retrouver, avec tous ses biographes, dans le style de Racine et dans son génie, la lumière modérée, la grâce, la mesure du Valois ; développement pour les manuels et pour les dissertations françaises.

Ce qui compte, c'est l'atmosphère de la maison Racine que tout enfant il a respirée. Un esprit chrétien rigoureux y règle les moindres gestes de la vie quotidienne. Nous

savons ce que c'est que de vivre, dès ses premières années, dans une sorte de terreur familière, en présence d'un Dieu dont le regard épie jusqu'à nos songes. D'une enfance toute tournée vers le ciel, qui ne garde encore aujourd'hui, en même temps que des souvenirs de délices, une impression d'effroi? Le jansénisme qui enlève tout à l'homme pour ne diminuer en rien la puissance de l'Être infini, et qui accoutume un jeune être à vivre dans le tremblement, a laissé plus de traces qu'on n'imagine au fond de nos provinces. Aussi doux que fût le cantique de notre première Communion, il nous souvient que ses premiers mots renfermaient une menace : *Tabernacle redoutable...*

Une année avant la naissance de Jean Racine, en 1638, la ville et peut-être la maison, où l'on s'occupait chastement à lui donner la vie, devinrent le refuge des jansénistes pourchassés. M. de Saint-Cyran venait d'être emprisonné à Vincennes. Ces Messieurs de Port-Royal se cachèrent à La Ferté-Milon : Lancelot s'établit dans la famille d'un de ses élèves, ce Nicolas Vitart alors âgé de quatorze ans et que son cousin Jean Racine devait, un jour, beaucoup aimer ; MM. Antoine Le Maître et de Séricourt l'y rejoignirent. Fontaine raconte que ces pieuses gens édifiaient les habitants de la ville au point que ceux-ci, qui étaient sur leurs portes, se levaient par respect et faisaient grand silence pendant qu'ils passaient.

Ils quittèrent La Ferté peu de mois avant la naissance du poète. Mais dès que le petit Racine fut en âge de comprendre, il dut ouïr bien des anecdotes sur le séjour des saints persécutés : « MM. Le Maître et de Séricourt ne quittaient leur petite chambre que pour aller à la messe, les jours de fête, au prieuré Saint-Lazare. Dans l'été de 1639 ils sortaient quelquefois après leur souper : ils allaient alors dans le bois voisin et sur la montagne où ils s'entretenaient des choses du ciel. Vers neuf heures, ils revenaient, marchant l'un derrière l'autre, et récitant leur chapelet. » Déjà sa tante Agnès Racine, la jeune sœur de son père, avait fait profession à Port-Royal des Champs sous le nom de Mère Agnès de Sainte-Thècle. Son aïeule, Marie des Moulins, à qui l'orphelin avait été confié, et sœur de cette Mme Vitart qui donna l'hospitalité aux fugitifs, était si étroitement liée à Port-Royal que, devenue veuve en 1649, elle y vint habiter auprès de sa fille Sainte-Thècle. Elle avait

eu huit enfants (dont Agnès et le père du poète) et méritait de finir dans la paix de Dieu. Ce fut alors que Jean Racine, écolier de dix ans, partit pour le collège de Beauvais. Sa sœur Marie demeura chez leur grand-père Sconin.

On ne sait rien de ce que fut sa vie à Beauvais, sinon qu'il joua un jour à la bataille, avec ses camarades, singeant la guerre de la Fronde, et qu'il reçut, au-dessus de l'œil gauche, un coup de pierre dont il porta toujours la marque. Qu'il ait été un admirable élève, on le sait par cet exemplaire des *Géorgiques* découvert à Clermont, et dont il a couvert de notes érudites les marges.

Jean Racine avait déjà seize ans lorsque, en 1655, il quitta Beauvais et rejoignit à Port-Royal son aïeule Marie des Moulins, humble femme que la Mère Angélique traite de haut, et la Mère Agnès de Sainte-Thècle sa tante. Il allait, très peu de temps, recevoir aux Granges les leçons de M. Lancelot, l'helléniste ; celles de Nicole, d'Antoine Le Maître et de M. Hamon. Par le choix qu'un demi-siècle plus tard il fit de sa sépulture aux pieds du saint M. Hamon, Racine témoigna qu'il l'avait aimé mieux que tous les autres. Ce médecin érudit était le plus tendre des solitaires, aussi attentif à consoler les cœurs des persécutés qu'à soigner leurs corps. Racine dut le préférer pour sa tendresse et parce qu'il pressentait que ce pur entre les purs était tourmenté dans sa chair. Il aidait à mourir les sœurs qu'une autorité terrible privait des Sacrements. Il composait à leur intention de petits traités pour les aider à souffrir d'être séparées les unes des autres et sevrées de l'Eucharistie. Il leur apprenait à ressusciter en elles les grâces de leurs communions passées. « Qui nous séparera de notre cœur? » leur écrivait-il. Comment Racine ne se fût-il attaché à ce saint si doux?

L'adolescent avait passé l'âge d'être écolier. D'ailleurs, en mars 1656, l'école des Granges fut fermée et les élèves dispersés. Jean ne demeure à Port-Royal que parce que sa famille y réside, et il n'y a pas lieu de l'imaginer asservi à une règle conventuelle ni aux levers nocturnes. Ce jeune être s'éveille dans une solitude à demi vidée de ses saints. Il entend, derrière les murs, chanter les vierges invisibles qu'il appelle des anges mortels. Mais en même temps que son cœur s'ouvre aux impressions d'une foi tendre et terrible, la nature sauvage du fameux vallon s'accorde avec la poésie

des Grecs dont il fait ses délices pour éveiller en lui une passion encore engourdie et dont la puissance lui demeure inconnue...

Ainsi l'enfant Racine, dans ce désert que les solitaires ont dû abandonner, lit les *Psaumes*, *Théagène et Chariclée*, la Bible, Sophocle, Euripide, les *Confessions* de saint Augustin, Virgile, attentif à l'appel de Dieu et à celui des dieux. Qu'il devait être charmant, ce « petit Racine » (comme porte la suscription d'une épître d'Antoine le Maître : « Pour le petit Racine, à Port-Royal »), lui qui savait attendrir jusqu'à ces hommes sévères : « Aimez toujours votre papa comme il vous aime... » lui écrivait Antoine Le Maître.

Les premiers vers de l'enfant-poète sont à la gloire de ce Port-Royal qu'il appelle : « Sainte demeure du silence. » S'il invoque sa muse, c'est pour l'amour de Jésus :

Muse, c'est à ce doux Sauveur,
Que je dois consacrer mon cœur...
. . . . . .
C'est dans ce chaste paradis
Que règne, en un trône de lis,
La virginité sainte;
C'est là que mille anges mortels,
D'une éternelle plainte,
Gémissent au pied des autels.

Mais il se souvient de Sophocle et que le soleil est l'œil du monde et il nous le montre donnant lui-même des armes aux bois, contre « ses brûlantes beautés ». Il écrit que dans l'étang de Port-Royal la terre jointe avec le ciel fait « un chaos délicieux ». Et déjà ce chaos est dans son cœur. Il poursuit Flore dans les prairies, s'attendrit des pleurs que l'Aurore a versés. Le grec et le latin dont M. Lancelot souhaite que la science lui rende familière la Sainte Écriture, lui deviennent une source de poésie qui n'a d'autre fin qu'elle-même. Il couvre ses livres de notes qui trahissent sa fièvre : *l'Amour est le plus humain des dieux.* On songe à ce cahier de Bonaparte adolescent où il a écrit : *Sainte-Hélène, petite île.*

S'il n'a pu apprendre par cœur l'énorme *Théagène et Chariclée*, dont ses maîtres voulaient lui défendre la lecture, selon Louis Racine, retenons de cette anecdote qu'à

Port-Royal déjà il ne se faisait pas des « mauvais livres » une idée exagérée. D'ailleurs, sur ce point, ces Messieurs si rigoristes montrent une inconséquence étonnante ; et un jour, l'enfant méchant, dressé contre ses pieux éducateurs, pourra leur faire cette atroce raillerie (dans la *Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires*) : « Et vous autres, de quoi vous êtes-vous avisés de mettre en français les comédies de Térence? Fallait-il interrompre vos saintes occupations pour devenir des traducteurs de comédies? Encore si vous nous les aviez données avec leurs grâces, le public vous serait obligé de la peine que vous avez prise. Vous direz peut-être que vous en avez retranché quelques libertés ; mais vous dites aussi que le soin qu'on prend de couvrir les passions d'un voile d'honnêteté, ne sert qu'à les rendre plus dangereuses. Ainsi vous voilà vous-mêmes au rang des empoisonneurs. »

M. de Sacy qui met les *Psaumes* en vers français, ne trouve point ceux du petit Racine fort bons. Mais le petit Racine doute qu'il entende rien à ces sortes de beautés. Il commence de n'en plus pouvoir, dans cette atmosphère de pénitence, de saintes larmes. Sa jeune fièvre est près d'éclater.

Bien qu'en 1658 nous ne soyons plus très éloignés du Racine traître à Port-Royal, rien ne l'annonce encore. Si l'enfant, solitaire dans son désert, traduit Diogène Laerce, Philon et Eusèbe, il compose aussi une élégie latine : *Ad Christum*, et commence à transposer en vers français les hymnes du bréviaire romain dont il donnera dans ses dernières années une version admirable. Mais il envoie aussi à Antoine Vitart des chroniques rimées où il décrit sans componction « la honte et la déconfiture des pauvres Augustiniens... » Tous ces débats sur la grâce, ces pamphlets et ces petites lettres, ces miracles et ces martyrs assomment le jeune garçon qui imagine d'autres plaisirs plus conformes à son âge et à son tempérament. Il n'empêche que Louis Racine, en dépit de ses supercheries, trahit moins la vérité que ceux qui font du poète, à ce tournant de sa vie, un fauve dont les griffes poussent, en proie à son instinct de puissance et sur lequel la religion demeure sans prise. Dans ce jeune être déjà passionné, certes, chez cet auteur en herbe soucieux d'être connu et applaudi des hommes, et que commence d'attirer l'amour, la gloire, tout

ce que ses maîtres condamnent et méprisent, l'inquiétude chrétienne a pénétré ; elle s'est mêlée à son sang et il ne l'éliminera jamais.

Qu'il y ait eu du forcené dans Racine, nous le verrons ; et que ce grand poète n'ait pas toujours montré un grand caractère, ni ce grand amoureux un grand cœur, il faudra bien nous résoudre à ne pas le nier. Il n'empêche que l'expression de Pascal (que peut-être il eut le bonheur d'entrevoir aux Granges), « l'usage délicieux et criminel du monde » prend pour Racine tout son sens. Dans ses plus folles années, une part de lui-même n'a jamais cessé de connaître que ces délices étaient coupables. L'excès même de son irritation contre Port-Royal témoigne d'une inquiétude si puissante qu'elle saura mettre à profit les premières défaites de la vie pour tout envahir dans ce cœur ardent et faible.

II

En octobre 1658, Jean Racine âgé de dix-neuf ans quitte (sans doute avec une profonde joie) Port-Royal pour le collège d'Harcourt où il fait son cours de logique. Entre Port-Royal et le monde, il n'est point d'abîme ; des milieux intermédiaires les séparent, comme cet hôtel du très pieux duc de Luynes dont le cousin de Racine, Nicolas Vitart, est l'intendant. Les mœurs en sont encore presque monacales mais l'air du dehors y pénètre. Le jeune homme y vit, surveillé par Nicolas qui demeure, après l'abbé Le Vasseur, son plus cher ami. Peut-être en eut-il d'autres ; les amitiés qui ont surtout compté pour nous sont souvent les mêmes qui ne laissent aucune trace. Disons que Nicolas Vitart et l'abbé Le Vasseur n'ont pas déchiré les lettres qu'ils reçurent de Racine.

Voilà bien les deux types d'amis auxquels s'attache volontiers un adolescent. Nicolas a quinze ans de plus que son jeune parent ; il est fort avancé dans le monde, très prisé chez les Luynes, et d'une dévotion modérée qui lui attire de la considération, sans nuire à son avancement. Le petit Racine trouve auprès de lui des conseils, il en apprend tout ce dont ces messieurs de Port-Royal avaient négligé de l'avertir. Il cède à cet instinct qui porte les jeunes gens à rechercher l'amitié d'hommes en passe de réussir et à nager

dans leur sillage. Pourtant ne faisons pas notre poète plus intéressé qu'il ne fut en amitié ; car il s'éprit fort, cette année-là, d'un garçon qui comptait dix-huit années de plus que lui et de qui il n'avait rien de plus à attendre que les agréments de son commerce : Jean de La Fontaine, dont la femme lui était un peu parente, s'évadait souvent de Château-Thierry et venait loger chez un oncle, non loin de l'hôtel de Luynes où était Racine. Il entraînait son jeune ami au cabaret avec un certain Peintrel, de La Ferté-Milon, et Antoine Poignant.

Dans l'abbé Le Vasseur, à peine son aîné, Jean Racine trouve non plus un guide, mais sans doute un confident et un complice. Ce « petit collet » ne s'occupait guère que de rimer et que d'aimer. Qu'attendre d'un ami, à vingt ans, sinon une oreille complaisante à nos histoires de cœur et à nos manuscrits? A nos manuscrits surtout ; et il est piquant de voir ce tendre Racine inquiet de la maladie qui tient l'abbé Le Vasseur pour cela seulement qu'elle le dispose mal à bien lire *la Nymphe de la Seine :* « Je crains furieusement le chagrin où vous met votre maladie et qui vous rendrait peut-être assez difficile pour ne rien trouver de bon dans mon ode. »

La Nymphe de la Seine, composée pour le mariage du roi et imprimée en 1660, enchante Perrault et l'illustre Chapelain à qui Vitart l'avait apportée : « L'ode est fort belle, fort poétique, décréta M. Chapelain et il y a beaucoup de stances qui ne se peuvent mieux. Si l'on repasse ce peu d'endroits marqués, on en fera une fort belle pièce. »

Cependant Racine achève une tragédie, *l'Amasie*, à quoi s'intéresse une comédienne du Marais, Mlle Roste, et qui faillit être représentée. Une autre actrice, Mlle de Beauchâteau, propose à l'hôtel de Bourgogne *les Amours d'Ovide*. Nous voudrions que ce fût pour les beaux yeux de Racine ; mais il écrit à l'abbé Le Vasseur au sujet de Mlle Roste : « Ce sera vous seul qui l'en pourrez bien remercier, comme c'est pour vous seul qu'elle a tout fait. » Et que le petit Racine commence à se déranger, c'est ce qu'on peut conclure d'une lettre datée de Chevreuse où il surveillait les ouvriers du duc de Luynes : « J'ai des divertissements plus solides (que le cabaret) quoiqu'il paraisse moins... » Les mots suivants sont effacés : « Si vous voulez savoir mes... » Mais sans doute ne confie-t-il à son abbé que ce qui ne compte

guère : « Je lis les aventures d'Arioste, et je ne suis pas moi-même sans aventures. Une dame me prit hier pour un sergent. Je voudrais qu'elle fût aussi belle que Doralice. » Ailleurs il taquine Le Vasseur au sujet d' « une belle mignonne de quatorze ans. » C'est assez dire qu'il ne se fait plus des passions la même idée que ses maîtres et qu'il traite en badinage ce que ces messieurs jugent effroyable. Il y a un endroit comique où il raconte à l'abbé Le Vasseur l'impression qu'une de ses lettres, qu'on lisait à haute voix, a faite sur la femme de Nicolas Vitart, à la barbe de son mari ; et l'on voit bien que le petit Racine trouve fort plaisant que de ses deux plus chers amis, l'un rende l'autre ridicule.

Dans son cœur, le divorce avec Port-Royal est déjà consommé. Eliacin tourne mal et Joad le gronde. Il n'a pas attendu pour le gronder que l'enfant ait commis de grands crimes : il a suffi d'un malheureux sonnet en l'honneur de Mazarin pour lui mettre la tante Sainte-Thècle et tous ces messieurs aux chausses. Il confie à Le Vasseur : « J'étais près de consulter (sur mon Ode) une vieille servante qui est chez nous, pour assurer mon jugement, si je ne m'étais aperçu qu'elle est janséniste comme son maître (le duc de Luynes) et qu'elle pourrait me déceler : ce qui serait ma ruine entière, vu que je reçois encore tous les jours lettres sur lettres, ou pour mieux dire excommunications sur excommunications, à cause de mon triste sonnet. »

C'est ici que les détracteurs de Racine le guettent. Tous ceux qui, en réaction contre la légende du Racine doux et tendre, imaginent à propos de lui un félin féroce, ont tiré le plus possible de son insolence et de son ingratitude à l'égard de Port-Royal. Et il est très vrai qu'ils ne pouvaient trouver, pour leur attaque, un meilleur terrain. Quand M. Masson-Forestier, d'une lettre où Racine querelle légèrement sa jeune sœur, demeurée chez les Sconin à La Ferté-Milon, tire mille preuves d'une méchanceté et d'une ladrerie singulières, il nous paraît injuste presque autant qu'il est ridicule lorsque, plus tard, il établit le cynisme et le sadisme du poète sur l'audace qu'il aurait eue au lendemain de ses noces, d'installer sa jeune femme dans l'hôtel où avait vécu la Champmeslé, sa maîtresse. M. André Hallays sut établir depuis que Racine n'avait jamais habité cette maison, et toute l'argumentation de M. Masson-Forestier en fut

détruite du coup. Mais pour ce qui touche à Port-Royal, nous ne pouvons d'abord nous défendre de juger Racine sans indulgence.

Le 8 mai 1661, pour prévenir un ordre de la cour qui l'exilait en Bretagne, M. Singlin, celui qui fut directeur de Pascal, s'était retiré faubourg Saint-Marceau, dans une maison de Mme Vitart, la mère de Nicolas et la grand'-tante de Racine. Le jeune homme en mande la nouvelle à Le Vasseur sur un ton pénible d'impertinence : « Il n'est plus dessus le trône de saint Augustin et il a évité, par une sage retraite, le déplaisir de recevoir une lettre de cachet par laquelle on l'envoyait à Quimper. Le siège n'a pas été vacant bien longtemps... Tout le consistoire a fait schisme à la création de ce nouveau pape, et ils se sont retirés de côté et d'autre, ne laissant pas de se gouverner toujours par les monitoires de M. Singlin, qui n'est plus considéré que comme un antipape. *Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis.* » Ceci n'est rien, sans doute, au prix des injures que nous lirons plus tard dans la *Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires.* Mais comment souffrir d'un cœur léger qu'il parle avec moquerie de ses bienfaiteurs persécutés?

Considérons pourtant l'âge de notre auteur, qui est celui où nous sentons le moins vivement notre cruauté. L'année même où les religieux qui nous élevèrent furent dispersés et exilés, les « grands » eurent l'inconscience de faire imprimer une sorte de revue satirique où nos maîtres étaient assez lourdement moqués. La plupart d'entre nous n'étaient pourtant pas de mauvais enfants, et ne sentirent pas d'abord l'odieux de cette publication. Il n'empêche que Racine, en 1661, n'est plus un petit garçon : il a vingt-deux ans. Mais ne lui trouverons-nous point quelque excuse? Le voici tout bouillant de génie ; un monde s'agite en lui ; il est comme chargé de sa création future. Déjà l'a touché le premier rayon de la gloire. Et voici que pour un pauvre sonnet, ils sont tous à le retenir par les basques, au seuil d'une destinée dont il entrevoit peut-être la grandeur, et sûrement les profits. Et au nom de qui? au nom d'un Dieu qui n'est pas celui des honnêtes gens avec lesquels il a commerce, ni même celui de l'Église universelle. Certes Pascal a raison de dénoncer ceux qui veulent faire les braves contre Dieu ; mais un jeune être empli d'audace et

d'insouciance ne sera-t-il pas tenté justement de faire le brave contre l'Être impitoyable auquel les jansénistes tremblants prétendent, à leur exemple, l'asservir? S'il était vrai, comme ces hérétiques l'enseignent, qu'on ne comprend rien au christianisme quand on ne voit pas que Dieu a voulu sauver les uns et aveugler les autres, et quand on refuse d'admettre qu'il y a assez d'obscurité dans les Écritures pour que les prédestinés à la damnation n'y voient goutte, mais assez de clarté pour qu'ils demeurent sans excuse de n'y avoir rien vu, il resterait à un garçon plein de génie et plein de sang, sinon de faire le brave contre l'Être infini, du moins de céder au penchant de ne plus penser à Lui, de remettre à plus tard l'affaire du salut, et de mener son jeu sans plus s'encombrer de chimères. Désespéré par l'hérésie janséniste, il décidera enfin de ne plus perdre le peu de temps qui lui est accordé pour être aimé et glorieux, à ratiociner sur des mystères dont la Foi nous enseigne qu'ils sont impénétrables à la raison, et dont l'étude attire contre ceux qui s'y livrent les anathèmes de l'Église et les rigueurs du roi très chrétien.

Jean Racine aurait pu entrer dans de tels sentiments sans jamais s'interrompre de témoigner aux saintes gens de Port-Royal la déférence qui leur était due. Il l'eût fait, sans doute, s'il avait été aussi dégagé de leur influence qu'il affectait de l'être. Nous ne nous sentons d'aigreur que contre les maîtres qui nous tiennent encore. Il est vraisemblable qu'à vingt-deux ans, Racine, s'il souffre d'être dépendant à l'égard de Port-Royal, c'est d'abord pour ce qui touche à son avenir temporel. Mais n'eût-il pas été conscient d'une emprise spirituelle, elle n'en existe pas moins. Il a beau se débattre, le Dieu de Saint-Cyran le tient plus fortement qu'il n'imagine. Port-Royal laisse aller le fil et le jeune fou feint d'être libre ; mais quinze ans seront à peine écoulés, que cette belle proie sera tirée lentement hors de l'eau jusque sur la berge, et ne se débattra plus.

Racine, en 1661, ménage encore ces Messieurs et ne les traite mal que dans le privé ; c'est qu'il pense à sa fortune ; il a de l'ambition, de la conduite ; il ne perd jamais le souci de bien asseoir sa vie ; en quoi il ressemble à la plupart des hommes et c'est une grande hypocrisie que de se voiler la face comme ont fait quelques-uns de ses biographes. Le jeune Racine songe à son avancement, ainsi que tous les

garçons de son âge. Il est fort désireux de se pousser dans le monde et ne néglige aucun de ceux qui le peuvent servir. Cela est de tous les temps, mais nous paraît excusable surtout dans la société la plus hiérarchisée qui fut jamais, où les plus orgueilleux ne pouvaient se passer de protecteurs, et où il n'appartenait à personne, sauf au roi, de se dire indépendant. C'était alors une grande entreprise, pour un jeune homme, que de s'élever au-dessus de l'échelon où l'avait placé sa naissance. Le mérite comptait pour peu si d'abord l'on ne possédait l'art de plaire. Racine souple, flatteur, gentil, est à l'image de son siècle.

A vingt-deux ans, encore tout empêtré dans Port-Royal, il n'imaginait pas qu'il pût rien espérer en dehors de lui, c'est-à-dire de sa famille. Ainsi se résigna-t-il à prendre la route d'Uzès. Cette note retrouvée dans les papiers de son fils aîné Jean-Baptiste, résume clairement les circonstances qui l'amenèrent à cet exil : « Quand mon père eut achevé ses études à Port-Royal, il vint faire sa philosophie à Paris et la fit au collège d'Harcourt. On songea après cela à le mettre dans l'état ecclésiastique ; et comme il avait un oncle fort âgé à Uzès, qui y possédait un bénéfice assez considérable, étant outre cela prévôt de la cathédrale, on l'envoya passer quelque temps auprès de lui dans la vue d'engager le bonhomme à lui résigner un bénéfice. Cet oncle s'appelait le Père Sconin ; il était religieux de Sainte-Geneviève, et avait été général de l'ordre ; et comme c'était un homme fort austère et naturellement remuant, on craignait qu'il ne voulût faire des changements dans l'ordre ; et pour se défaire honnêtement de lui, quand le temps de son généralat fut expiré, on l'envoya bien loin et on lui donna le bénéfice dont je parle. »

Antoine Sconin avait été en effet un personnage puissant. Supérieur général et abbé triennal de la congrégation de Sainte-Geneviève, il avait porté la crosse et la mitre, et même tenu tête à l'archevêque de Paris dans une question de préséance à la procession de la châsse. Exilé à Uzès par ses ennemis, cet homme excellent mais d'humeur batailleuse devint la proie des moines dont il s'exténuait à payer les dettes. C'est vers ce protecteur, qui aurait eu besoin lui-même d'être protégé, qu'un jour d'automne de 1661 Jean Racine, le cœur léger, se mit en route.

III

Il voyagea le plus commodément du monde, et c'est un trait de sa nature que l'habitude qu'il prit chaque soir de galoper devant les autres pour aller retenir le meilleur lit à leur barbe. Ce qui l'affligea d'abord, ce fut, dès Lyon, de ne plus entendre le langage des gens, au point qu'à Valence, ayant demandé à l'auberge un pot de chambre, la servante glissa un réchaud sous son lit : « Vous pouvez imaginer, écrit-il à La Fontaine, les suites de cette maudite aventure et ce qu'il peut arriver à un homme endormi qui se sert d'un réchaud dans ses nécessités de nuit. »

Il ne s'accoutuma jamais à ce langage qu'il jugeait être aussi peu français que le bas-breton et, tout le temps de son séjour, appréhenda fort de gâter son style au contact des gens du Midi. Mais cet enfant, né dans l'Ile-de-France, fut surtout sensible à ce climat de feu, dès que revinrent les beaux jours. Il y réagit, comme un homme de son temps, simplement, et sans y chercher, ainsi que nous faisons, le prolongement de ses passions, ni sans vouloir en tirer des effets littéraires : « L'été est fort avancé ici. Les roses sont tantôt passées et les rossignols aussi. La moisson avance, et les grandes chaleurs se font sentir. » Et une autre fois à M. Vitart : « Vous verriez un tas de moissonneurs rôtis du soleil, qui travaillent comme des démons et, quand ils sont hors d'haleine, ils se jettent à terre au soleil même, dorment un *miserere* et se relèvent aussitôt. Pour moi, je ne vois cela que de nos fenêtres, car je ne pourrais pas être un moment dehors sans mourir : l'air est à peu près aussi chaud qu'un four allumé, et cette chaleur continue autant la nuit que le jour. » Dans une chronique rimée à l'usage de son ami, éclate ce vers divin :

Et nous avons des nuits plus belles que vos jours.

Mais en Languedoc, les femmes surtout l'intéressaient : ce ciel en fait des passionnées. Pourtant il s'est juré d'en détourner son cœur ; il n'est point venu ici chercher l'amour, mais un bénéfice. Son oncle a commencé par l'habiller de

noir de la tête aux pieds, et par le jeter dans saint Thomas. Cet excellent homme a sur les bras toutes les affaires du diocèse et toutes celles du chapitre ; il s'épuise à débrouiller des intrigues et des procès, mais les bonnes dispositions qu'il marque à son neveu dépassent peut-être les pouvoirs que celui-ci lui prête. Le jeune homme ne se fatigue pas encore d'espérer. Le danger est que, tout vêtu de noir qu'il soit, il doit reconnaître que ce pays est le pays de Cythère, comme il l'écrit à La Fontaine : « Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde ; et pour ce qui est de leur personne, *color verus*, *corpus solidum, et succi plenum*. Mais comme c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage : aussi bien ce serait profaner une maison de bénéficier comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière. *Domus mea domus orationis*. C'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout. On m'a dit : « Soyez « aveugle. » Si je ne le puis être tout à fait, il faut du moins que je sois muet ; car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups, vos compères. *Adiousias*. »

Lorsqu'il fait le voyage de Nîmes, lors des fêtes qu'on y donne pour la naissance d'un dauphin, à peine trouve-t-il à dire un mot des arènes, et il s'intéresse bien moins aux fusées qu'aux visages charmants qu'elles éclairent. Il est tenté, rôde autour du piège, songe à son bénéfice et ne se laisse pas prendre. Il confie à son ami Le Vasseur : « Il y a ici une demoiselle fort bien faite et d'une taille fort avantageuse. Je ne l'avais guère vue que de cinq ou six pas et je l'avais toujours trouvée fort belle. Son teint me paraissait vif et éclatant, les yeux grands et d'un beau noir, la gorge et le reste de ce qui se découvre assez librement en ce pays, fort blanc. J'en avais toujours quelque idée assez tendre et assez approchante d'une inclination... Je m'approchai d'elle et lui parlai... mais sitôt que j'ouvris la bouche et que je l'envisageai, je pensai demeurer interdit. Je trouvai sur son visage de certaines bigarrures, comme si elle eût relevé de maladie, et cela me fit bien changer mes idées... Pour vous dire la vérité, il faut que je l'aie prise en quelqu'un de ces jours fâcheux et incommodes où le sexe est sujet. »

Racine fut toujours sensible, en fait de peau, à ce qui

était « fort blanc », et dans les *Amours de Psyché*, La Fontaine met dans sa bouche ces vers embaumés :

Jasmins, dont un doux air s'exhale,
Fleurs que les vents n'ont pu ternir,
Aminte en blancheur vous égale
Et vous m'en faites souvenir.

Le clerc-malgré-lui raconte d'assez atroces histoires avec beaucoup de complaisance. Le jeune homme qui porte en lui Hermione, Roxane et Phèdre, admire l'humeur des gens de Languedoc, et les loue de ce qu'ils poussent les passions aux derniers excès ; telle cette jeune fille qui prend de l'arsenic parce que son père l'avait querellée. L'anecdote est si brutale que nous devons la taire. Racine y montre un détachement et une curiosité froide qui ne laisse point de nous éclairer cet esprit clairvoyant, glacé, un peu sadique, des mieux faits pour bien connaître le cœur des autres. Il sait être attentif à ce qui les atteint, sans s'y intéresser de trop près, sans y prendre même beaucoup de part, si ce n'est pour en jouir. On sent qu'il mépriserait bien ce pays et ses habitants, n'était la folie dont ils sont capables en amour. Stendhal eût dû s'accorder avec Racine, au moins dans ce goût-là : « Vous saurez qu'en ce pays-ci on ne voit guère d'amours médiocres ; toutes les passions y sont démesurées... »

Cependant le Père Sconin ne réalise rien de ce qu'il a promis : la distribution des bénéfices lui échappe. Il songe à traîner son neveu à Nîmes pour le faire tonsurer. Peut-être pourrait-il trouver un bénéficier séculier qui voulût de son bénéfice, à condition de résigner à Jean Racine celui qu'il aurait? Ce n'est pas le bon vouloir qui lui manque : le jeune homme n'en disconvient pas, mais s'irrite ; il est au moment d'obtenir le prieuré d'Oulchy, et tout échoue par la malveillance d'un certain dom Cosme. Racine s'aigrit : les gens d'ici, décidément, lui font horreur ; il écrit à Le Vasseur qu'il ne faut qu'un quart d'heure de conversation pour lui faire haïr un homme, tant les âmes d'Uzès sont méchantes et intéressées. Surtout son innocence commence à lui peser. Il néglige saint Thomas pour écrire un poème dont nous ne connaissons que le titre, mais qui laisse à penser : *les Bains de Vénus*.

Enfin l'habit noir (et peut-être la tonsure), comme il arrive

toujours chez les clercs sans vocation, l'emplit de malignité à l'égard des gens d'Église : « Nos moines sont plus sots que pas un, et qui plus est, des sots ignorants, car ils n'étudient point du tout. Aussi je ne les vois jamais... » C'est vrai qu'il écrit cela à propos des *Lettres provinciales*, dont on sent bien, ici, l'influence directe qui était déjà anticléricale, et non pas seulement tournée contre les Jésuites. Racine note qu'en Languedoc, on ne les voit que dans les mains des huguenots ; et cela en dit long sur le rôle que jouait déjà Port-Royal dans l'Église, même en son plus beau temps. Mais ce qui porte à son comble l'exaspération du jeune loup fait ermite, ce sont les pieuses missives de la tante Sainte-Thècle, et la nécessité où il se trouve de lui répondre de la même eau bénite. Quelle fureur contenue, quelle rage froide, dans cet endroit d'une lettre à M. Vitart : « Je tâcherai d'écrire cet après-dîner à ma tante Vitart et à ma tante la religieuse, puisque vous vous en plaignez. Vous devez pourtant m'excuser si je ne l'ai pas fait, et elles aussi ; car que puis-je leur mander? C'est bien assez de faire ici l'hypocrite, sans le faire encore à Paris par lettre ; car j'appelle hypocrisie d'écrire des lettres où il ne faut parler que de dévotion, et ne faire entrer autre chose que se recommander aux prières. Ce n'est pas que je n'en aie bon besoin ; mais je voudrais qu'on en fît pour moi sans être obligé d'en tant demander. »

Parfois il s'adoucit, et trouve pour son ami Le Vasseur des paroles presque tendres. Il commence à chercher quelque sujet de théâtre et serait assez disposé à y travailler : « Mais j'ai trop sujet d'être mélancolique en ce pays-ci. » Il est pourtant probable qu'il rapporta dans son bagage le manuscrit des *Frères ennemis* ; et aussi les adorables *Stances à Parthénice :*

Parthénice, il n'est rien qui résiste à tes charmes,
Ton empire est égal à l'empire des dieux.
Et qui pourrait te voir sans te rendre les armes :
Ou bien serait sans âme, ou bien serait sans yeux.

. . . . . .

Les nœuds de tes cheveux devinrent mes liens.

. . . . . .

Je ne voyais en toi rien qui ne fût aimable,
Je ne sentais en moi rien qui ne fût amour.

. . . . . .

Je respire bien moins en moi-même qu'en toi.

IV

En 1663, Racine est rentré à Paris, gros Jean comme devant, et loge d'abord chez le duc de Luynes. Sa nature contenue à Uzès rompt les dernières digues. Il en a pour quinze ans à ne plus guère subir d'autre frein que celui de l'intérêt. Son génie ne tremblera plus devant personne. Nous allons le voir braver du même front la gloire jalouse de Corneille, l'amitié d'un aîné tel que Molière, — Port-Royal, enfin. C'est le temps où un créateur prend conscience de ses dons redoutables, et ne se reconnaît plus de devoirs qu'envers son œuvre. L'homme de lettres n'a pas commencé de se faire Dieu au siècle de Voltaire et de Rousseau ; un Racine sent profondément, sinon ce qu'il apporte à la France, du moins ce qu'il se doit à lui-même. Tout adversaire de ses tragédies devient son ennemi déclaré et il l'assomme avec les ressources d'un esprit dont la malice touche au féroce. Nul n'a sur lui de pouvoir que ce Boileau auquel un pacte le lie ; — un pacte, et non plus ce léger et tendre lien de l'adolescence qui l'attachait à Le Vasseur. Il a trouvé en Boileau cet admirateur à la fois passionné, lucide, exigeant, dont nul écrivain ne se passe sans dommage. Un auteur a besoin d'être admiré, mais à bon escient.

Gardons-nous d'ailleurs de faire du jeune poète, revenu à Paris, un monstre d'insensibilité : en cette année 1663, il se montre fort affecté par la mort de sa grand'mère, Marie Desmoulins. Mais déjà il est à son affaire ; et la *Renommée aux Muses* rend grâces à Louis XIV des libéralités qu'avait values au débutant son *Ode sur la convalescence du roi.* Chapelain s'était entremis dans cette affaire. Une gratification de six cents livres marque les premiers pas de Racine dans ce métier de courtisan où il ne montrera pas, quoi qu'on ait dit, une adresse égale à son génie. En cours de route, et dans le temps de ses plus grands désordres, il obtiendra sans effort ce que toute sa contention d'Uzès n'avait pu lui mériter : le jeune amant de la Du Parc fut aussi prieur de Sainte-Madeleine de l'Épinay ; et lorsqu'il fut dépouillé de ce bénéfice, à la suite du procès dont il tira l'inspiration des *Plaideurs*, il devint prieur de Saint-Jacques de La Ferté.

Mais *la Renommée aux Muses* lui valut beaucoup mieux qu'une gratification : l'admiration du comte de Saint-Aignan

qui l'introduisit à la cour, et l'amitié de Boileau à qui Le Vasseur avait apporté l'ouvrage de son ami.

Vers la même époque, Molière acceptait de jouer *la Thébaïde ou les Frères ennemis*. A-t-il reçu le sujet de Molière lui-même? L'avait-il traité déjà à Uzès? Molière a-t-il retouché cette très médiocre pièce, imitée de Rotrou et, à travers lui, de Sénèque, et dont la lecture est aujourd'hui à peu près insoutenable? Le certain, c'est qu'à son propos se noua la brève amitié des deux hommes dont, l'année suivante, une nouvelle tragédie, *Alexandre le Grand*, devait consommer la rupture. Même si tout l'odieux n'en devait point appartenir à notre poète, le culte aveugle qu'en France nous rendons à Molière eût, avant tout examen, dressé l'opinion contre Racine. Il avait confié l'*Alexandre* à la troupe de son ami. Dès le lendemain de la première représentation, il vit sa tragédie vouée au désastre. Pourtant elle avait été lue à l'hôtel de Nevers, chez Mme de Plessis-Guénégaud, et écoutée avec une faveur extrême par une assemblée où figuraient La Rochefoucauld, Pomponne, Mme de La Fayette, Mme et Mlle de Sévigné. Mais tous les acteurs, sauf Mlle Du Parc, durent être au-dessous du médiocre. Aucune loi n'assurait alors la propriété d'une pièce au théâtre qui l'avait reçue. Le jeune Racine, sans vergogne, sacrifia à la fortune de sa tragédie l'amitié de Molière, et fit représenter l'*Alexandre* à l'hôtel de Bourgogne, dont la troupe l'emportait de beaucoup, pour le tragique, sur celle du Palais-Royal. Il y triompha, en effet, avec Floridor, Montfleury, Mlles des Œillets et d'Ennebaut.

Trouverons-nous à Racine une autre excuse que ce que l'on peut dire en faveur du poète pour qui rien au monde n'importe autant que ce qu'il crée, et qui ne se connaît pas de devoir supérieur à celui de servir son ouvrage et d'empêcher qu'il périsse? Il en est une autre, en effet : notre Racine n'a pu trahir l'amitié de Molière parce que Molière lui était un camarade excellent, un illustre aîné dont il écoutait les conseils avec plus ou moins d'approbation et de patience, mais non sans doute un ami, au sens profond. Nous avons peine à ne pas avoir devant les yeux, depuis le collège, cette image d'Épinal : Boileau, La Fontaine, Racine, Molière et Chapelle attablés *au Mouton blanc, à la Pomme de pin, à la Croix de Lorraine*, et se divertissant à écrire de concert la farce de *Chapelain décoiffé*. La Fontaine, au début

des *Amours de Psyché et de Cupidon*, se souvint de ces agapes : « Quatre amis dont la connaissance avait été commencée par le Parnasse, lièrent une espèce de société que j'appellerais académie, si leur nombre eût été plus grand et qu'ils eussent autant regardé les Muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations réglées et tout se qui sent sa conférence académique. Quand ils se trouvaient ensemble et qu'ils avaient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisait tomber sur quelques points de sciences ou de belles-lettres, ils profitaient de l'occasion : c'était toutefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autre comme des abeilles qui rencontreraient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité ni la cabale n'avaient de prise parmi eux. Ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie et se donnaient des avis sincères lorsque quelqu'un d'entre eux tombait dans la maladie du siècle, et faisait un livre, ce qui arrivait rarement. »

Mais quel auteur ne se plaît à boire et à rire avec des confrères auxquels son cœur ne s'intéresse pas le moins du monde? Nous avons des raisons de ne pas croire à un vrai commerce d'amitié entre les deux grands hommes, dont l'une est précisément la conduite de Racine à l'égard de Molière. Nous ne voyons pas qu'il ait traité de la sorte Vitart, Le Vasseur ou Boileau. Aussi aveugle que fût son attachement à la tragédie qu'il voulait sauver, pour un homme qui lui aurait été cher, il se fût mis en frais de quelques ménagements ; mais au contraire, il redouble de mauvais procédés à l'égard de l'auteur du *Misanthrope* puisque, l'année suivante, il lui enleva Mlle Du Parc, étoile du Palais-Royal, et dont Molière était vainement épris.

Même avant qu'aucun nuage ne se fût élevé entre eux, Racine déjà ne parlait pas de son illustre confrère comme de quelqu'un qui lui fût cher : « Montfleury a fait une requête contre Molière, écrit-il à l'abbé Le Vasseur, et l'a donnée au roi. Il l'accuse d'avoir épousé la fille, et d'avoir autrefois couché avec la mère. » Et sans doute ce « potin » renferme moins de poison que ce qu'y substitua, par pudibonderie, ce pauvre fraudeur de Louis Racine dans la version qu'il donne de cette lettre : « Il accuse Molière d'avoir épousé sa

propre fille. » Pour ne pas vouloir que son père ait écrit « couché avec », le nigaud lui prête un ragot beaucoup plus atroce que celui dont nous ne pouvons nier qu'il soit coupable. Mais enfin Racine eût-il ainsi parlé d'un homme qui lui aurait été cher? L'eût-il fait, du moins, sans un mot de réprobation et de dégoût? Nous ne le pensons pas. Dans une lettre, il raconte à Le Vasseur qu'au lever du roi il a trouvé Molière « à qui le roi a donné assez de louanges ; et j'en ai été bien aise pour lui : il a été bien aise aussi que j'y fusse présent... » Ce petit trait, pour innocent qu'il soit, ne témoigne pas d'une particulière bienveillance. Ne peut-on conjecturer que Racine et Molière sortaient de deux mondes trop différents pour se comprendre et pour s'aimer? Quelle entente profonde eût pu se fonder entre le comédien qui avait roulé sa bosse et couru toutes les routes de France dans le char de Thespis, et ce jeune bourgeois de La Ferté-Milon, fils spirituel de M. Le Maître, et en dépit de son déchaînement contre Port-Royal, suprême fleur d'une lignée provinciale et janséniste? Deux auteurs fussent-ils touchés de la même gloire, gardent presque toujours entre eux la distance que le sort mit dans leur première jeunesse. Leur amitié ne saurait être que de surface. Vit-on jamais les anciens « truands », même nantis, se lier par le cœur avec ceux qui ne connurent jamais la vie errante ni la faim?

Voici pourtant, pour Jean Racine, le jour de la révolte. Elle avait dû être préparée de loin par les coups de boutoir de la Mère Sainte-Thècle, tels que ce fragment de lettre non datée, mais qui doit être de 1663 (Louis Racine en a donné une version inexacte ; nous en publions ici le texte intégral) :

« Gloire à J.-C., au Très Saint Sacrement :

« Ayant appris par Mlle ... que vous aviez dessein de faire ici un voyage avec M. son mari, j'étais dans le dessein de demander à notre Mère de vous voir, parce que quelques personnes nous avaient assuré que vous étiez dans la pensée de songer sérieusement à vous, et j'aurais été bien aise de l'apprendre par vous-même, afin de vous témoigner la joie que j'aurais, s'il plaisait à Dieu de vous toucher sensiblement, et je vous écris ceci dans l'amertume de mon cœur, et les larmes aux yeux, que je souhaiterais pouvoir répandre en assez grande abondance devant Dieu pour

obtenir de Lui votre salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le plus d'ardeur. J'ai donc appris avec douleur que vous fréquentiez plus que jamais des personnes dont le nom est abominable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de piété, et avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de l'église et la communion des fidèles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnaissent. Jugez donc, mon cher neveu, dans quelle angoisse je peux être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, et que je n'ai jamais rien désiré, sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête. Je vous conjure donc, mon cher neveu, d'avoir pitié de votre âme, et de rentrer dans votre cœur, pour y considérer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jeté. Je demanderai à Dieu cette grâce pour vous. Je souhaite que ce qu'on m'a dit ne soit pas vrai ; mais si vous êtes assez malheureux pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, vous ne devez penser à nous venir voir ; car vous savez bien que je ne pourrais pas vous parler, vous sachant dans un état si déplorable et si opposé au christianisme. Cependant, je ne cesserai pas de prier Dieu qu'il vous fasse miséricorde, et à moi en vous la faisant, puisque votre salut m'est si cher. »

Ces sortes d'épîtres manquent toujours leur but et ne servent qu'à persuader un libertin que ce christianisme si farouche est incompatible avec la vie des honnêtes gens, et même avec la vie tout court : Dieu peut-il vouloir que le monde finisse? Et qu'un jeune homme a de peine à croire qu'il est abominable d'aimer et d'être aimé ! Si, comme il est probable, Jean Racine était déjà engagé dans ses amours de théâtre, il devait sentir vivement l'injure faite à l'objet de sa tendresse. Nul doute qu'il ait inventé, à ce moment-là, ce que chacun trouve, en de telles circonstances, contre une religion dont nous nous persuadons qu'elle calomnie tout ce qui a du prix à nos yeux ; et notre révolte est d'autant plus furieuse que nous sentons plus résistante la chaîne qui nous lie au Dieu de notre enfance. Faut-il choisir? devait songer le jeune Racine. Dieu ne peut exiger que je me détruise et c'est me détruire que d'étouffer l'œuvre que je porte. Suis-je même libre d'empêcher qu'elle naisse? Est-il une force au monde pour empêcher cette naissance? C'est lorsque toutes mes créatures vivront, que j'aurai donné tout

mon fruit, qu'il ne me restera plus que de me répéter, alors peut-être, s'il est temps encore, songerai-je sérieusement à désarmer le Dieu impitoyable de M. Singlin et de la tante Sainte-Thècle, et éviterai-je du même coup d'écrire, à la fin de ma carrière, d'aussi mauvaises tragédies que celles du vieillard Corneille.

Pour l'instant, en cette année 1665, il cède à l'irritation qu'une attaque imprudente de Nicole va porter à son comble. Nicole qui avait répandu, sans beaucoup de succès, de petites lettres anonymes sur *l'Hérésie imaginaire*, s'avisa d'en écrire huit autres, sous le titre de *Visionnaires*, où il attaquait en ces termes un ennemi de Port-Royal, Desmarets de Saint-Sorlin : « Chacun sait que sa première profession a été de faire des romans et des pièces de théâtre, et que c'est par où il a commencé à se faire connaître dans le monde. Ces qualités, qui ne sont pas fort honorables au jugement des honnêtes gens, sont horribles étant considérées selon les principes de la religion chrétienne et les règles de l'Évangile. Un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes des fidèles, qui se doit regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spirituels, ou qu'il a causés en effet ou qu'il a pu causer par ses écrits pernicieux. Plus il a eu soin de couvrir d'un voile d'honnêteté les passions criminelles qu'il y décrit, plus il les a rendues dangereuses, et capables de surprendre et de corrompre les âmes simples et innocentes. Ces sortes de péchés sont d'autant plus effroyables qu'ils sont toujours subsistants, parce que ces livres ne périssent pas, et qu'ils répandent toujours le même venin dans ceux qui les lisent. »

Cette doctrine, pour sévère qu'elle apparaisse, n'est pas janséniste : Bossuet ne traite pas mieux, dans sa lettre au Père Caffaro, ceux qui font métier de peindre les passions, et nous savons bien que, dans l'Église, le débat dure encore, et qu'il est de ceux qui irritent le plus un écrivain. Racine, hors de lui, répondit par une lettre sans nom d'auteur où, nous dit son fils aîné, Jean-Baptiste, « il turlupinait ces messieurs de la manière la plus sanglante et la plus amère ». Cette lettre à l'auteur des *Hérésies imaginaires* et des *Deux visionnaires* est écrite avec une verve emportée qui l'apparente aux *Provinciales*. Encore traite-t-elle d'un sujet qui

nous tient plus à cœur que le débat de la Grâce. Où l'on voit la jeunesse de Racine, c'est que la prudence qu'il avait eue de ne pas signer céda à son amour-propre d'auteur lorsqu'il vit que l'abbé Testu s'appropriait le libelle. Il cria sur les toits qu'il était de lui.

Ceci d'abord nous frappe : la riposte va bien au delà de l'attaque. Que Racine devait en avoir gros sur le cœur ! Il lâche d'un coup tout le venin qu'il accumulait contre les dévots ennemis de son œuvre. Il ne reste pas sur la défensive, court droit au point faible de l'adversaire, et lui assène ce coup : « Vous pouviez employer des termes plus doux que ces mots d'*empoisonneur public*, et de *gens horribles parmi les chrétiens*. Pensez-vous que l'on vous en croie sur votre parole? Non, non, monsieur, on n'est point accoutumé à vous croire si légèrement. Il y a vingt ans que vous dites tous les jours que les Cinq Propositions ne sont pas dans Jansénius ; cependant on ne vous croit pas encore. » Il a cette raillerie qui sent déjà Voltaire : « Hé ! monsieur, contentez-vous de donner les rangs dans l'autre monde : ne réglez point les récompenses de celui-ci. » Où il passe toute mesure, c'est lorsque sa haine déterre les morts, comme le lui reproche le janséniste Du Bois dans sa réponse, et s'en prend à la mémoire de M. Le Maître qui avait tant aimé le petit Racine. Mais ne va-t-il pas jusqu'à railler la Mère Angélique, par une histoire de capucins, la plus divertissante qui soit?

Il réfuta la réponse de ce Du Bois et une riposte de l'avocat Barbier d'Aucour par une nouvelle lettre aussi féroce que la première, où il avait beau jeu de montrer qu'aux yeux de Port-Royal un auteur était innocent ou coupable selon qu'il était ou non de leurs amis. Port-Royal veut bien qu'on rie quelquefois : « quand ce ne serait que d'un jésuite. » Les *Lettres provinciales* sont-elles autre chose que des comédies? « Dites-moi, messieurs, qu'est-ce qui se passe dans les comédies? On y joue un valet fourbe, un bourgeois avare, un marquis extravagant, et tout ce qu'il y a au monde de plus digne de risée. J'avoue que le Provincial a mieux choisi ses personnages ; il les a cherchés dans les couvents et dans la Sorbonne... Tantôt il amène un jésuite bonhomme, tantôt un jésuite méchant, et toujours un jésuite ridicule. »

Cette lettre ne parut pas ; on nous assure que Racine se rendit à cette réflexion de Boileau que ceux qu'il attaquait étaient les plus honnêtes gens du monde. Mais nous dou-

tons que le Racine de ce temps-là ait pu être si aisément désarmé. Sans doute vaut-il mieux en croire cette lettre d'un janséniste inconnu à Nicolas Vitart, où il apparaît bien que Port-Royal agit en sous-main pour obliger Racine à se taire. On détenait de lui un écrit imprudent où il jurait ses grands dieux qu'il n'était pas l'auteur de la lettre à Nicole. On priait M. Vitart de faire remarquer à son cousin que le monde n'a jamais d'estime pour ceux qui déchirent les personnes à qui ils ont de l'obligation. Le correspondant de Vitart rappelle que Racine s'est vanté plus d'une fois de fonder sa fortune aux dépens de Port-Royal, et d'entrer, grâce à ses attaques, dans les charges ecclésiastiques. Racine vieilli, en pleine Académie, a pu dire à l'abbé Tallemant que cette lettre à Nicole était l'endroit le plus honteux de sa vie ; mais nous ne doutons pas qu'il fût fort éloigné de ces sentiments lorsqu'il consentit à ne pas publier sa seconde diatribe : alors le jeune ambitieux cédait à des raisons où son cœur ni sa conscience n'avaient rien à voir.

Le tort de Racine, en ce débat, est qu'ayant, dans le fond, raison, il se soit beaucoup moins soucié de le démontrer que de porter à l'adversaire des coups sanglants. Aujourd'hui, où nous ne cessons d'être en butte aux mêmes attaques dont il s'exaspérait, nous aimerions à invoquer son témoignage ; mais ses railleries ne servent à rien qu'à nous confirmer, ce qui est hors de cause, que M. Racine avait bien de l'esprit, et du plus méchant. Ce peintre de l'homme n'aurait-il pu tenter de soutenir qu'il nous est impossible de faire mieux connaître l'homme sans servir la religion catholique? Il aurait pu faire entendre à des jansénistes, au lieu de railler *les Provinciales*, que Pascal n'a rien fait d'autre, dans son apologie (dont on devait commencer à s'entretenir, bien que *les Pensées* ne dussent paraître que trois ans plus tard), que de prouver la vérité de la religion en portant à la lumière la conformité de ses mystères et de notre nature ; et enfin qu'un romancier et qu'un dramaturge peuvent y atteindre comme lui, et même à leur insu. Peut-être lui eussent-ils donné raison, eux qui devaient plus tard se sentir quelque faiblesse pour *Phèdre*, « malgré soi perfide, incestueuse ».

FRANÇOIS MAURIAC.

(A suivre.)

La Terreur communiste

(1793-1794)

Ce qui frappe le plus dans les événements de l'époque révolutionnaire, à partir de la Législative, c'est le petit nombre des individus qui y prennent part. Aux élections, le chiffre des votants est imperceptible. Dans la rue, le nombre des manifestants se restreint de jour en jour : six ou sept mille tout au plus à Paris, toujours les mêmes d'ailleurs et qui ont fait de l'émeute leur métier. A la chute de la monarchie, la France donne sa démission des affaires publiques. Sous l'orage, elle se fait humble, soumise, inexistante, guettant en silence des jours meilleurs et, sur le grand peuple qui se tait, règne le petit peuple qui parle : les Jacobins.

Les sociétés avaient été, dès 1788, le moteur de la Révolution. Permanentes et unies, elles avaient dans l'anarchie grandissante consolidé et accru leur pouvoir, mais jusqu'au 10 août, elles n'avaient agi que de l'extérieur, en faisant pression sur le gouvernement royal. De capitulation en capitulation, celui-ci était tombé au dernier degré de la faiblesse, mais il gardait encore assez d'audace pour être indocile et il avait fallu le briser.

La France s'était alors trouvée dans une situation singulière : sans roi, mais soumise à une constitution monarchique. La Convention avait bien prétendu exercer elle-

même le pouvoir exécutif, mais les précautions qui avaient été prises contre la cour se retournaient maintenant contre elle. Indépendance des autorités locales, défaut de subordination, renouvellement continuel des corps administratifs, impuissance des magistrats élus, abandon de la force armée aux communes : tout ce qui avait paralysé la monarchie paralysait la République. Sans doute, la dualité entre la couronne et l'Assemblée n'existait plus, mais comme l'Assemblée était elle-même divisée en deux factions ennemies, l'impulsion du centre, au lieu d'être *une*, demeurait, comme autrefois, changeante et contradictoire. A l'égard de la Convention prise en corps, les Jacobins se retrouvaient, avec des forces accrues, dans la même situation que deux mois auparavant à l'égard du roi : maître officieux, menaçant et contraignant le maître officiel. Aussi leurs procédés d'intimidation ne changent-ils pas : mêmes campagnes de presse et de discours, mêmes défilés de pétitionnaires, mêmes journées, mêmes violences. En forçant l'Assemblée à sacrifier, le 2 juin, les chefs de sa majorité, les clubs montrèrent qu'ils entendaient traiter la souveraineté populaire comme ils avaient traité la souveraineté personnelle. Cependant, contrairement à ce que l'on croit parfois, le 2 juin ne fut pas un dénouement, mais une étape. Il fut suivi d'une agitation qui, à la fin de 1793, aboutit à la création du gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire à la dictature jacobine.

Dans cette crise, comme il était de règle depuis cinq ans, la Montagne fut manœuvrée par sa gauche extrême qu'on appelait le parti des Enragés. Où commençait-il? Où s'arrêtait-il? Il est difficile de le limiter exactement. Entre ses membres, les brouilles et les haines étaient fréquentes et on était prompt à s'excommunier. Mais, ces réserves faites, on peut dire que le mouvement est sorti de la prédication communiste de Jacques Roux et de ses émules, Varlet et Leclercq. Ce sont eux qui ont lancé l'idée que la révolution politique devait être complétée par une révolution sociale et que l'égalité des droits civiques n'allait point sans l'égalité des fortunes. Repoussés par les chefs révolutionnaires, ils se firent entendre du petit peuple des villes que l'inflation avait plongé dans une affreuse misère. Dès le mois de mai 1793, ils étaient assez forts pour que Marat et Robespierre fussent obligés d'acheter leur con-

cours contre les Girondins et, jusqu'en septembre, leur influence ne cessa de grandir.

L'histoire de ces trois mois était, jusqu'à ces derniers temps, à peu près ignorée. M. Mathiez qui l'a, le premier, racontée en détail, la juge « *très embrouillée et confuse* ». « *Les personnages*, écrit-il, *sont obscurs. Leurs actes sont mal connus et plus mal encore leurs intentions. C'est un flux et un reflux continuel de pétitions, de manifestations, de troubles et d'intrigues. Le gouvernement flotte parfois à la dérive. Il ruse avec l'émeute. Les déclarations et les mesures qu'il lui oppose ne sont pas sans arrière-pensées. Il cède et il revient sur ses concessions.* » Bref, c'est le chaos.

Cependant, si l'on veut s'en tenir aux grandes lignes, il est assez facile d'y voir clair, et tout peut se résumer de la façon suivante. Profitant des difficultés de la « soudure » entre les deux récoltes de 1792 et de 1793, Jacques Roux tient les sections en effervescence et essaie à trois ou quatre reprises de les pousser à l'assaut de la Convention qu'il accuse de réduire le peuple à la famine, en couvrant de sa protection les riches, les mercantis et les agioteurs. Comme sa propagande semble faire des progrès formidables, Hébert, Chaumette et la Commune craignent d'être dépassés, reprennent à leur compte les théories communistes et ressaisissent leurs troupes en train de passer à l'ennemi. Jacques Roux, abandonné, succombe, tandis que son programme triomphe aux Jacobins et à la Convention.

C'est, au fond, un simple changement de personnes. Que le communisme ait été finalement représenté par Hébert et non par Roux, peu importe. Ce qui est capital, c'est que le communisme ait triomphé, c'est que le glissement à gauche ne se soit pas arrêté à la révolution *bourgeoise*, mais qu'il soit allé jusqu'à la révolution *prolétarienne*.

La conversion d'Hébert, qui représente l'épisode principal de cette évolution, se place après l'assassinat de Marat (13 juillet). Avec son autorité, son génie de journaliste, son talent prodigieux de deviner et d'exprimer les passions populaires, Marat fermait la route aux ambitieux. Pour tout dire, il encombrait. A son enterrement, l'ami intime d'Hébert, Vincent, ne put cacher sa joie et on l'entendit murmurer : « Enfin !... » Une grande place était à prendre. Roux et Leclercq se poussaient pour s'y installer. Hébert les écarta : « *S'il faut un successeur à*

Marat, s'écria-t-il aux Jacobins, le 20 juillet, *s'il faut une seconde victime, elle est toute prête et bien résignée, c'est moi.* »

Hébert n'avait nulle envie d'être assassiné, mais il tenait à amener à son *Père Duchêne* la clientèle de *l'Ami du peuple* et du *Journal de la République.*

Pour être sûr de ne pas être battu en démagogie, il se hâtait d'imprimer pêle-mêle dans sa feuille tous les racontars, toutes les calomnies, toutes les histoires de complots, de trahisons qui alimentaient les conversations des clubs. Comme il fallait bien aussi proposer des remèdes, il s'appropriait sans vergogne ceux que Roux avait lancés et qu'il avait lui-même combattus jusque-là : réquisition, taxation, guerre de classes, socialisation du commerce. « *La patrie*, écrit-il au début de septembre, *la patrie, f...! les négociants n'en ont point. Tant qu'ils ont cru que la Révolution leur serait utile, ils l'ont soutenue, ils ont prêté la main aux sans-culottes pour détruire la noblesse et les parlements; mais c'était pour se mettre à la place des aristocrates. Aussi, depuis qu'il n'existe plus de citoyens actifs* (censitaires), *depuis que le malheureux sans-culotte jouit des mêmes droits que le plus riche maltôtier, tous ces j...-f... nous ont tourné casaque et ils emploient le vert et le sec pour détruire la République, ils ont accaparé toutes les subsistances pour les revendre au poids de l'or ou pour nous amener la disette; mais comme ils voient les sans-culottes disposés à mourir plutôt que de redevenir esclaves, ces mangeurs de chair humaine ont armé leurs valets et leurs courtauds de boutique contre la sans-culotterie; ils ont fait pis, ils ont nourri, habillé, approvisionné les brigands de la Vendée, ils ouvrent en ce moment les portes de Toulon et de Brest aux Anglais et ils sont en marché avec Pitt pour livrer les colonies...* »

Substitut du procureur de la Commune, seigneur du plus grand journal de France, Hébert pouvait frapper sur l'opinion des coups terribles. Tel de ses numéros fut tiré à 600 000 exemplaires, distribués gratuitement à Paris et aux armées. Mais son pouvoir s'étend bien au delà de ce royaume de papier. Le ministère de la Guerre est sa maison, Bouchotte sa vache à lait. Il en tire tout ce qu'il veut : argent, passe-droits, sinécures, commandements. Trois cents millions à dépenser tous les mois, cinquante mille places ou grades à distribuer, des centaines de marchés lucratifs à adjuger ; qu'on mesure cette énorme puissance. Autour

du chef, un état-major d'hommes de main : Vincent, secrétaire général du ministère de la Guerre, Ronsin, commandant de l'armée révolutionnaire ; Rossignol, commandant de l'armée de l'Ouest. Dans son sillage : Hanriot, commandant la garde nationale parisienne ; Pache, maire de Paris ; Chaumette, procureur-syndic, Clootz, Royer, Proli, Pereyra, tous les réfugiés politiques. A la fin d'août, il a la majorité aux Jacobins. Le 4 septembre, il organise une journée pour entraîner la Commune et le 5 une seconde pour entraîner la Convention.

Le quartier général de l'émeute est au ministère de la Guerre. Dès le matin, les meneurs réquisitionnent les ouvriers employés dans les manufactures militaires. Des groupes d'hommes de confiance battent les chantiers pour racoler les terrassiers et les maçons. D'autres sonnent l'appel des chômeurs. Vers midi, la place de Grève est occupée, l'Hôtel de ville envahi, la salle du corps municipal occupée par une foule haletante qui réclame du pain. Chaumette essaie un moment de disperser les manifestants, en les couvrant de belles paroles et de belles promesses. Peine perdue. Il sent que l'affaire est sérieuse et, sans plus tergiverser, il se range du côté des pétitionnaires et annonce qu'il se mettra à leur tête le lendemain pour les conduire à la Convention : « *...C'est ici la guerre ouverte des riches contre les pauvres; il faut les écraser nous-mêmes; nous avons la force en mains! Les malheureux qu'ils sont! Ils ont dévoré le fruit de nos travaux; ils ont mangé nos chemises, ils ont bu notre sueur et ils voudraient encore s'abreuver de notre sang!* » Le soir, à l'exemple de la Commune, les Jacobins décident de soutenir le programme de terreur communiste d'Hébert et de se joindre au défilé du lendemain.

Tout se passa comme il avait été convenu. A midi et quart, rassemblement à l'Hôtel de ville. A midi quarante-cinq, départ pour les Tuileries. Pache et Chaumette marchent les premiers. Derrière eux, un cortège serré, d'où émergent de nombreuses pancartes : *Guerre aux tyrans! Guerre aux aristocrates! Guerre aux accapareurs!* La Convention est avertie de l'arrivée des pétitionnaires. On les introduit aussitôt. Robespierre préside. Pache et Chaumette expliquent que la disette a pour cause l'égoïsme des riches et la malveillance des cultivateurs. Ils dénoncent l'affreux système conçu pour affamer le peuple et le contraindre « *à échanger*

sa souveraineté contre un morceau de pain ». Ils demandent la réquisition des denrées de première nécessité et l'extermination de l'aristocratie mercantile. La Convention, qui a déjà préparé tout un arsenal de lois économiques leur accorde, séance tenante, la division du tribunal révolutionnaire en quatre sections et la création d'une armée spéciale chargée d'appliquer les lois sur les subsistances. Mais elle promet de faire encore mieux les jours suivants et, pour bien marquer sa soumission, elle élit, le lendemain, au Comité de Salut public deux membres nouveaux, deux hébertistes : Collot d'Herbois et Billaud-Varenne.

*
* *

La crise d'août 1793 représente dans l'histoire de la Révolution un tournant aussi important que la crise d'août 1792. Jusqu'alors, par routine de pensée, par fidélité aux théories de leur jeunesse, la plupart des conventionnels étaient restés partisans du libéralisme économique. L'intervention de l'État dans le domaine de la production leur semblait être une réaction, un retour aux errements de l'ancien régime. Désormais, ils vont se précipiter d'un mouvement toujours plus rapide dans la voie que les communistes leur ont ouverte. La Révolution sociale suit la Révolution politique et en découle naturellement.

La fortune mobilière était, à la Révolution, représentée pour la plus grande partie par des rentes sur l'État ou sur des collectivités, dont l'État avait repris les dettes en même temps que les revenus. De ce côté, point de mesure spéciale à prendre. Il suffisait de laisser agir la dépréciation du papier-monnaie. En décembre 1793, l'assignat ne valait déjà plus en moyenne que 50 pour 100 de sa valeur nominale ; en juin 1794, 33 pour 100 seulement. Les rentiers étaient frustrés des deux tiers de leur capital. La Convention cependant ne s'en tint pas là. Sur le rapport de Cambon, le grand homme du Comité de finances, elle décida d'unifier les anciens types d'emprunts, ou plus exactement de les remplacer par une certaine quantité de rentes qui seraient inscrites au Grand Livre de la Dette publique sans mention du capital correspondant. Cette opération comportait non seulement une réduction d'intérêts, mais aussi et surtout la suppression de tous les avantages accordés à certaines émissions : lots,

primes de remboursement, tirages échelonnés, etc... (24 août 1793). Quant aux rentes viagères, elles furent également converties en rentes perpétuelles. Comme la conversion ne pouvait être effectuée qu'après un certain nombre de formalités difficiles, dont la première était la remise d'un certificat de non-émigration, une part des titres se trouva annulée automatiquement. Les autres furent échangés contre des reconnaissances nouvelles selon un barême qui lésait considérablement les porteurs (12 avril 1794). La création du Grand Livre, prônée partout comme un monument de probité, ne fut qu'une banqueroute partielle ajoutée à la débâcle monétaire.

A l'égard des sociétés par actions, les Conventionnels opérèrent plus radicalement encore. Un décret, qui datait des derniers jours de la Législative, avait supprimé les titres au porteur et ordonné l'enregistrement au nom des propriétaires de tous effets et actions, ainsi que l'enregistrement de toutes cessions et transferts. Les infractions réelles ou supposées à cette loi servirent de prétexte à une campagne contre la spéculation qui aboutit, le 27 juin 1793, à la fermeture de la Bourse, le 24 août, à la suppression des sociétés anonymes, le 8 septembre à la mise sous scellés des banques et maisons de change. Les particuliers qui possédaient des créances-or sur l'étranger furent tenus de les remettre à la Trésorerie nationale contre leur valeur en assignats comptés au pair. Les représentants en mission et les autorités locales organisèrent la réquisition des espèces monnayées, lingots et objets précieux, dont un décret du 13 octobre ordonna finalement la confiscation pure et simple.

Quel qu'eût été le développement industriel au temps de Louis XV et de Louis XVI, la fortune immobilière de la France demeurait, en 1789, beaucoup plus considérable que sa fortune mobilière. La saisie et la vente des biens ecclésiastiques, la saisie et la vente des biens d'émigrés en avaient bouleversé la répartition sans en diminuer la valeur. Au contraire, tandis que la guerre, le blocus, l'émigration, la misère tarissaient tant de sources de revenus, la terre représentait de plus en plus la valeur — refuge par excellence.

La première taxation des blés fut votée le 4 mai 1793, en échange de l'alliance des Enragés contre les Girondins.

Mais elle fut très mal appliquée. Les administrations départementales à qui incombait cette charge firent traîner à dessein les opérations préparatoires et prirent prétexte des obscurités et des lacunes du décret pour le laisser tourner neuf fois sur dix.

En juillet, tout change. La poussée communiste se fait de plus en plus sentir. Sur le rapport de Collot d'Herbois, la Convention adopte presque sans débat une loi sur l'accaparement (27 juillet) qui, dit M. Marion, « *ne tendait à rien de moins qu'à traiter en ennemi public quiconque aurait encore le courage de faire commerce des choses dont précisément on se plaignait le plus de manquer.* » L'accaparement était défini : le fait de tenir enfermées dans un lieu quelconque, sans les mettre en vente journellement et publiquement, les denrées et marchandises de première nécessité, à savoir : la farine, le pain, la viande, le vin, les légumes, les fruits, le beurre, le cidre, le vinaigre, l'eau-de-vie, le miel, les graisses, le suif, le poisson, le bois, le charbon, l'huile, la soude, le savon, le sel, le sucre, le chanvre, la laine, le papier, les cuirs, le fer, le cuivre, le plomb, l'acier, le drap, la toile, et généralement toutes les étoffes. Les détenteurs de ces denrées étaient tenus d'en faire déclaration sous huit jours aux municipalités qui nommeraient des commissaires aux accaparements pour vérifier leurs dires et au besoin procéder aux ventes. Les auteurs de fausses déclarations seraient punis de mort, les dénonciateurs récompensés par le tiers des confiscations.

La loi n'atteignait pas la production et respectait la liberté du prix de vente. Un grand pas, cependant, était fait vers une mainmise générale. Le secret du commerce n'existait plus. Les commissaires aux accaparements pouvaient s'introduire partout, compulser les registres et les factures, disperser les stocks, visiter les granges et les greniers. Quand on est sur cette route, on ne s'arrête plus. Très vite, on en vient à l'idée que la loi du 27 juillet n'est qu'une entrée en matière et que l'État peut peser sur les prix et les faire baisser. Ici et là apparaissent quelques essais de taxation partielle. Enfin, le 29 septembre, après une nouvelle mobilisation communiste, la Convention décrète la taxation générale des denrées de première nécessité ou, comme on disait alors, le maximum.

A toutes les matières qu'énumérait le décret du 27 juillet

et dont la circulation était déjà contrôlée, s'ajoutaient les graines, les fourrages, le tabac, les chaussures et les sabots. Pour les unes, le maximum était le même dans toute la France, pour les autres il variait selon les communes. Les cultivateurs, en particulier, étaient tenus de faire la déclaration de leur récolte. Il leur était interdit de vendre leur blé ailleurs qu'au marché public et à un autre cours que le cours officiel. S'ils s'y refusaient, les autorités approvisionneraient les halles par la force, réquisitionneraient les blés sur pied et feraient faire moisson et battage par des ouvriers mobilisés à cet effet. Défense était faite à tout particulier, quel qu'il fût, de transporter du blé sans autorisation. Les meuniers étaient réquisitionnés avec leur matériel et leur office considéré comme un service public. Enfin, alors que la monnaie avait déjà baissé de moitié, et s'avilissait encore de jour en jour, *le maximum n'était fixé qu'à un tiers en sus du prix courant de* 1790. La loi n'était pas seulement une loi de tyrannie, mais une loi d'expropriation. Les contrevenants étaient menacés des peines les plus sévères : un an de gêne aux boulangers qui cesseraient le travail ; dix ans de fers aux meuniers qui feraient le commerce des grains et farines ; dix ans de fers aux cultivateurs coupables de fausses déclarations ; la mort à ceux qui tenteraient d'empêcher les réquisitions.

Maître de la production intérieure, il ne restait plus à l'État qu'à s'emparer du commerce extérieur. Ce fut l'objet de l'arrêté du 30 mai 1796 qui mit à sa disposition toutes les denrées, matières et marchandises importées par terre et par mer. Des agences établies dans les ports et aux frontières réquisitionnaient ce qui était à leur convenance et ne laissaient aux propriétaires que le surplus. Pratiquement, l'État devint l'unique importateur. Quant à l'exportation, elle était interdite pour un grand nombre d'articles et ne fonctionnait pour les autres que sous un étroit contrôle. Par ailleurs, la flotte de commerce était tout entière réquisitionnée.

Après les biens, les hommes. Le décret de levée en masse (23 août 1793) envoyait aux armées les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, mais il mettait toute la population française, femmes comprises, à la disposition de l'État : il était logique que l'État, seul patron et seul boutiquier, fût aussi le seul employeur. La loi du 29 septembre pres-

crivit en même temps que le maximum des denrées, le maximum des salaires, mais elle fut un tout petit peu plus généreuse pour les ouvriers que pour les commerçants : au lieu du tiers, on leur accordait la moitié en sus du salaire de 1790.

La réquisition des travailleurs fut appliquée par catégories selon les besoins en 1793 et en 1794 : réquisition des ouvriers agricoles pour les moissons ; réquisition des ouvriers boulangers ; réquisition des ouvriers imprimeurs pour la fabrication des assignats ; réquisition des charrons, fondeurs, tourneurs, tailleurs, tanneurs, etc., pour les fabrications de guerre ; réquisition des charretiers et flotteurs de bois pour le transport des combustibles et des grains. La France entière est transformée en une immense caserne, et comme la loi Le Chapelier a enlevé aux prolétaires le droit d'association et le droit de grève, la classe ouvrière subit aussi durement que les autres le poids de la politique communiste. Le 4 avril 1794 encore, la Convention proclame l'universelle réquisition des bras et des talents et défère au tribunal révolutionnaire tous ceux qui prétendront s'y soustraire.

Alors surgit la véritable difficulté : appliquer ces lois impossibles. Dès que le maximum fut promulgué, les magasins se vidèrent en un instant, chacun se hâtant d'acheter à un prix facticement abaissé, ce qu'il payait la veille deux ou trois fois plus cher. Les stocks épuisés, personne ne se présenta pour les renouveler. Du jour au lendemain, il n'y eut plus à Paris ni sucre, ni huile, ni chandelles. On trouvait encore du vin, mais falsifié, imbuvable. En province, les habitants de la campagne se ruèrent dans les villes pour échanger leurs billets contre des vêtements, des chaussures, des pièces d'étoffe, des articles d'épicerie que la loi contraignait de liquider à vil prix. Après quoi, ils se hâtèrent d'enfouir leur blé dans des cachettes impénétrables. Car chacun voulait le maximum pour le voisin et la liberté pour soi : « *Frères et amis*, disait le conventionnel Frecine à des ouvriers qui s'étaient insurgés contre le maximum des salaires... *j'apprends avec douleur que parmi vous il est des individus qui s'opiniâtrent à vouloir obtenir une augmentation de journée qui tomberait à la charge de la République. Eh quoi, citoyens? Le détestable esprit de cupidité que la justice nationale vient d'anéantir chez les accapareurs se serait-il donc glissé dans l'âme pure des sans-culottes!... Vous demandez*

que la loi s'exécute à la rigueur pour ce que vous achetez, et vous refusez de l'observer pour tout ce que vous vendez aux autres... »

La résistance des paysans s'annonçait formidable. Il était évident qu'ils mettaient tout en œuvre pour faire échec à la législation qui les dépouillait. De fait, partout où ils peuvent braver les perquisitions, ils dissimulent leur récolte et ne la vendent qu'en fraude au prix qui leur plaît. Là où ils ne sont point à l'abri, ils la laissent pourrir sous prétexte qu'ils manquent de bras pour la rentrer. Ailleurs, comme le maximum de l'avoine a été appliqué avant le maximum du blé, ils consentent à vendre l'avoine, mais nourrissent leurs chevaux avec le blé. Quand la viande est taxée au détail, ils n'approvisionnent plus les bouchers. Quand elle est taxée sur pied, ils laissent crever leurs bêtes.

Aux frontières, la contrebande se développe sur une échelle inconnue jusqu'alors. Le quintal de froment se vend 40 francs-or à Genève, 14 francs-papier en France. Peut-on concevoir une surveillance assez stricte pour empêcher un commerce aussi avantageux?

Dans la Haute-Saône, sur laquelle M. Mathiez nous donne des renseignements précieux, la promulgation du maximum a pour effet immédiat d'aggraver la crise des subsistances. Les cultivateurs suspendent les battages ; les boulangers ne cuisent plus ; les aubergistes ne servent plus les clients ; les ouvriers qui n'ont point de travail à la ville refusent d'aller aider aux besognes des champs. Un jeune volontaire, dont M. Marion possède la correspondance, écrit de Phalsbourg à sa famille : « On a publié ici la taxe des denrées mais, depuis, il est presque impossible de trouver à déjeuner. » De Toulouse on mande au Comité : « La ville semble cernée par une armée ennemie : les subsistances cessent d'y parvenir, les habitants des campagnes ne s'y rendent que pour vider les boutiques. » Et, de Bergues, cette note qui résume les autres : « La loi du maximum a fait, dans ces pays, l'effet d'un complot liberticide enfanté par Pitt... »

* * *

Le communisme ne se concevait point sans un déploiement inouï de contraintes et de force. De fait, c'est lui qui donne son sens à la Terreur, en explique la marche et la

durée. *La dictature terroriste est liée aux lois sociales et non aux événements militaires.* Placée à l'ordre du jour, le 5 septembre, après la grande manifestation hébertiste, elle s'organise au moment où le péril extérieur décroît. Elle se codifie quand les frontières sont libérées. Elle bat son plein quand la guerre est victorieuse et la Belgique envahie à nouveau.

En principe, la Convention est « le centre unique de l'impulsion du gouvernement », mais elle délègue ses pouvoirs d'exécution et de surveillance à deux comités de douze membres réélus mensuellement : le Comité de Salut public pour tout ce qui concerne la guerre, la diplomatie, les subsistances, les lois révolutionnaires ; le Comité de Sûreté générale pour la police et la justice. Le détail de l'administration est abandonné aux ministres, puis, après leur suppression, à de simples commissions exécutives rattachées au Comité de Salut public. Pour assurer d'une manière complète l'unité de la République, la Convention envoie dans les départements et aux armées une partie de ses membres qui, sous le nom de « représentants en mission », sont chargés de surveiller l'esprit public, de contrôler la conduite des généraux, d'épurer et d'actionner les pouvoirs locaux. Les représentants communiquent avec la Convention par l'intermédiaire du Comité de Salut public qui a le droit de les rappeler. Les procureurs élus des districts et des communes sont remplacés par des agents nommés par la Convention et responsables devant elle, les procureurs-syndics des départements supprimés, le renouvellement des municipalités suspendu (4 décembre).

Laboureur, épicier, tailleur, armateur et industriel, l'État communiste ne saurait se contenter des modestes administrations d'autrefois. Aux six ministères, s'ajoutent vingt services nouveaux, d'où en sortent cent autres. Il y a des commissaires aux biens nationaux de la première origine (biens ecclésiastiques), des commissaires aux biens nationaux de la seconde origine (biens d'émigrés), des commissaires à la réquisition des chevaux de luxe ; des commissaires aux habillements, des commissaires aux accaparements, des commissaires à la récolte et à la fabrication du salpêtre ; des commissaires aux recensements, au cadastre et aux réquisitions ; des commissaires à la statistique, aux subsistances, aux transports ; une agence du commerce extérieur ; des missions d'achat à l'étranger, des receveurs de

taxes révolutionnaires sur les riches, une police immense, une armée d'observateurs, de gardiens de scellés, de gardiens de suspects, de gendarmes, de geôliers et enfin une armée révolutionnaire destinée à appuyer les réquisitions : six mille fantassins et douze cents canonniers pour la seule région parisienne.

Le pays est ligoté. Maintenant : la torture.

Le 26 février (8 ventôse), Saint-Just proclamait à la Convention la nécessité d'achever la révolution sociale par une nouvelle distribution des richesses : « *L'opulence est dans les mains d'un assez grand nombre d'ennemis de la Révolution; les besoins mettent le peuple dans la dépendance de ses ennemis. Concevez-vous qu'un empire puisse exister si les rapports civils aboutissent à ceux qui sont contraires à la forme du gouvernement? Ceux qui font la révolution à moitié n'ont fait que se creuser un tombeau... Les biens des conspirateurs sont là pour les malheureux. Les malheureux sont les puissances de la terre...* » Séance tenante, la Convention décréta que les biens des personnes ennemies de la République seraient confisqués et distribués aux « *patriotes indigents* ». Le 3 mars, un nouveau décret ordonna l'établissement immédiat des deux listes complémentaires : celle des suspects qui seraient expropriés, celle des sans-culottes qui seraient installés à la place.

« *Personnes ennemies de la République* »? La qualification était vague. Il y avait bien la loi du 17 septembre qui réputait suspects, non seulement les ci-devant nobles et les parents d'émigrés, mais encore tous ceux qui, par leurs paroles, leur action ou leur abstention, s'étaient montrés « *ennemis de la liberté* ». Cela n'était point suffisant. Le 13 mars, sont déclarés traîtres à la patrie et passibles de mort, tous ceux qui auront excité des inquiétudes sur le fait des subsistances, essayé de corrompre l'esprit public, préparé un changement dans la forme du gouvernement. Le 16 avril, un décret envoie à la Guyane tout individu qui, vivant sans travailler, est convaincu de s'être plaint du régime. Enfin, le 10 juin, la fameuse loi de prairial dresse la liste complète des crimes punis de la confiscation et de la peine capitale. Comme le dit un savant professeur, « l'émotion fut vive ». Il y avait de quoi : la liste était si longue que tous les Français pouvaient se considérer comme promis à la guillotine.

Sont, en effet, considérés comme ennemis du peuple et marqués pour l'échafaud, ceux qui auront cherché à avilir et à dissoudre la Convention nationale et le gouvernement révolutionnaire (donc les royalistes et les modérés) ; ceux qui auront cherché à empêtrer les approvisionnements (donc les cultivateurs et les commerçants rétifs aux expropriations, les ouvriers rétifs au maximum des salaires) ; ceux qui auront persécuté et calomnié le patriotisme (donc, tous les ennemis passés, présents et futurs des Jacobins et de leurs créatures) ; ceux qui auront répandu des fausses nouvelles (toutes les commères) ; ceux qui auront cherché à égarer l'opinion ou à inspirer du découragement (tous les mécontents). Les accusés étaient traduits au tribunal révolutionnaire soit par la Convention, soit par l'un des deux comités de gouvernement, soit par les représentants en mission, soit par l'accusateur public. L'instruction préalable était supprimée. Si le tribunal s'estimait en possession de preuves morales suffisantes, il ne serait point entendu de témoins.

La chose, cette fois, était claire. On n'essayait plus de barbouiller la Terreur aux couleurs nationales. Tous les prétextes mis en avant pour la justifier étaient rejetés. Il ne s'agissait plus ni d'effrayer les complices de Pitt et de Cobourg, ni même de contenir un parti hostile. Il s'agissait d'anéantir 300 000 familles pour prendre leurs biens.

*
* *

Despotisme de la liberté, dogmatisme de la raison : c'est ainsi que les révolutionnaires appelaient le régime qu'ils avaient fondé. Camisole de force, tyrannie, enfer, oppression : c'est ainsi que les historiens les plus impartiaux le qualifient aujourd'hui. Disons plus simplement que c'est le règne du Contrat social : « *l'aliénation totale de chaque individu avec tous ses droits, à la communauté,* » selon l'exacte formule de Rousseau. Quant à ceux qui objecteraient que les révolutionnaires ne sont point la communauté, Saint-Just leur répondra que la volonté générale n'est point la volonté du plus grand nombre, mais la volonté des purs, chargés d'éclairer la nation sur ses véritables désirs et son véritable bonheur. Le travail de pensée et d'épuration entrepris dans les sociétés depuis quarante ans est terminé.

Selon la logique la plus rigoureuse, leur doctrine a évolué du libéralisme anarchique à la dictature communiste. A leur exemple, et sous leur pression, le gouvernement est passé de la monarchie très chrétienne à la coalition montagnarde-hébertiste. Ayant modelé l'État à leur image, elles n'ont plus de raison de se distinguer de lui : elles s'y incorporent, elles en deviennent l'épine dorsale :

« *C'est dans le sein des sociétés populaires*, dit la circulaire du Comité de Salut public du 4 février 1794, *que l'esprit de liberté a pris naissance, a grandi et est monté enfin à sa hauteur. Sentinelles vigilantes, tenant en quelque sorte l'avant-poste de l'opinion, elles ont sonné l'alarme dans tous les dangers et sur tous les traîtres. C'est dans leurs sanctuaires que les patriotes ont été chercher et aiguiser des armes victorieuses. La République attend des sociétés populaires de nouveaux services. Le gouvernement révolutionnaire, organisé dans ses différentes parties, va se développer avec force, et pressant sur toutes les résistances, il doit enlacer tous les ennemis du peuple. La Convention nationale vous appelle en communauté de soins, en partage d'efforts avec elle, pour asseoir cet édifice sur d'inébranlables bases. Vous serez nos plus puissants auxiliaires...* » Et plus loin : « *...L'édifice de la Révolution arrivera bientôt à son achèvement. Sociétés populaires, vous en avez jeté les hardis et indestructibles fondements, c'est à vous d'en disposer le faîte.* »

En janvier 1794, elles sont au nombre de mille neuf cents, réparties sur toute la surface du territoire. Il n'est point de ville, point de gros bourg qui n'ait la sienne, affiliée à la société-mère de la rue Saint-Honoré. Elles forment les comités de surveillance ou révolutionnaires dont les membres sont chargés, au tarif de 3 francs par jour, de trier les bons des méchants, de distribuer les certificats de civisme et de dresser les listes de suspects. Elles désignent les candidats aux fonctions publiques et les soldats de l'armée révolutionnaire. Elles fournissent les jurés du tribunal. Elles dénoncent les agents dont l'incivisme est connu. Elles appliquent les mesures de sûreté. Elles organisent des expéditions dans les petits villages pour en purger les municipalités. Elles président aux saisies, aux enquêtes et aux arrestations. Elles entourent les représentants en mission et leur soufflent leur arrêtés. Souverain collectif, Peuple Élu, elles sont les juges de l'orthodoxie républicaine. Elles

disposent arbitrairement des fortunes, des libertés et des vies.

Jamais pouvoir plus effrayant ne tomba entre des mains plus méprisables. Le meilleur de la France se cache ou est armé. Ce qui gouverne, c'est le rebut, ou, comme dit Taine, les notables de l'improbité, de l'inconduite, du vice, de l'ignorance, de la bêtise et de la grossièreté : « *Déclassés et pervertis de toute espèce et de toute condition, subalternes envieux et haineux, petits boutiquiers endettés, ouvriers viveurs et nomades, piliers de café et de cabaret, vagabonds de la rue et de la campagne, hommes du ruisseau et femmes du trottoir, bref toute la vermine antisociale mâle et femelle; dans ce ramassis, quelques énergumènes de bonne foi, dont le cerveau fêlé a donné spontanément accès à la théorie en vogue : les autres, en bien plus grand nombre, vraies bêtes de proie qui exploitent le régime établi et n'ont adopté la foi révolutionnaire que pour qu'elle offre une pâture à leurs convoitises.* »

Dans son grand rapport du 10 octobre 1793, Saint-Just a proclamé que la guerre aux « riches » est la tâche essentielle du gouvernement révolutionnaire : « *Il est nécessaire que vous chargiez l'opulence des tributs... Quand vous aurez appauvri les ennemis du peuple, ils n'entreront plus en concurrence avec lui...* » Aubaine admirable. Mais où trouver des riches? Les domaines nobles confisqués, les revenus de l'agriculture et du commerce anéantis par la socialisation, les héritages morcelés par le partage égal et l'admission des bâtards aux successions, les ventes, créances et hypothèques réduites de moitié ou des deux tiers par la faillite monétaire... il ne restait plus beaucoup « d'hommes à superflu » et ceux qui demeuraient avaient vu leur superflu sérieusement réduit. N'importe, la chasse s'organise. Les sociétés populaires y sont d'autant plus intéressées que la loi a imputé sur le produit des taxes révolutionnaires l'entretien des comités de surveillance, la paye des sectionnaires, les secours de chômage, les allocations aux sans-culottes nécessiteux, bref, toutes les indemnités que la Révolution jette en pâture à ses serviteurs. « *La société populaire et la municipalité*, écrit d'Orléans le représentant Laplanche, *me doivent quelque reconnaissance. Pour subvenir à leurs besoins et couvrir leurs dettes... je leur ai donné, toujours aux dépens des riches, à l'une* 40 000 *livres et à l'autre* 49 000... *Deux jours m'ont suffi, à Bourges, pour une levée de deux millions...* »

Et il annonce une distribution prochaine de 20 livres par tête à cinq ou six mille sans-culottes. A Strasbourg, Saint-Just et Lebas taxent à dix millions, payables dans les vingt-quatre heures, 193 notables. Sur cette taxe, deux millions sont réservés aux « *patriotes indigents* ». Le patriotisme n'était point un mauvais métier. Quant à la richesse, selon l'arrêté d'Albitte dans la Nièvre, elle commençait à 2 000 livres de revenu et, selon d'autres, à 1 500 et même même 500.

Le 26 août 1793, le représentant Joseph Lebon, député du Pas-de-Calais, était envoyé en mission dans son département d'origine où il demeurait jusqu'au 10 juillet 1794. C'était un grand jeune homme pâle qui avait servi comme régent au collège des oratoriens de Beaune et qui avait été un moment curé constitutionnel de Neuville-Vitasse. De ses premières fonctions, il avait gardé, à l'ordinaire, des manières et un langage onctueux. Mais, par instants, sa véritable nature éclatait en sorties furieuses.

Dédaignant les prétextes ordinaires de conspiration ou de fédéralisme, il fait inscrire d'autorité sur ses listes noires tous les contribuables imposés à plus de cinquante francs. « *Considérant que parmi les prévenus de délits contre la République, il importe surtout de faire tomber les têtes des riches reconnus coupables, le tribunal criminel établi à Arras jugera d'abord révolutionnairement les prévenus distingués par leurs talents ou leurs richesses...* » Leurs talents ou leurs richesses ! Suspects ceux qui possèdent. Suspects ceux qui sont susceptibles de posséder un jour !

Aussi la guillotine ne chôme-t-elle pas. En six semaines, 149 citoyens sont « raccourcis » à Cambrai, 392 à Arras. A Arras, l'échafaud était dressé devant le théâtre. Lebon et sa femme assistaient aux exécutions du balcon de la Comédie. Un jour, après une fournée particulièrement copieuse, le bourreau, pour corser le spectacle, s'amusa à grouper les cadavres nus de l'un et l'autre sexe dans les positions les plus obscènes et les plus horribles. Une autre fois, comme on venait de lier sur la planche à bascule un ci-devant marquis, Lebon suspendit l'exécution pendant dix minutes pour lire au condamné le dernier numéro du journal qu'il avait en poche. Après quoi il lui cria : « Va apprendre à tes pareils la nouvelle de nos victoires, » et la tête tomba. Une autre fois encore (c'est M. Lenôtre qui le raconte),

après l'exécution de vingt-sept habitants de Saint-Pol, l'un des jurés, conduisant deux femmes à la comédie, passa sur le ruisseau où coulait le sang des victimes. Il y trempa sa main et faisant dégoutter le liquide le long de ses doigts : « Comme c'est beau ! » dit-il.

A Paris, la justice révolutionnaire n'a point cette fantaisie. Le personnel en est médiocre mais routinier. L'accusateur Fouquier-Tinville est un ancien agent d'affaires, laborieux et méthodique, qui expédie sa besogne de mort, comme il plaiderait des procès de murs mitoyens. Front bas, teint blême, nez grêle, yeux ronds, lèvres minces et rasées : le bureaucrate de la guillotine. En bon serviteur du pouvoir, il requiert contre tous ceux que le pouvoir lui envoie. On lui a prêté des hallucinations, des cauchemars. Par romantisme, Fouquier n'est pas homme à gémir au travail. Son métier est de demander des têtes : il les demande. Plus il y en a, mieux cela vaut. Le reste ne le regarde pas. Quand les affaires s'accumulent, et pour gagner du temps, il opère par fournées. Un jour, on guillotine les anciens parlementaires, un autre les anciens fermiers généraux. Mais cette série est une déception : on les croyait riches, ils ne l'étaient plus. Certains accusés manifestent leur mauvais esprit en se tuant avant jugement, pour soustraire leurs biens à la confiscation. Ordre est mis à cet abus.

Les affaires politiques sont les plus retentissantes, mais, infiniment plus nombreuses celles qui naissent du maximum et des lois communistes. A partir d'avril 1794, les paysans et les boutiquiers arrivent par troupes dans les prisons. A Paris, seulement, deux mois avant Thermidor, il y a 2 000 fermiers sous les verrous. Sur 12 000 condamnés à mort dont on a relevé la qualité et la profession, il y a 7 545 laboureurs, garçons de charrue, artisans et marchands de différents états. Dans le Doubs, sur 1 900 émigrés, 1 100 appartiennent au peuple. En Alsace, on estime que 50 000 habitants de la campagne se sont réfugiés au delà du Rhin dans le seul hiver 1793-94. A Paris, on guillotine 51 personnes en octobre 1793, 58 en novembre, 68 en décembre, 71 en janvier 1794, 73 en février, 127 en mars, 257 en avril, 358 en mai, 122 les six premiers jours de juin, 1 376 du 10 juin (loi de prairial) au 27 juillet (19 thermidor). Le 27 juillet encore, on guillotina une vingtaine de boutiquiers et d'artisans.

On tue beaucoup, on vole davantage. Les biens nationaux, placés sous séquestre, sont cambriolés par ceux-là même qui en ont la garde. *Gardien de scellés* et *voleur* sont, dans le langage du temps, d'exacts synonymes. Les livres, les tableaux, les meubles, les tapis, les voitures, les parquets, les fenêtres, les marbres de cheminée : tout disparaît. Profits faciles, profits limités. Les membres des Comités de surveillance ont une besogne plus fatigante, mais plus lucrative. Ils trafiquent des certificats de civisme et des mandats d'arrêt. On paie pour ne pas être suspect, on paie pour être relâché, on paie pour aiguiller son dossier sur une mauvaise route. Il n'y a qu'un moyen de se préserver, dit Mallet du Pan : c'est de solder ses bourreaux « *par aliquotes graduelles, de les payer comme des nourrices, par mois, sur une échelle proportionnée à l'activité de la guillotine.* » Si, par bonheur, la commune contient quelques vestiges de l'aristocratie mercantile, la fortune du Comité est à moitié faite.

Dernière curée, la plus ample de toutes. *La République ayant volé immensément, a pu, quoique volée à son tour, garder beaucoup :* les gros lots de marchandises, les grandes dépouilles des palais et des villages, enfin et surtout les immeubles, terres et bâtiments. Tout cela doit être dispersé aux enchères. Mais alors que la propriété est un crime, qui oserait acheter, sinon les sans-culottes?

A partir de 1793, eux seuls ou presque seuls bénéficient de la chute de l'assignat. Ils s'adjugent au meilleur compte fermes et manoirs et, selon le mécanisme bien connu, attendent pour s'acquitter que la monnaie se soit avilie. Une coupe de bois paie la forêt ; un cheval, la métairie ; les grilles du parc, le domaine tout entier. Parfois l'acheteur du château a été le dénonciateur du châtelain, parfois son geôlier, parfois son juge. Dans le Var, la Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, existent des bandes noires bien organisées qui, avec le concours des sociétés populaires, font arrêter les propriétaires terriens pour s'emparer ensuite de leurs biens. Sous le couvert du communisme, s'effectuent de formidables razzias. Après Thermidor, on verra apparaître, tout d'un coup, de monstrueuses fortunes qui n'ont point d'autre origine. « *Il est malheureux,* dit le représentant Charbonnier, cité par M. Marion, *il est malheureux de ne voir que des ambitieux, des hommes cupides, dans la plupart des plus chauds*

patriotes... On dévore la République, on la mange par morceaux. Oh! que de soi-disant patriotes anthropophages! »

Régime contre nature, le communisme ne pouvait engendrer que la ruine et la misère.

Réglementation, bureaucratie, inquisition, contrainte, tribunaux, guillotine : tout cela a fait faillite, faillite complète, faillite absolue. Jamais on ne mit en œuvre autant de moyens, ni de si terribles, pour arriver à un résultat aussi piteux et aussi humiliant : la France acculée à la famine, ne subsistant que par la fraude ou par le secours de l'étranger.

La correspondance des représentants en mission et des agents du pouvoir exécutif ne laisse à ce sujet aucun doute. Partout, les populations souffrent de la faim. On a rationné le pain à une demi-livre par personne. Le plus souvent on n'obtient qu'un quart : un quart de pâte brune et indigeste, faite de seigle, d'orge, de glands et d'avoine. En bien des endroits, le pain lui-même manque huit ou dix jours de suite et à plusieurs reprises. On le remplace par des fèves, des châtaignes, de l'herbe et du chiendent.

Paris est mieux placé que les départements pour se faire craindre. Aussi, pour le nourrir, affame-t-on des régions entières : six départements sont réquisitionnés pour le fournir de blé, vingt-six pour le fournir de viande. L'armée révolutionnaire appuie les réquisitions de ses baïonnettes et de ses canons. Et pourtant, tout manque. Coup sur coup, la Commune institue la carte de pain, la carte de sucre, la carte de viande. On fait queue à la porte du boulanger, du boucher, de l'épicier, du crémier, du charbonnier. Encore faut-il arriver de bonne heure pour être sûr d'être servi.

Dès trois heures du matin, des longues files de misérables s'alignent le long des maisons, le dos sous la pluie, les pieds dans la neige. Il fait nuit noire, car faute d'huile, on a éteint les réverbères. Des gardes sont en faction devant la boutique verrouillée. A huit heures, on ouvre les portes, c'est la ruée. Chacun fonce en avant pour être le premier, car seuls les premiers seront servis. Les forts piétinent les faibles, des femmes sont blessées, les gardes refoulent la cohue à coups de crosse... Après quoi, on s'en va faire la queue autre part, pour une autre denrée. Pour empêcher les pillages, il faut faire garder les abattoirs et les halles, escorter

les maraîchers et les laitiers. Un jour, on annonce un bateau de vin. A peine est-il à quai que la foule s'y précipite, si dense, qu'il coule aussitôt. L'observateur La Tour la Montagne note dans son rapport du 22 février : « *Le tableau de Paris commence à devenir effrayant. On ne rencontre dans les marchés, dans les rues, qu'une foule immense de citoyens courant, se précipitant les uns sur les autres, poussant des cris, répandant des larmes et offrant partout l'image du désespoir; on dirait, à voir tous ces mouvements, que Paris est déjà en proie aux horreurs de la famine.* »

Aux armées, le dénuement est extrême. Les achats de vivres, devenus presque impossibles faute de marchandises, sont rendus plus onéreux encore parce que l'État-commerçant est paperassier, négligent, arriéré et mal servi. Les réquisitions donnent naissance à d'énormes friponneries et à des brigandages prodigieux. Les services s'entravent les uns les autres. Toute leur gestion est grevée de dépenses inutiles et formidables. On réquisitionne à Orléans les grains pour l'alimentation de Paris, mais on envoie de Paris les grains pour l'alimentation d'Orléans. On réquisitionne à Châlons des cultivateurs pour conduire à l'armée de la Moselle les fourrages dont elle se plaint de manquer, mais comme rien n'a été prévu pour la nourriture des chevaux de trait pendant la route, les cultivateurs leur donnent à manger le foin qu'ils devaient transporter. Lorsque Carnot prépare l'offensive au printemps de 1794, le principal argument qu'il donne aux généraux pour les inciter à frapper vite et fort, c'est que la France, menacée de famine, ne peut plus se sauver qu'en vivant sur l'ennemi : « *...Il ne faut pas vous dissimuler que nous sommes perdus si vous n'entrez bien vite en pays ennemi pour avoir des subsistances et des effets de tout genre, car la France ne peut soutenir longtemps l'état forcé où elle se trouve en ce moment... Il faut vivre aux dépens de l'ennemi ou périr...* »

Fort heureusement, la France avait un fort crédit aux États-Unis. Les avances faites aux treize colonies par Louis XVI durant la guerre de l'Indépendance n'avaient pas encore été remboursées. Le Comité demanda qu'elles fussent payées en nature, en grains. Le gouvernement féodal y consentit mais, en revanche, il imposa à la République le rappel de son ambassadeur, Genet, dont la propagande révolutionnaire l'avait inquiété au point qu'il l'avait fait,

un moment, arrêter. L'amiral Villaret-Joyeuse se jeta au-devant de la flotte anglaise : de nombreux bâtiments, dont *le Vengeur*, furent coulés, mais le convoi passa (8 juin).

Tout cela n'était qu'expédients. On ne remédie point avec des moyens de cette sorte à la ruine d'un pays, ni aux ravages journaliers d'une exécrable politique. Au début de juillet, la situation était plus critique que jamais. M. Mathiez, qui n'est pas un adversaire du gouvernement révolutionnaire, la résume fortement par ces termes : « *Paysans accablés par les réquisitions et les charrois, ouvriers exténués par une sous-alimentation chronique et acharnés à la conquête d'un salaire que la loi leur refusait, commerçants à demi ruinés par les taxes, rentiers spoliés par l'assignat, sous le calme apparent fermentait un mécontentement profond. Seuls profitaient du régime le troupeau élargi des agents de la nouvelle bureaucratie et les fabricants de guerre.* »

Jusqu'alors la Révolution avait vaincu tous les obstacles. Elle se heurte cette fois à l'infranchissable barrière des approvisionnements ou, comme le disait encore Carnot, *à la nature insurmontable des choses.*

Pierre Gaxotte.

(A suivre.)

Poèmes

Fez.

Fez, cité mauve et grise aux minarets d'opale,
Sous tes murs crénelés et leur mol ondoiement,
A l'ombre de tes monts et du doux bruissement
Des sources retombant sur l'onyx de tes dalles,

Avec tes Medersas d'où la myrrhe s'exhale
Et tes Tholbas pensifs dont le recueillement
Dans l'étude paisible et le prosternement
Exalte tes splendeurs de Ville Impériale,

Ton mystère s'épand sur l'horizon vermeil
Quand monte vers les feux flamboyants du soleil
Et les fauves clartés de son heure dernière

La lente psalmodie et l'Invocation
Des voix des Mouedgens qui clament la prière
Et l'extatique chant de l'Adoration.

Rabat.

Avec vous je m'assis au sommet de la Tour;
Les terrasses en fleurs des deux cités jumelles
S'étageaient sur la mer en multiples détours
Blanches de la blancheur des neiges éternelles.

Les nids aériens sur la clarté du jour
Couronnaient les remparts des fauves citadelles;
De leur chaume montait un triste chant d'amour
Berçant le rêve d'or des murs jadis rebelles.

Le parfum de la rose et du bougainvillier
S'exhalait tendrement de l'ombre du palmier;
Au delà des jardins, Chellah mystérieuse

S'éployait au soleil, des vieux temps oublieuse;
Et tout l'enchantement magique de ces lieux
Semblait se refléter dans le brun de vos yeux.

Marrakech.

Marrakech, ville rose aux remparts de rubis,
Avec ta haute tour, tes portes éclatantes,
Tes tombeaux de chérifs, de tes souks le lacis,
Les jardins où fleurit l'oranger et la menthe;

Tes charmeurs et danseurs vêtus de blancs surplis
Et tout ton peuple errant qui poudroie et serpente
En un vertigineux et mouvant cliquetis
Sur ta place qui bruit de chansons délirantes;

La tente au doux parfum où tes kaïds le soir
Jettent de blanches fleurs de leurs doigts longs et noirs,
Frémissante cité, lointaine et lumineuse,

Je reverrai longtemps, ruche moyenâgeuse,
Dominant tes clartés, dans l'azur se dressant,
Tes monts aériens de neige étincelants.

Bou-Saadâ.

Après l'aridité des plaines désertiques
La solitude en feu des grands monts chaotiques,
C'est en larmes d'argent au travers des figuiers
Que la source s'épand sous le vent des palmiers.

Sous le rythme perçant d'une étrange musique
La joyeuse oasis semble une basilique
Où le cactus poudreux, le fruit du citronnier
Se mêlent à l'éclat des fleurs du grenadier.

De vieux murs délabrés et de frêles masures
Profilent sur l'azur leurs blanches découpures;
Là, les Ouled-Nail, dans de pauvres décors,

Au son de la kaïta, faisant flotter leurs voiles,
Évoquent la splendeur des cheminements d'or
Et le scintillement du soir sous les étoiles.

CHARLES CHESNELONG.

Souvenirs sur le roi Louis-Philippe et sur M. Thiers [1]

III

SAINT-JAMES

CAHIER COMMENCÉ LE 11 AOUT 1836

(Lettre de Thiers au roi).

Paris, 3 août 1836.

« Sire,

« Je prends la liberté d'écrire aujourd'hui à Votre Majesté pour l'instruire de deux choses, les affaires d'Espagne et les affaires nuptiales. Je vais droit au but, connaissant la simplicité supérieure avec laquelle Votre Majesté traite toutes les questions.

« Il y a une grande émotion en Espagne. Cordova a perdu la tête, et il a dit qu'il allait quitter son quartier général pour venir demander à Paris l'intervention, et faire cela sans ordre si son gouvernement n'y consentait pas. On a été forcé de le remplacer et de lui substituer Saarsfield. Cordova vient à Paris, et sera reçu d'une manière facile à deviner. Quelques coureurs carlistes ayant paru à trois lieues de Saint-Ildefonse, la reine a pris peur et a failli donner le spectacle d'une

(1) Copyright by librairie Plon. Voir *la Revue universelle* des 1er et 15 nov. 1927.

fuite honteuse. MM. de Rayneval (1) et Isturitz (2), heureusement présents à Saint-Ildefonse, ont empêché ce scandale. Néanmoins le gouvernement espagnol a perdu un peu la tête...

« Tout le monde voulant dans nos régiments aller servir en Espagne, nous porterons la Légion étrangère à 10000 hommes sans l'avouer (Votre Majesté sait pourqoui et pour qui). Nous lui donnerons le général Bugeaud qu'un bâtiment à vapeur va chercher tout de suite en Afrique, et qui revient lieutenant général par une ordonnance du 2 août. A ces 10 000 Français très excellents, tous vieux soldats, et ardents comme des volontaires, nous ferons adjoindre 10 000 Espagnols, et tandis que Saarsfield gardera la ligne de l'Èbre, Bugeaud avec 20 000 hommes pourra prendre une offensive énergique. Le roi, que je sers bien malgré lui, admet une partie de tout cela, et se défend ; il se rend, il va et vient, et finira par me laisser faire, et me laisser résoudre la plus grande difficulté qui ait entravé son règne. Je supplie Votre Majesté, en me répondant, de le faire en deux lettres distinctes, et de me dire son avis sur ce plan.

« Maintenant j'aborde le second sujet, non moins important que le premier. Je prie Votre Majesté de me permettre une entière confiance : c'est une condition indispensable en de telles affaires. Un *non* bien timide, mais bien positif, est venu de Vienne. J'envoie à Votre Majesté la lettre même de M. de Sainte-Aulaire, que je la prie de me renvoyer, car il ne m'en reste pas de copie. Il faut aujourd'hui se décider. Le roi des Belges nous manque, nous manque cruellement. Il faut donc lui écrire et le forcer de nous répondre en toute franchise. Dans cette conjoncture, je prends sur moi d'adresser à Votre Majesté une question sans en rien dire ni au roi, ni au prince.

« Il ne reste définitivement en ligne que la princesse de Mecklembourg et la princesse de Cobourg-Cohary. On est ici dans une grande perplexité. La reine, pour cause religieuse, a tout à fait opiné pour la princesse de Cobourg. Le roi y pousse aussi de son mieux. Je puis ici quelque chose si je peux affirmer qu'on ne sera pas refusé. Je voudrais pouvoir m'armer de l'opinion de Votre Majesté, et pour cela

(1) Ambassadeur de France.
(2) Ministre de la reine Christine.

connaître son sentiment sur la possibilité *présumée* d'obtenir le consentement des Cobourg. Quant à moi, je n'hésite pas à préférer la princesse de Cobourg, pour la grandeur politique d'une vaste alliance entre les Orléans et les Cobourg, pour l'indépendance absolue à l'égard de la question espagnole, pour l'avenir enfin que cette combinaison nous ouvre. Deux mariages le même jour entre deux princes et deux princesses des deux mêmes familles seraient une grande chose. Dans la conviction où je suis qu'on aboutira là, si j'affirme que la chose ne sera pas refusée, je prie Votre Majesté de me dire franchement ce qu'Elle croit à ce sujet. Je ne dirai que ce qu'il faudra dire, rien de plus, rien de moins. Je demande pardon à Votre Majesté de ma franchise, mais il est impossible de faire autrement les affaires. Si je me trompe, Votre Majesté pardonnera à mon zèle pour la grandeur de deux maisons qui, selon moi, sont appelées à gouverner en commun l'Occident de l'Europe, si elles savent s'entendre et reconnaître au ciel l'étoile qui les mène à la grandeur et au bien de leurs peuples, deux choses qui se tiennent dans l'esprit des bons rois.

« Je prie Votre Majesté de croire à mon respect, à mon attachement, et, si j'osais ajouter, à mon estime profonde pour sa haute sagesse. »

Jeudi, 11 août 1836.

M. Thiers est allé ce matin à neuf heures chez le roi pour lui demander d'engager le maréchal Maison à venir à Versailles avec le roi de Naples. Depuis quelques jours, M. Thiers était prié, et il désirait que le maréchal Maison, qui avait la veille préparé une revue au roi de Naples, fût aussi de la partie de Versailles. Le roi, à cette proposition de M. Thiers, répondit que c'était chose faite, parce qu'il avait vu Maison.

— Ha ! a dit aussitôt M. Thiers, le roi a vu Maison, et il l'a engagé : donc, il a voulu me jouer quelque tour sur l'Espagne.

Il demeura donc en méfiance et préoccupé de cette pensée. Pendant cette entrevue, on causa des Napolitains. Sa Majesté est peu satisfaite d'eux.

— Ils mangent, ils se promènent, ils usent mes chevaux, mais pas un mot de politique.

La reine elle-même, qui espérait amener une conversation et un mariage, commence à douter. Le roi désire peu le mariage avec les Napolitains ; il préfère les Cobourg. On a

reçu ce matin une dépêche qui annonce que le duc de Cobourg régnant serait fort heureux que son fils, qui héritera de sa principauté, épousât la princesse Clémentine. Avant l'arrivée du roi de Naples à Paris, cette nouvelle lui eût été fort agréable. Mais le roi craint qu'elle ne se coiffe de l'idée d'être reine de Naples. Cette jeune princesse, qui n'a que dix-huit ans, passe pour l'esprit de la famille royale, et aussi peut-être assez ambitieuse. Le roi dit toujours :

— Clémentine est ambitieuse.

La reine, qui voudrait un mariage napolitain, l'entretient dans cette espérance. M. le duc d'Orléans y est fort opposé, et causant il y a deux jours avec son père et M. Thiers, il disait :

— Il y a assez de napolitain dans notre sang. Clémentine doit épouser un Cobourg. Comment pourriez-vous vous décider à confier le sort d'une jeune fille élevée avec délicatesse, avec soin, à ce grossier roi de Naples ! Il fume, il crache, il est impuissant !

— Ha ! reprit M. Thiers, il ne faut pas mettre la princesse dans les mains de cette espèce de monstre.

— Travaillez donc la reine, ajouta le roi en adressant la parole à M. Thiers.

Revenons à la conversation du 11 août. On devait jouer la comédie à Trianon le soir même, et le roi, qui aime assez à plaisanter, se mit à rire en pensant que le gros Salerne verrait Mlle Essler, son ancienne passion (il a été fort amoureux de cette danseuse, et lui fait même encore une pension) et que Maison serait aussi en présence de Mlle Olivier, actrice de l'Opéra-Comique, sa maîtresse, qu'il adore, et qui jouait dans le *Pré-aux-Clercs*. Le roi ne se permet guère de ces plaisanteries devant la reine, mais loin d'elle il rit volontiers. Il raconte que le prince de Salerne s'est mis sous la dépendance du roi de Naples par ses profusions.

— Mon gros Salerne, il s'est obéré.

Effectivement, il a concédé la propriété de ses biens au roi de Naples, pour une pension viagère de 12 000 francs. Ce prince est plus éclairé que son neveu ; un des jours derniers on parlait d'Espagne devant lui, et il faisait des vœux pour la reine Christine.

M. Thiers en rentrant chez lui, toujours le 11 août, écrivit au maréchal Maison pour lui proposer d'aller avec lui à Versailles, et de s'arrêter au pavillon de Breteuil où M. de

Montalivet, ministre de l'Intérieur, est retenu par la goutte. Maison lui répondit aussitôt qu'il y serait à deux heures, car il avait à lui rendre compte d'une conversation de la veille avec le roi. Alors M. Thiers n'eut plus aucun doute, et demeura convaincu que ses prévisions ne l'avaient pas trompé. Les nouvelles d'Espagne continuaient à être assez mauvaises, mais celles des dispositions de nos troupes à s'enrôler excellentes. Un régiment de chasseurs en garnison à Toulouse, tout entier, en apprenant le succès de la cavalerie polonaise, voulait partir aussitôt pour l'Espagne.

Arrivé à Breteuil, le maréchal conta que la veille le roi était entré dans une grande colère.

— On veut m'entraîner en Espagne, m'y faire passer le doigt d'abord, et tout le corps après, mais je ne céderai pas. Je ne veux pas plus de 6 000 hommes dans la Légion. Mais comment M. Thiers, qui a un si bon esprit, peut-il se tromper à ce point ! Je briserai plutôt le cabinet que de céder. Je veux voir les états d'enrôlements.

— Sire, cela est impossible. Je ne puis avoir d'états d'enrôlements. Votre Majesté sait bien que je ne suis pas pour l'intervention !

— Mais vous me répondez qu'il n'y aura pas plus de 6 000 hommes ! Voyez-vous, me dit le roi hors de lui, si j'apprenais qu'on m'a trompé, j'appellerais Guizot de suite !

— Comme il plaira au roi, répliqua le ministre de la Guerre, blessé de cette menace. Il peut faire un ministère aujourd'hui. Il n'est plus dans la position où il se trouvait au 22 février.

Le roi alors s'adoucit, et regretta probablement d'avoir parlé de Guizot.

M. Thiers à ce récit entra dans une grande colère.

— Si le roi veut la bataille, je suis prêt à la lui livrer ; et et je vais aller le trouver pour lui dire qu'il me donne 10000 hommes, ou bien qu'il fasse appeler M. Guizot. Qu'il travaille s'il le veut dans les intérêts de don Carlos : pourquoi alors ne ferait-il pas revenir Charles X en France? Pour moi, je suis parfaitement décidé à ne pas céder sur la question d'Espagne. Que M. Guizot ait, s'il le peut, le courage de former un cabinet basé sur l'abandon de l'Espagne, moi qui n'ai jamais fait d'opposition, j'en ferais sur cette question.

M. de Montalivet, tout en abondant dans le sens de M. Thiers, tâcha de le calmer, et le supplia de ne point enta-

mer ce sujet à Versailles. M. Thiers alors donna son ultimatum : ou aller dire au roi qu'il fallait ajouter 10 000 hommes à la Légion étrangère, ou bien que le ministre de la Guerre s'engageât sur l'honneur à lui réunir 10 000 hommes sur la frontière pour les faire passer en Espagne, le roi croyant à 6 000 hommes.

— Quand la chose sera faite, je connais le roi, il sera bien forcé de subir un fait accompli.

M. de Montalivet consentit aussi à cet arrangement, en demandant à M. Thiers si réellement il n'avait pas une arrière-pensée d'intervention. Il lui affirma qu'avec 10 000 hommes de plus et un bon général, il espérait rétablir les affaires de la reine, et *l'arrangement fut convenu sur la parole d'honneur des trois ministres. Montalivet promit d'aller aussi tenir tête au roi sitôt que sa goutte le lui permettrait*, et MM. Thiers et Maison prirent ensemble la route de Versailles, celui-ci fort en humeur contre l'arrogance du roi.

Sa Majesté, en voyant M. Thiers, lui fit mille caresses, avec un embarras assez marqué. M. Thiers les reçut respectueusement et froidement, et annonça qu'il avait des dépêches de Berlin ; elles contenaient des détails sur la princesse de Mecklembourg, sur son physique. On doit se rappeler que M. Bresson était chargé de bien examiner cette princesse, afin d'en rendre compte à M. le duc d'Orléans. On la dit belle femme, mais les dents gâtées. Le roi alors proposa à M. Thiers d'envoyer de suite cette dépêche au prince, retenu à Paris par une indisposition. Il appela M. Bouchage, et fit chercher dans tout le château du papier, des plumes. M. Thiers fit alors une enveloppe, causant avec Mme de Sainte-Aldegonde, dame de la reine, qui a été fort belle, n'est plus jeune, a peu d'esprit, et écoute volontiers les plaisanteries un peu vives. C'est à quoi il s'occupa en cachetant les lettres.

Après avoir terminé, on monta en voiture pour aller visiter le Hameau, petite vallée entre Versailles et Trianon, où la reine Marie-Antoinette avait fait bâtir un petit village suisse. Elle venait s'y délasser des grandeurs et de l'étiquette. Revenu à Versailles, en entrant dans la grande galerie, le roi cherche M. Thiers.

— Où est M. Thiers?

Et le roi, se dégageant de la foule qui l'entourait :

— Mon cher président, je veux vous dire un mot.

Et chacun de s'écarter.

— J'ai raconté à la reine le message de Bresson, mais je n'ai pas tout dit à ma sœur ; vous comprenez, il s'agissait des imperfections dont on ne veut pas convenir au cas où cette princesse deviendrait la femme du prince royal.

Bientôt après, on se mit à table. Le roi, par courtoisie ou par étiquette, ne prend pas le milieu. Il place le roi de Naples à côté de la reine, et se met de l'autre côté du roi de Naples ; puis vient Madame Adélaïde, M. Thiers, la princesse Clémentine, et le duc d'Aumale de l'autre côté de cette princesse. Le roi aime d'ordinaire que le président du Conseil cause avec la jeune princesse Clémentine, parce qu'elle a quelques idées du romantisme dans la littérature et dans les arts, qu'il combat. La princesse Adélaïde se pencha à l'oreille de M. Thiers :

— Il est donc arrivé une bonne nouvelle de Berlin?

Et puis quelques mots du roi de Naples, des projets de mariage qui traversent encore la tête de la reine. Madame, qui sait que M. Thiers préfère une Cobourg, ajouta :

— Il y a ici une forte partie pour autre chose.

Alors la princesse Clémentine lui montra un de ses bracelets.

— Voulez-vous voir le portrait de la reine de Portugal?

Il l'admira, le trouva bien fait, et remarqua qu'il était rempli de dignité, en ajoutant que c'était ce qui manquait à la reine du Brésil.

— Elle vous écrit souvent. Vous parle-t-elle de ses armées, de ses affaires?

— Non, pas assez, reprit la princesse Clémentine. On la dit fort enfant encore ; dans chacune de mes dépêches, on nous mande qu'elle a pleuré. Vous avez vu le jeune prince qui l'a épousée : quelle belle famille que ces Cobourg ! ce sont ces jeunes princes qu'il faut épouser, et se mettre tous parvenus ensemble.

— Vous avez bien raison ! Voyez ces Napolitains, comme ils sont lourds, épais, tandis que les princes de Cobourg sont charmants.

— Ha, oui ! reprit d'un air aimable la princesse qui était ébranlée par cette conversation, il vaut mieux les princes du Nord.

Et là-dessus M. Thiers parla un peu de ses projets d'avenir

sur les maisons de Cobourg et d'Orléans, et par suite, regardant le jeune duc d'Aumale, ajouta :

— Savez-vous quel nom je donne à votre voisin? Philippe V. Je voudrais par un mariage lui donner le trône d'Espagne !

— Oui, mais je crois qu'il renoncerait difficilement à sa qualité de Français. Cette pauvre Christine ! Que faites-vous pour elle? Est-ce que vous la laisserez succomber?

— Ha, non, certainement, nous la sauverons. J'espère lui trouver un général qui arrangera tout cela.

Le roi dit alors :

— Servez du vin de Syracuse à M. Thiers, et donnez-m'en un peu. Président, je bois à votre santé.

Le dîner s'acheva. On se rendit au spectacle.

Vendredi, 12 [août] 1836.

M. Thiers est parti de grand matin pour Paris. Il s'est d'abord rendu à Neuilly où il s'est entretenu avec le roi de l'humeur qu'il avait contre M. Werther, qui se permettait de trouver fort mauvais que la France s'occupât des affaires d'Espagne, et qui à ce sujet parlait de renverser M. Thiers.

Le roi a cherché à le calmer, lui disant :

— Ces ambassadeurs vous aiment pour toutes les autres affaires. Que voulez-vous ! mon cher ministre, il ne faut pas jeter le manche après la cognée !

— Oui, Sire, mais je ne veux pas être ministre seulement pour arranger les brouilles du maréchal Lobau ou de Jacqueminot avec Votre Majesté, et si ce n'était cette pensée qui me soutient, le pouvoir n'est pas assez attrayant pour que je désire le conserver. Je ne souffrirai donc pas qu'un ministre étranger se permette d'aussi singuliers propos, et lorsque je verrai M. de Werther, je lui dirai mon mécontentement :

— Mon cher ministre, calmez-vous ; et moi aussi n'ai-je pas à supporter les humeurs de tout le monde, celles de ma sœur, de mon fils, etc., etc... Je prends mon mal en patience. Faites comme moi.

On dit aussi quelques mots de l'Espagne, mais avec gêne, et M. Thiers fut à Paris trouver M. le duc d'Orléans. Ce prince est dans les meilleures dispositions pour l'Espagne. M. Thiers lui conta la conversation du roi et du maréchal

Maison, et ajouta qu'il en était fort blessé. Le prince le calma en abondant dans son sens, et lui promit de se jeter plutôt aux pieds du roi que de laisser abandonner Christine. Il lui a ensuite montré une lettre du roi des Belges remplie de sagesse et de fermeté, de bons conseils sur l'Espagne. « Le Père (c'est ainsi qu'on nomme le roi en famille) ne voit donc pas qu'on le joue, qu'on se moque de lui. Il se laisse flatter par les étrangers, et il en est la dupe. » Ce prince Léopold ajoutait que s'il pouvait s'échapper de Bruxelles il viendrait encore un instant à Paris pour combattre les préjugés du roi sur l'Espagne, et tâcher qu'il n'abandonne pas la reine Christine.

Dans la journée, M. Thiers a vu M. de Werther, ambassadeur de Prusse. Il s'est plaint vivement de ses propos, et lui a parlé d'un ton modéré, mais très haut, ne lui cachant pas sa politique espagnole. Le représentant de la Prusse a été fort obséquieux dans son langage, répétant :

— Que je voudrais être de votre avis sur cette question ! Combien je regrette de ne pouvoir le partager !

Mais personne n'a été converti, parce que les intérêts des gouvernements sont différents.

Samedi, 13 août 1836.

M. Thiers est parti à dix heures du matin pour Neuilly, et y est resté jusqu'à une heure. Il avait fort sur le cœur les mots du roi : « Je prendrai Guizot, » et voulait trouver l'occasion de s'en expliquer. Elle s'est présentée. Après de longues digressions, toujours sur le même sujet, le roi, s'échauffant, s'écria qu'il briserait plutôt le cabinet que de le laisser s'engager dans l'affaire d'Espagne.

— Sire, on ne brise que les gens qui se cramponnent au pouvoir, et je ne suis pas dans ce cas, car je suis prêt à l'abandonner. Que Votre Majesté prenne M. Guizot.

Le roi, frappé de malaise et d'étonnement :

— Ha ! Je le vois bien, c'est Maison qui vous a fait des contes. Je n'ai pas dit cela. Il ne veut pas l'intervention, il me le dit à moi, et tient un autre langage avec vous. Je lui parlerai, etc., etc.

— Votre Majesté se trompe. Maison ne me dit pas qu'il veut de l'intervention, mais il approuve qu'on envoie des secours à la régente. Au surplus, Sire, ce n'est pas à Maison qu'il faut vous attaquer, mais à moi, qui suis plus fort. Ce

que je veux, ce n'est pas l'intervention, mais un secours efficace.

— Hé bien, soit, je vous accorde 4 000 hommes, mais je ne veux pas de Bugeaud. Il est trop gros. Cela nous compromettrait.

— Je prie le roi de ne pas s'engager sur cette question, et je l'arrête ici. J'accepte aussi la Légion complétée par 4 000 hommes, mais il faut qu'elle soit commandée par Bugeaud, si toutefois il accepte cette mission ; il joindra à cela 4 000 Portugais, un fort noyau de l'armée espagnole et la Légion étrangère, car le général Evans m'a fait proposer de se mettre sous les ordres du général français. Ceci est mon ultimatum. Je prie le roi d'y réfléchir. Je ne consentirai jamais à laisser périr la cause de la reine Christine tant qu'elle ne sera pas déposée. Qu'on proclame la Constitution de 1812, peu m'importe, si la reine est en Espagne et si elle n'est pas déposée ; si au contraire elle abandonnait tout, et que l'anarchie s'établît en ce pays sous la forme de la république ou du carlisme, je comprends qu'alors le rôle de la France serait de ne plus se mêler de rien. Mais elle n'en aurait pas moins fait une faute bien grave en abandonnant une cause qui était la sienne. Assurément je regretterai le pouvoir. Vous savez bien que je ne l'ai pas souhaité, mais enfin, après l'avoir conquis au milieu de si grandes difficultés, à force de courage et peut-être de talent, j'aurais le regret de n'avoir pu donner à mon pays la position que je lui préparais. Le roi ne voit pas qu'il se déshonore en abandonnant la partie ; pour moi, je ne puis, ni ne veux partager cette faute.

Je ne donne ici que le sens et l'abrégé de cette longue conversation, où le roi passa tour à tour de la colère à la cajolerie. Elle avait lieu dans l'île.

En rentrant au palais, la reine était dans sa chambre toute en larmes. Les princesses pleuraient aussi. La reine avait causé avec le roi de Naples, et les espérances de mariages étaient tout à fait détruites. Après s'être expliquée sur la politique avec son neveu, elle ajouta qu'elle ne voulait pas le laisser partir sans lui parler de tout ce qui s'était passé depuis plus d'un an à propos du mariage de la princesse Marie avec le prince de Syracuse. Le roi de Naples répondit :

— Vous savez le goût que j'ai pour les liens de famille. Lorsqu'il y a deux ans on me parla d'un mariage entre une princesse de France et Syracuse, je l'acceptai avec plaisir.

Vous vous rappelez qu'il le rompit sur des négociations d'argent. Syracuse en voulait davantage ; je le blâmai et lui donnai tort, car moi je trouvais cela fort suffisant. J'étais peu satisfait de la conduite de mon frère qui se faisait le chef des mécontents de Sicile. Il me demanda après quelques mois de faire un voyage en Europe, j'y consentis, et lui donnai tout l'argent nécessaire ; arrivé à Paris, il y resta au lieu de se promener en Europe, et revint ensuite à Naples, où il recommença à se mettre à la tête des mécontents. Je lui retirai son gouvernement, non à cause de son désir d'épouser la princesse Marie, mais pour sa conduite politique. Un vaisseau portant l'amiral de Rigny arriva à Naples. Cet ambassadeur, au lieu de me parler doucement, s'exprima avec hauteur. Je devinai l'intention de ses paroles. Puis Syracuse, qui avait fort mal parlé de la princesse, se mit à dire partout qu'il l'épouserait, qu'il saurait bien m'y obliger ; je pris alors la résolution de n'y jamais consentir. Si vous m'eussiez envoyé un ambassadeur qui m'eût parlé amicalement, j'aurais consenti, mais dès que je vis qu'on voulait me forcer, je pris la résolution de ne pas céder, et mes résolutions sont *irrévocables*.

La reine sentit tout ce qu'il y avait de blessant dans ce langage. Elle mit fin à la conversation et M. Thiers et le roi la trouvèrent en larmes, contant à la princesse Marie qu'elle devait renoncer à Syracuse. Sans chercher à la blesser, M. Thiers lui fit sentir que le roi de Naples était circonvenu par les rois absolutistes, et qu'il ne fallait pas espérer d'alliance de ce côté. Puis il dit au roi :

— Vous voyez, Sire, comme on est disposé à reconnaître votre principe. Il faut, puisque vous voulez marier vos enfants, accepter le prince de Cobourg pour la princesse Clémentine, et ne pas attendre et laisser échapper cette occasion.

— D'abord, s'écria la reine hors d'elle et devenant rouge comme une personne qui s'est longtemps contenue, je ne consentirais jamais à ce mariage si le pape ne donne pas les dispenses (le prince de Cobourg est protestant, et la reine excessivement dévote).

— Madame, rassurez-vous, le pape n'a rien à vous refuser.

— Rien à nous refuser ! Je suis si malheureuse ! Mes pauvres enfants, rien ne tourne bien pour eux. Je ne les éta-

blirai jamais. Ha ! Cette couronne ! Voilà ce qu'elle nous a apporté !

Sur ce, M. Thiers la rassura encore, répétant qu'on obligerait bien le pape.

— Mais je ne veux pas qu'on le tourmente, ce pauvre homme !

Enfin la reine était dans une agitation digne de pitié. Tous les sentiments de fierté, d'amour maternel l'obsédaient. Le roi lui parla avec affection pour la calmer, et M. Thiers revint à Saint-James, laissant le roi réfléchir sur son ultimatum.

Le soir, Sa Majesté fut se promener à Saint-Cloud. Il laissa la reine au château, et se rendit chez M. de Montalivet que certainement il chercha à ébranler sur l'affaire d'Espagne, car les rois ne dérogent guère à l'étiquette que dans leur intérêt personnel.

Dimanche, 14 août 1836.

Le roi a écrit ce matin à M. Thiers qu'il irait à Paris voir son Musée, et qu'il passerait la matinée en courses. M. Thiers, de son côté, s'est décidé à aller chez M. Marochetti (1), à huit lieues de Saint-James, afin de se distraire de ses discussions avec le roi. Il lui a écrit son projet, lui disant qu'il était agacé et souffrant, qu'il reviendrait pour dîner.

En rentrant à six heures, je lui ai conté la visite du roi à Montalivet, que j'avais apprise par le duc Decazes, qui craignait une crise ministérielle parce que le roi ne céderait pas. Cela ressortait d'une conversation qu'il avait eue la veille avec Montalivet après le départ du roi, de Breteuil. Puis, à deux heures, on avait apporté une lettre de Montalivet, que M. Thiers ouvrit à six heures. Montalivet disait que le roi était très monté, qu'il lui avait donné d'excellentes raisons et engageait M. Thiers à le ménager !... Le pauvre homme avait sans doute eu la tête tournée par la visite du roi, et toutes les paroles données à M. Thiers de tenir bon avaient dû s'évanouir devant les séductions royales. Il finissait par mander au président du Conseil qu'il le verrait dans la soirée, ou le lendemain.

A cette épître, M. Thiers répondit aussitôt : « Si vous me

(1) Statuaire (1805-1868). Auteur d'un des bas-reliefs de l'Arc de Triomphe et d'une statue d'Emmanuel Philibert, pour lesquels il fut créé baron.

demandez d'avoir de la déférence et du respect pour le roi, j'y suis tout disposé ; mais si vous me demandez de me déshonorer en abandonnant la cause de l'Espagne, je ne céderai pas. Je comprends que vous vous soyez laissé persuader par les paroles du roi. Mes résolutions n'en sont pas moins arrêtées. » Ceci n'est que le sens de la lettre, qui était courte, mais rédigée avec une énergie et une convenance respectueuse pour le roi qu'il ne m'appartient pas de reproduire, mais qui dut faire réfléchir le courtisan...

M. Thiers, qui regardait déjà la sortie du cabinet comme probable, la vit à peu près certaine, et résolut de ne rien céder pour conserver un pouvoir auquel il n'était attaché que dans l'espérance de faire de belles et bonnes choses pour le pays. Il se hâta de s'habiller pour descendre au salon. Il causa fort librement pendant le dîner. En sortant de table, on lui remit une dépêche télégraphique qui lui annonçait l'arrivée de Bugeaud à Toulon. Ce général, aussitôt la réception de sa lettre, s'était embarqué pour se rendre à Toulon. Son arrivée est le signal de la crise avec le roi, et M. Thiers sent qu'il faut en finir d'une manière ou d'une autre. Le duc Decazes est venu dans la soirée. Il lui a conté que Mme de Castellane (amie intime de M. Molé) avait dit à Mme de Barante que le roi avait fort engagé M. Molé à ne pas s'absenter, parce qu'il pourrait avoir besoin de lui. Cela voudrait dire que le roi travaille sourdement à se préparer un ministère dans le cas où M. Thiers ne ploierait pas devant la volonté royale. M. Sauzet, garde des Sceaux, qui était chez M. Thiers, a écrit à M. de Montalivet pour lui annoncer qu'à la fin de la soirée il irait avec le président à Breteuil. Effectivement, à dix heures et demie ils sont partis. Arrivés à onze heures, Montalivet n'y était pas. Mme de Montalivet a dit qu'elle ne savait où était son mari, qu'elle avait ouvert la lettre de M. Sauzet pour voir si elle contenait quelque chose de pressé. Puis, ces messieurs sont revenus à Saint-James. M. Sauzet y a trouvé une réponse de Mme de Montalivet, qui disait que son mari était peut-être à Neuilly. A peine le garde des Sceaux l'avait lue, qu'un garde à cheval est venu pour la rechercher. On a répondu qu'elle avait été remise au garde des Sceaux. Mais il nous a paru fort inconvenant que la femme d'un ministre se permît de lever le cachet d'une lettre adressée à son mari par un de ses collègues. C'est au moins une lourde

bêtise, et la pauvre femme est sujette à en faire et à en dire. Ces tergiversations semblent cacher quelque intrigue entre le roi et Montalivet ; peut-être s'occupent-ils ensemble d'une formation de cabinet.

Lundi, 15 août 1836.

Ce matin le roi a écrit : « Mon cher ministre, je vais à Saint-Denis avec le roi de Naples. Je reviendrai à quatre heures. J'espère que votre santé est meilleure. »

Après cette lettre, M. Thiers a demandé à M. le duc d'Orléans s'il voulait le recevoir. Ce prince avait été fort malade la nuit, et reposait ; on n'a pu entrer. Le secrétaire de M. Thiers y retournera, et lui fera dire l'heure où ce prince recevra. M. Thiers veut lui conter sa situation d'esprit, et les raisons qui l'engagent à résister au roi.

Le maréchal Maison est venu à dix heures. Le roi lui a fait demander plusieurs fois par jour les états des hommes qui s'enrôlent. Le ministre persiste à dire qu'il ne les a pas. Il les fait faire dans son cabinet pour n'être pas trahi par les bureaux auprès du roi. Il doit revenir pour causer avec Sauzet, Montalivet et le président du Conseil.

A dix heures et demie, l'ambassadeur d'Autriche est arrivé à Saint-James d'un air très amical.

— Il faut d'abord que je m'acquitte d'une commission de Mme Apponyi. Elle fait danser quelques personnes mercredi en très petit comité, et elle serait bien fâchée qu'il se passât le moindre divertissement chez elle sans que Mme Thiers y fût, et Mme Dosne. Priez ces dames de vouloir bien venir, nous y tenons beaucoup.

— Mme Thiers est malade, mais si elle est en état, elle fera certainement tout ce qu'elle pourra pour se rendre avec sa mère à votre invitation.

— Et puis, dit l'ambassadeur, j'ai encore une queue de cette conversation de mariage. Voici une lettre de M. de Metternich. Elle était pour moi seul, confidentielle, mais j'ai voulu vous la montrer.

On sait en diplomatie ce que signifient ces lettres confidentielles. Alors qu'on les laisse voir, on en a l'ordre. Celle-ci était fort belle, et beaucoup mieux rédigée que la précédente. Elle était sur le ton de la confiance et de l'intimité. On doit, écrivait le prince, débiter mille absurdités sur la cause du refus de la jeune princesse Thérèse, et tout le monde est dans

l'erreur, M. de Sainte-Aulaire, comme les autres. Il faut beaucoup de pratique et d'habitude des affaires pour discerner ce qu'il y a de fondé dans les propos, dans la presse. L'Europe entière a les yeux tournés sur la France ; elle est effrayée de son mouvement : Paris avec ses assassinats, ses discussions, semble un champ de bataille, et comme il n'y a rien qui soit plus public qu'une princesse élevée dans un parfait repos, elle a pris peur comme lui et a même dit ce mot lors de l'attentat d'Alibaud : « Si j'avais dit oui, je serais morte aujourd'hui. »

— Non, monsieur le comte, je persiste à croire que ce ne sont pas les vraies raisons. C'est votre aristocratie de salon, ce sont vos faiblesses à vous. Vous avez cédé aux passions de la princesse Sophie. Soyez-en persuadé, on n'a rien à m'apprendre là-dessus. M. de Metternich a vu de grandes choses, moi j'en ai vu de rudes. J'ai aussi mon expérience des affaires, et je sais Vienne comme il sait Paris. J'accorde à M. de Metternich que la princesse peut avoir eu peur. Mais nous n'inspirons pas que ce sentiment. Nous imposons, nous plaisons, nous faisons peur. Si j'avais été le maître, monsieur le comte, je n'aurais ni recherché, ni voulu ce mariage. Nous sommes des parvenus, il faut nous unir à des parvenus qui aient le même principe. Vous voyez toutefois qu'on peut être parvenu, et de fort bonne compagnie, et qu'il n'est pas trop désagréable de vivre avec un révolutionnaire comme moi.

— Oui, reprit M. Apponyi, mais si vous vous unissez à des parvenus, des parvenus ensemble ne se soutiennent guère.

— Apprenez, monsieur le comte, que ces parvenus sont tout aussi illustres (faisant allusion au roi et à la famille royale) que les princes de la maison d'Autriche et que qui que ce soit. Nous devons être indépendants, et de plus avoir l'air de l'être. Le roi parle trop avec vous, monsieur le comte ; heureusement, vous êtes tous, dans le corps diplomatique, de très honnêtes gens, mais cela n'empêche pas le roi d'être sensible à vos flatteries. Il n'y a que moi qui devrais vous parler, et tout irait mieux si j'étais le maître ; et si je l'avais été, je n'aurais pas suivi la politique qu'ont suivie les doctrinaires, et aujourd'hui vous seriez moins tiraillé. Je ne vous aurais pas dit un mot de Varsovie ; je vous aurais dit pour Cracovie : faites vos affaires, je fais les miennes.

— Hé ! Vous seriez intervenu en Espagne?

— Justement, monsieur le comte. Nous ne serons tous tranquilles que lorsque nous aurons pris chacun notre parti sur notre principe.

— Oui, c'est votre opinion, répondit M. Apponyi.

— Vous ne la partagez pas, parce que vous avez des préjugés. Moi, je n'en ai pas. Je trouve fort bien que vous gouverniez à votre façon, mais je veux la même liberté pour notre politique, et si j'ai quelque qualité d'esprit, c'est surtout l'impartialité. M. de Talleyrand me dit toujours : « Vous ressemblez au sol... (?) de 89, vous n'avez pas un préjugé. » Je sais que vous avez tous donné de l'argent à l'Espagne.

— Mais non, reprit M. Apponyi.

— Si, je le sais, et ne vous en veux pas. Chacun joue sa partie ; la nôtre est d'envoyer des troupes, et si je suis le maître, je le ferai. Monsieur le comte, souhaitez que je sois le maître, car la république sera écrasée et le carlisme aussi.

Toujours lundi, 15 août.

M. Thiers n'a pu voir M. le duc d'Orléans. Ce prince a été fort malade dans la nuit. M. Thiers attend M. de Montalivet pour prendre un parti. Il le veut définitif et immédiat. M. d'Argout écrit de la frontière que rien n'est perdu, qu'en envoyant Bugeaud bien vite on peut sauver la reine. Bugeaud est à Toulon. Il accepte la mission et attend les ordres pour aller en Espagne. Mais le roi perdra tout avec son opiniâtreté. M. Thiers va encore aller chez lui pour essayer de lui faire comprendre ses véritables intérêts, mais il désespère de le persuader ; il est désolé de cette faute que le gouvernement va commettre.

M. Thiers a vu le roi. Il lui a parlé. Le roi a dit qu'il consentirait peut-être à envoyer Desmichel en Espagne. Tout cela est pour gagner du temps. M. Thiers le voit bien. Il voulait Bugeaud parce que c'est un homme de cœur, de probité et d'action, et qu'il ne veut pas donner un secours pour la forme, mais empêcher l'anarchie ou le carlisme de s'établir en Espagne.

Mardi, 16 août 1836.

M. de Montalivet est venu ce matin pour ébranler M. Thiers dans sa résolution de se retirer ou de faire prévaloir son

système sur l'Espagne. Il n'a réussi qu'à le fatiguer et à lui donner peu bonne opinion de son caractère. Bien résolu, M. Thiers avait écrit le matin même une lettre à M. le duc d'Orléans pour lui annoncer sa décision. Il a cru devoir cela à ce prince, qui s'est très bien montré dans ces sortes d'affaires, et qui verra avec peine sa retraite.

A trois heures, le Conseil s'est réuni à Breteuil. La discussion a été vive, M. Thiers a été inébranlable. Il a annoncé sa retraite à ses collègues. Passy a été très énergique, et veut suivre M. Thiers. Sauzet, Maison, d'Argout sont absents. Le pauvre Pelet voudrait rester. Quant à Montalivet, il s'est montré un véritable courtisan de l'opinion de son maître, et après avoir donné sa parole de suivre le drapeau du président, il déserte ; il a même écouté que M. Thiers lui dît de rentrer avec Guizot. Cette défection n'est pas étonnante de la part de ce Dauphinois faible aux volontés du roi, fin, égoïste, intéressé, ambitieux, ne pouvant, ne voulant faire sa fortune politique que par le roi.

On s'est séparé, devant le lendemain tenir un conseil préparatoire à Saint-James, et un définitif à Neuilly, pour annoncer au roi la résolution du cabinet.

A sept heures, il est venu un Anglais chez M. Thiers, pour lui révéler un complot contre le roi et lui, qui devait éclater le lendemain. Ce monsieur voulait un million pour son secret. M. Thiers l'a envoyé sous bonne garde au ministre de l'Intérieur, en engageant son collègue, si cet homme ne disait rien pour rien, à l'envoyer en prison ; à la préfecture de police, on croit l'homme, qui a été dans la diplomatie anglaise, un peu fou.

Mercredi, 17 août 1836.

Le roi a fait appeler M. Thiers à dix heures. Celui-ci lui a annoncé sa résolution de retraite si on ne le laissait pas libre d'arranger les affaires d'Espagne comme il l'entendait. Sa Majesté l'a supplié, cajolé, menacé, s'il ne pouvait former un ministère, de se retirer au château d'Eu et de lui laisser la responsabilité du tout. Cela est bon pour le discours et pour ébranler par obsession.

M. Thiers est rentré ému, mais décidé à partir. Il a reçu, au milieu de la discussion en Conseil, une dépêche d'Espagne annonçant qu'une révolte à Saint-Ildefonse avait eu lieu, que les troupes avaient proclamé la constitution de 1812, et que

la régente l'aurait acceptée. A Madrid, l'agitation commençait. Cette dépêche télégraphique était de l'ambassadeur d'Espagne, M. de Reyneval. Elle a jeté le trouble dans le Conseil et le désespoir dans l'âme de M. Thiers qui est obligé de suspendre sa décision de retraite sur cette nouvelle, et d'attendre, pour secourir ce gouvernement, de savoir s'il existe encore. Sera-ce le carlisme ou l'anarchie qui l'emportera? Voilà ce que M. Thiers voulait éviter depuis deux ans. Il voulait que la reine eût un gouvernement analogue au nôtre. Maintenant, avec cette constitution qui ressemble à celle de 91, la régente pourra-t-elle tenir? C'est une énigme, et c'est un grand et fâcheux événement pour la France, le roi et le ministère. M. Thiers le sent. Mais comment y remédier maintenant? Il est peut-être trop tard, et les préparatifs si bien organisés ne serviront peut-être à rien. Le roi ne voit dans cet événement que l'espérance de conserver son ministère. Il ne calcule pas tout ce qu'il peut y avoir d'inconnu et de fâcheux dans l'avenir.

Montalivet a déjeuné chez M. Thiers. Il avait l'air honteux d'un écolier qui a menti.

Toujours mercredi.

Quelques détails sur la conversation que le roi a eue ce matin avec M. Thiers.

— Guizot a du talent, j'en conviens, disait le roi à M. Thiers, qui l'engageait à le prendre puisqu'il voulait se retirer. Mais il a peu de ressource dans l'esprit, et quant à son courage, je n'y compte guère lorsqu'il sera associé à Molé, lequel meurt d'envie d'entrer, mais reculera au dernier moment. Montalivet n'a pas d'esprit, du courage, médiocrement...

— Mais, reprit M. Thiers, il en a montré lors du procès des ministres.

— Je le sais, mais voyez-vous (en se frappant le front), il n'a pas de ça! Et puis souvent malade. Depuis qu'il est rentré au ministère, il a été continuellement pris de la goutte. Mon cher ministre, il ne faut pas me quitter. Vous n'avez pas réfléchi à tout le mal que vous allez me faire. On dira : ce roi ne peut vivre avec personne! En sortant sur la question d'Espagne, vous m'attachez au front un écriteau de carlisme, et peut-être vous compromettez une couronne.

Et le roi, qui raisonnait si bien, persistait dans son aveu-

glement personnel. On a vu plus haut que M. Thiers ne céda pas à ces raisons.

Jeudi, 18 août 1836.

M. Thiers a reçu une lettre du roi Léopold où il déplorait l'aveuglement du roi sur l'Espagne, et la retraite de M. Thiers.

Vendredi, 19 août 1836.

On a reçu un courrier qui a apporté quelques détails sur l'émeute de Saint-Ildefonse. La reine y a montré beaucoup d'énergie. Seule, sans aucune défense, elle a longtemps résisté aux cris des factieux qui voulaient pénétrer près d'elle. Enfin elle s'est décidée à en recevoir une douzaine en députation. Ils étaient soldats et sous-officiers, car les officiers, n'ayant pu empêcher la révolte, n'ont du moins pas voulu y prendre part. Les factieux voulaient que la reine jurât la constitution. Elle a résisté, disant qu'elle n'en avait pas le droit, qu'il fallait attendre que les Cortès réunies l'y autorisassent. Enfin, après plusieurs heures de résistance, et sans appui aucun, elle leur a seulement permis de proclamer la constitution jusqu'à ce que les Cortès soient réunies. Ils ont exigé qu'elle mît sa signature à cet acte, bien qu'elle dît n'en avoir pas le droit. Pour elle, elle a tenu bon, et n'a rien juré, quoique prisonnière à Saint-Ildefonse. Les factieux prétendaient qu'ils voulaient avoir plus de liberté, ne pas payer de droit sur le sel. Ils ne se doutaient pas de ce que c'était que la constitution de 1812. Du reste, ils protestaient de leur fidélité aux *deux reines*, et n'en voulaient, disaient-ils, qu'au tyran don Carlos.

Cette nouvelle a fort agité Paris. Le ministère tenait encore et l'on attendait ces nouvelles pour savoir ce que ferait le gouvernement français. Le recrutement et l'armement de la Légion tiennent toujours. M. Thiers se décidera d'après les événements...

Samedi, 20 août 1836.

Le roi a écrit ce matin à M. Thiers de venir le voir. M. Thiers exige toujours qu'on réunisse les troupes sur la frontière, afin qu'elles soient prêtes à entrer, si cela était bon pour la cause et la sûreté de la reine.

Il rentra chez lui. Une nouvelle télégraphique est arrivée

à midi. Elle annonçait que la constitution avait été proclamée à Madrid, qu'Isturiz s'était retiré avec tout le cabinet, que Quezada, qui avait tenu bon jusqu'au bout, était remplacé par le général Rodil. On nommait pour ministres de la nouvelle constitution Tallavera et d'assez braves gens... Maintenant il faut laisser les événements se dérouler, et assister l'arme aux bras aux désastres de ce pays. Peut-être sera-t-il plus raisonnable qu'on n'a lieu de l'espérer?

Dimanche, 21 août 1836.

Mgr le duc d'Orléans est venu ce matin à neuf heures à Saint-James faire ses adieux à M. Thiers, parce qu'il allait monter en voiture pour se rendre au camp de Compiègne. Il lui a raconté qu'il avait eu une scène violente avec le roi sur les affaires d'Espagne, que Sa Majesté avait été jusqu'à lui dire qu'il était son fléau, et encore, a-t-il ajouté, au moment où je m'occupais de payer les dettes que tu as faites pour ton voyage. Piqué, le prince royal a répondu qu'il ne demandait l'aumône à personne. Tout cela est devenu très grave. La reine, qui était présente, ainsi que les princesses, était au désespoir, et le roi et son fils se sont séparés très mal disposés l'un pour l'autre. M. le duc d'Orléans a supplié M. Thiers de tenir au pouvoir le plus longtemps possible, et de tâcher d'adoucir et de calmer le roi qui a la tête perdue sur la question d'Espagne, puis il a quitté M. Thiers de la manière la plus affectueuse. La veille, le samedi 20 août, M. Thiers avait été chez lui, et l'avait trouvé aussi parfaitement bien disposé pour l'Espagne, et fort désireux que M. Thiers pût faire prévaloir son opinion.

Mardi, 23 août 1836.

Le roi persiste dans ses idées d'abandonner l'Espagne. M. Thiers veut au contraire que les événements se déroulent avant de prendre un parti (1).

MADAME DOSNE.

(1) Thiers donna sa démission et Molé constitua un nouveau ministère le 6 septembre.

La Boutique
ou
les cinq parties du monde

La cloche dans la boutique tinta. Timbre singulier comme, certes, on n'en trouverait pas chez les marchands de sonnettes. Il datait, peut-être, de l'année où la maison avait été construite ou rebâtie. Car ce quartier d'Anvers, entre la cathédrale et le port, a des fondations aussi anciennes que la cité primitive, elle-même née de la légende du géant Antigonus. Un dispositif ingénieux faisait correspondre le chambranle de la porte vitrée avec un ressort qui déclanchait le heurt du marteau sur une cloche de bronze. Cloche en miniature, analogue à celles de l'octave supérieure dans un carillon de beffroi flamand. Et peut-être venait-elle, en effet, d'un fondeur médiéval, écartée un jour du chapel harmonieux, grain usé, atteint d'une fêlure invisible et suspendu à la hauteur des épices odorantes dans le magasin sur lequel régnait aujourd'hui Paula Van Dyck, la belle marchande de denrées coloniales.

Il n'est pas de ville au monde où l'on porte aussi aisément le nom d'un peintre gentilhomme, en vendant des oranges et du sucre candi. Le mari de Paula s'appelait Antoine. Elle était née Camoëns, de souche lusitanienne, et, bien que blonde comme la bière, aurait pu revendiquer aux racines de son arbre généalogique une graine envolée du sol portugais. Sur les branches, chargées de rameaux, tous les métiers anversois se hisseraient sans peine. Et les plus fructueux commerces et les bancs d'œuvre de Notre-Dame et de Saint-Jacques, sans oublier un siège scabinal et plusieurs stalles de chanoines.

La porte poussée, le timbre continua de vibrer, animant le moindre recoin de la boutique de sa grêle sonorité. La main de l'étranger y mit fin en refermant l'huis. Mais personne ne vint encore, et le bouquet des épices eut le temps d'envoyer son parfum mélangé. Synthèse d'odeurs violentes et contradictoires, comme le son de la cloche, elle s'apaisait au bout d'un instant. Un pas précis, feutré, vint du fond de l'arrière-boutique et mourut sans franchir la limite du comptoir. L'homme se sentit dévisagé et repoussé. Il y eut d'autres allées et venues. Qu'est-ce qui l'empêchait d'apercevoir les formes mystérieuses attirées par son apparition? Impatienté il allait frapper du poing sur le bois ciré de l'étal, quand la voix de la patronne brisa l'élan de sa colère.

— Le bonjour, monsieur, excusez-nous, on ne savait pas pour qui c'était...

Pour qui? Le bizarre aphorisme. Lui ne venait pour personne et maintenant il se trouvait embarrassé. Sans penser il répondit comme à une question posée :

— Mais vous ferez très bien l'affaire, madame. Je voulais acheter des oranges.

— C'est ce que pensait Carmen. Son frère Éric l'en a dissuadée. Et les jumeaux Japh et Cham n'ont point voulu s'accorder sur la couleur de votre visage. Venez-vous de Hong-Kong ou de Port-Saïd? Ma fille aînée Raha, qui est dactylo à l'armement, saurait déjà le nom de votre navire. Elle n'est pas rentrée. Alors, je me suis dérangée.

Paula Van Dyck, sous la complaisance professionnelle, laissait percer quelque mécontentement. Elle montrait du doigt les hautes caisses éventrées de fruits espagnols. L'acheteur, intrigué, rougit en s'excusant :

— Je ne voulais déranger personne. Mais la vitrine est si tentante !

Le compliment porta.

— Je dirai ça à Antoine Van Dyck, mon mari.

— C'est un beau nom.

— N'est-ce pas. Nous en sommes fiers. Mais, pour savoir, vous n'êtes pas un matelot?

— Officier de T. S. F. Premier voyage et première escale à Anvers.

— La bienvenue, monsieur.

— Oh ! merci... Je ne suis pas entré seulement pour les oranges. Vous avez une Sainte Vierge, sur la maison.

— Oui, mais elle n'est pas à vendre. Elle est là, depuis des cent ans. Aux jours de fête on lui met une plus belle robe. Et le soir, c'est Carmen qui allume la lampe...

— Alors j'ai pensé que vous ne ririez pas si je vous demandais où il faut mettre un cierge à Notre-Dame. Nous avons presque fait naufrage. Et j'ai promis...

Il n'y eut plus de vendeuse, mais au delà du comptoir abandonné une femme accorte et souriante, toute débordante de santé et de vie. Elle frappa dans les mains, criant les cinq noms étranges, car une grande jeune fille entrait au moment même :

— Raha, Eric, Jahp et Cham, Carmen ! Venez, écoutez tous : voilà un officier de bateau qui a promis un cierge à Notre-Dame.

La boutique se peuple comme l'univers. Autour de la mère brillante, tel un astre, les cinq enfants font figure de continents ensoleillés. Et l'odeur des épices navigue entre eux, ainsi qu'une caravelle de conquistadors. L'étranger débarque et s'annonce :

— Patrick O'Flanahan, de l'État libre d'Irlande, officier à bord du cargo mixte *Erinia*.

— Vous n'avez pas perdu de temps, monsieur, pour venir à terre. L'*Erinia* n'a pas encore sa place à quai.

C'est la dernière venue qui parle. Elle dépose une mallette sur le comptoir. Sanglée dans l'imperméable blanc, la tête emprisonnée sous la coiffe de feutre, elle paraît mince, type banal de la fille de bureau en une cité maritime. Mais sa sœur Carmen, enfant ardente et impulsive, s'est jetée vers elle et la dépouille du harnois d'emprunt. La forme féminine s'amplifie, flotte un peu dans une robe de coton aux violentes colorations appliquées. Les hanches roulent, la chevelure ébouriffée est d'un noir de jais, la face languide fait une tache pâle avec des yeux pleins de reflets bleus.

— Rahara, notre aînée, présente Paula avec simplicité.

— L'Océanie, fait Patrick, machinalement. J'en viens.

Et, sans que les yeux les eussent cherchés, les cristaux des sucres exotiques luisent dans les hauts bocaux sur les étagères de droite.

— Si l'*Erinia* prend un chargement pour un port américain, je verrais bien si votre « Goss » n'a pas de manquant. Il faut qu'un jour je voie du pays.

Le grand garçon imberbe désigné sous le nom d'Éric lança le propos avec un parfait accent nasillard et, saisissant sur une tablette, à gauche, un paquet ouvert et décoré d'une vignette :

— *Chewing gum!* offrit-il en puisant lui-même.

Mais l'assaut d'un couple bruyant mit une turbulence incroyable parmi la paix de la boutique. Il y eut une chute, un éventrement odorant de sacs de thé dans le lait répandu de noix palmiques. Deux garnements se relevèrent en criant sans qu'on pût démêler leurs voix aiguës :

— Moricaud !... Diable jaune !...

La mère rit, impavide :

— Ce sont nos sauvages... on ne dirait pas des chrétiens.

— Mais moi, je suis chrétienne, mère, et je mènerai monsieur à la vraie Notre-Dame. As-tu deux francs, officier, et le goût de me suivre dans une rue étroite? Je te ferai accomplir ton vœu en pèlerin fidèle...

Et la benjamine entraînait déjà l'Irlandais vers l'obscure chapelle de l'antique cathédrale.

— Si monsieur, en revenant, veut partager notre souper, je l'invite de bon cœur.

Et tous d'approuver la phrase venue d'un recoin invisible. Il fallut hausser le menton et mettre la main en abat-jour sur le front pour découvrir les marches d'un escalier, menant à quelque réduit d'étage. Deux pieds chaussés de pantoufles, un long tablier, un buste ventru, la plus débonnaire et replète figure ronde encadrée d'une barbe, Antoine Van Dyck descendit enfin.

— Un marin, un Irlandais, un bon catholique et qui plaît à toute la famille. Qu'il soit chez lui à l'épicerie des *Cinq parties du monde.*

Pour gagner l'église Notre-Dame il ne faut traverser que la rue, la rue au Fromage faisant angle avec la rue au Lait sur la façade de l'épicerie Van Dyck, que chevauche, sous verre, la madone flamande en robe raide. La tour jaillit tout à coup, comme un mât planté à même la ruelle, et c'est l'église qui est le vaisseau, balancée sur des eaux infinies. Au brasier d'une chapelle, sombre autant qu'une soute, Patrick a ajouté l'aliment d'une flamme nouvelle. Non sans lui imposer de faire comme elle, la fillette a ouvert les bras en croix pour les sept *Ave* flamands qu'il récite en gaëlique. Elle l'entraîna ensuite par le tunnel sous la tour pour admirer le puits de fer forgé sur la petite place et le précipiter ensuite à la gloire du quadrilatère devant l'hôtel de ville aux façades rutilantes. Elle lui conta, à sa manière, l'histoire du Brabo et du géant, le fit virevolter à travers les ruelles équivoques, autour de l'église Saint-Paul, comme l'ange guidant le jeune Tobie. Par la Vieille Boucherie enfin, Carmen ramena le marin au port d'attache des *Cinq parties du monde.*

— Maintenant, tu connais Anvers, fit-elle. C'est le cœur de l'Europe et c'est mon cœur aussi.

Elle lui avait tenu la main pendant l'entière promenade. Il n'avait aucun effort à faire pour se trouver arrivé. Navigateur novice, enfant d'une île inquiète au bord des routes mondiales, l'océan est sa patrie. Chaque escale le renverrait à l'amour des solitudes marines. Ici pourtant il sentait la terre et, avec elle, le goût de la famille et

du bonheur. Comme on y paraissait, au contraire, avide de mouvement et d'exotisme ! L'enseigne se balançait sous la Vierge ; les noms des enfants, avec l'odeur des épices, écartelait le cœur aux quatre coins de l'univers. Seule Carmen, la dernière née, ramenait au foyer, à la ferveur paisible.

Dans la « salle » construite à l'autre bout de la maison, à côté de la cuisine, l'odeur du repas vespéral combattait victorieusement les parfums de la boutique. A table les enfants, bien sagement, attendaient, la serviette au col, que la mère ou le père les servît, selon qu'il s'agît de la soupe ou du rôt. L'hôte fut placé entre Paula et celle qu'on lui avait présentée sous l'étrange nom de Rahara. On s'oublia vite à l'appeler bonnement Josée, abréviation de Joséphine. Éric ce fut plusieurs fois Albert ; et les jumeaux se rebellèrent parce que, ayant renversé un verre de bière blonde, ils furent désignés par la servante irritée comme Louis et Michel. Carmen gardait le droit à son nom romanesque. A la fin l'épicier eut un gros rire et, tapant sur l'épaule de Patrick :

— Eh bien, Flanaham, vous devez nous prendre tous pour de drôles de pistolets !

Mme Van Dyck se leva, brusquement, pour ordonner à la petite de dire les grâces et, tout aussitôt, l'officier vit que, le devoir de l'hospitalité accompli, il redevenait pour tous l'étranger de passage...

Chaque jour il chercha à rompre un peu plus la digue de silence et d'incertitude à laquelle il se heurtait une fois le seuil franchi. On ne pouvait en douter, Antoine Van Dyck, commerçant et marguillier, confondait avec son étalage et la flèche de la cathédrale l'horizon de sa destinée. Et c'était comme cela depuis des siècles. Le port, le fleuve, l'océan, qu'avait-il besoin d'en connaître les réalités enivrantes? Il en vivait, mais chez lui et sous la bénédiction du clocher paroissial. Les enfants, ceux du moins que la vie orientait déjà, étaient bien de sa descendance. La fausse Raha n'avait rien d'une héroïne de Loti. Patrick, qu'elle avait emmené un matin dans la direction de l'armement du quai Jordaens, crut pouvoir esquisser sur la foi de son teint mat, de ses yeux d'ombre et de sa chevelure emmêlée, le rappel d'un rêve océanien. Elle le déçut aussitôt en lui présentant comme son fiancé un gros garçon réjoui et balourd dont elle ajouta avec orgueil :

— C'est un assureur !

Et quant au pseudo Éric, il n'avait même pas fallu l'offre refusée du capitaine de l'*Erinia*, ingénument transmise par l'officier de T. S. F., pour faire éclater son instinct sédentaire. Le dimanche où l'étranger, ayant annoncé son départ imminent, avait été convié au

copieux repas d'une heure, par bravade Antoine Van Dyck feignit une résolution subite :

— J'ai des propositions pour le rachat de nos affaires. J'ai bien envie d'accepter si on double le prix. On vivra de ses rentes et partiront qui voudront...

L'adolescent devint pâle. Avec des larmes, il cria :

— Père, il ne faut jamais, jamais faire cela. Je suis Albert Van Dyck, successeur d'Antoine.

Et ce fut une touchante explosion de sensibilité familiale. Les jumeaux en profitèrent pour sortir leurs bulletins scolaires qui portaient une note péjorative : « Louis et Michel n'ont pas su leur leçon de géographie. »

— Eh bien ! quelle était cette leçon, voyons?

— L'Asie et l'Afrique, firent les enfants penauds.

L'épicier se tapa les cuisses et, regardant son épouse :

— Elle est bien bonne, s'esclaffa-t-il, pour un Japhet et un Cham !

Mais Paula ne rit point. Elle appela sur ses genoux la petite qui blottit contre les cheveux blonds sa tête brune. Elle la caressa longuement sans parler. On desservit la table, on ouvrit la fenêtre. Les fumées du repas s'enfuirent vers un ciel d'opale où la flèche de Notre-Dame ressemblait à une statuette d'argent ancien dans un écrin. L'épicier congestionné souhaita bonne chance au marin et s'en fut à la Gilde, tirer à l'arbalète. Albert le suivit, inquiet, comme son ombre, désireux de s'initier au noble jeu, fût-ce en faisant le fou et en ramassant les flèches perdues. Les jumeaux émigrèrent à la cuisine où la servante se défendait de leurs entreprises à l'aide de taloches qu'elle compensait par des reliefs de gâteau. Josée hésita un instant sur le seuil. Fallait-il abandonner sa main tiède au marin qu'on ne reverrait plus? Elle lui était reconnaissante d'avoir subi son charme et de lui avoir fait expérimenter son pouvoir. Un bon garçon l'attendait qui était le bonheur calme. C'est lui qui bénéficierait de son trouble après tout. Elle sortit vivement, sans bruit.

Et quelqu'un profita des minutes qui suivirent pour révéler le mot de l'énigme. Paula, oisive, engourdie par la chaleur du repas, se mit à parler doucement.

— Mettez-vous là, dans ce fauteuil, monsieur Patrick. Vous avez bien le temps. L'*Erinia* part ce soir, m'avez-vous dit. Elle n'a fait à Anvers qu'une escale de hasard. Cela ne se reproduira plus. Nous avons surtout des lignes régulières. Elles vont vers les autres parties du monde. Et quand on est heureuse et quand on a le temps, on aime songer qu'on est soi-même répandue dans l'univers. Tout ici

est immobilité ou mouvement dans un coin de boutique, dans un morceau de terre, dans une nef d'église, ce qui ressemble à de l'immobilité encore. Mais le cœur est soulevé par le flux qui monte et descend au long du quai, par l'entrée et la sortie des navires, par l'odeur des épices et les figures colorées des passants. On est d'Anvers et on le reste, qu'on porte le nom d'un peintre flamand ou d'un poète portugais. On a des enfants nombreux et qui s'appellent Albert, Joséphine, Louis, Michel, saints de chez nous dont les statues ne font concurrence qu'à la Notre-Dame de notre façade. Mais ce sont aussi les fruits d'un rêve sans limite, comme l'enseigne de l'épicerie. Un jour on apprend qu'une princesse des Tropiques s'appelait Rahara ; et en jouant on fait signe à son aîné en criant, pour voir : « Raha ! » Elle répond à l'appel et voilà doublé le plaisir de vivre. Et puis c'est le garçon qui devient Éric à cause d'une histoire de chasse dans la forêt canadienne, contée par un trappeur descendu d'un *Red Star*. Quand Dieu nous envoya des jumeaux, rare privilège, pourquoi, en leur enseignant l'Histoire sainte, prend-on la fantaisie d'inventer à leur endroit cette alliance de Japh et Cham qui fait si bien en un seul coup de voix? Le tour du monde s'est ainsi achevé plus vite. Quand cette petite-ci est née, il n'y avait plus qu'à penser à la vieille Europe. Carmen, c'est un nom que j'avais toujours aimé, comme à présent j'aimerai bien le nom de Patrick...

Au bruit paisible et monotone de la confidence, l'enfant s'est assoupie dans le giron maternel. Agréable vision, sur un fond de grisaille traversé d'une flèche de pierre. En quelque jardin voisin, l'homme de la boutique tire à l'arbalète un oiseau de légende et toute la ville, autour, suspend sa fièvre d'argent. Seule sur les eaux montantes, gonflées d'une force souveraine, l'appel de l'océan n'est point interrompu. Tous les dimanches, à la marée, les bateaux chargés pendant la semaine y répondent en larguant les amarres et en donnant de la sirène.

Le gars d'Irlande, citoyen des mers, regagne, car il est l'heure, l'*Erinia* sauvée de la tempête. Un sourire triste est sur ses lèvres. Tous les départs mettent de la mélancolie, même au cœur de ceux pour qui partir c'est vivre. Dans cette ville, marquée pour la prospérité dans un labeur sédentaire qui doit tout à la mer, Paula Van Dyck comme tu ressembles à ton destin ! Tes fils, tes filles, ont deux noms, celui de leur baptême et celui de ton rêve, parfois aussi cela n'en fait qu'un.

HENRI DAVIGNON.

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

UN SAUT DANS L'INCONNU

La conclusion du pacte franco-serbe a été abondamment commentée. Dans le flot des écrits et des discours, nous n'avons pas trouvé ce qui piquait le plus notre curiosité : la raison décisive en vertu de laquelle un acte, jugé inopportun pendant dix-huit mois, est apparu soudain indispensable. Or, c'est là le fait essentiel. Par ailleurs l'accord vaut ce qu'il vaut. Il procède de cette formule bourrée d'équivoques qui prétend renforcer la Société des Nations tout en constatant son impuissance, reconstituer les anciennes alliances défensives sans engagement militaire, assumer des responsabilités à tous les points de friction tout en désarmant les traités qui ont fondé le nouvel ordre européen, développer l'arbitrage tout en l'écartant, pour les sources principales des conflits futurs. Tel était le pacte au mois de mars 1926, quand on a jugé prudent de l'enfermer dans un tiroir, tel il apparaît le 11 novembre 1927 quand on a décidé de l'en faire sortir. Que s'est-il donc passé pour imposer ce changement?

Nous savons très bien pourquoi on a reculé en 1926. La négociation du pacte franco-serbe intervient au moment où l'on cherche à sortir d'une situation fausse. Du côté des Alpes, M. Mussolini a fait à la France des ouvertures qui sont restées sans réponse, soit parce que la franc-maçonnerie s'oppose aux tractations avec le fascisme, soit parce que les dirigeants du Quai d'Orsay répugnent à engager la conversation sur des questions où nous avons à donner plus qu'à recevoir. Du côté de l'Adriatique, c'est plus sérieux encore. M. Nintchitch, le grand artisan du rapprochement italo-slave, se

trouve en lutte ouverte avec son opinion publique et son Parlement.

Déjà il a eu de la peine à faire accepter le règlement de Fiume et le pacte d'amitié conclu avec M. Mussolini au début de 1924. C'est au-devant d'un véritable désaveu qu'il va en négociant les accords de Nettuno, de juillet 1925. Un gros changement s'est produit dans la politique intérieure serbe. Le prestige de M. Pachitch déclinant vers la tombe s'est effondré dans le discrédit d'un scandale de famille. Le parti radical, qui a dominé pendant vingt ans par l'autorité de cet homme, perd sa cohésion et se lance dans l'aventure de compromission avec le leader croate M. Raditch. L'intervention de ce dissolvant a des effets immédiats. Les accords de Nettuno sont mis au panier. Notez qu'il s'agit de trente-deux conventions avec des centaines d'articles, réglant tous les problèmes de minorités, de transit, d'échanges commerciaux, bref toutes les difficultés qui peuvent naître du contact entre Italiens et Slaves, dans le Quarnero et la Dalmatie. Un grand effort a été fait pour définir des bases de relations cordiales. Il se trouve annihilé du jour au lendemain. Sans doute est-ce un événement d'assez peu d'importance, car nous n'y avons pas trouvé une seule allusion dans les explications données à l'occasion du pacte franco-serbe. Tandis que l'on a insisté beaucoup sur la contradiction entre le pacte de Titana et le traité d'amitié italo-slave de 1924, on a oublié qu'entre les deux événements la Yougoslavie a laissé tomber les accords de Nettuno. Bien mieux, elle a repoussé une proposition d'alliance défensive de l'Italie.

Il faut en effet rendre cette justice à M. Nintchitch qu'il ne s'est pas découragé par les déboires de la convention de Nettuno. En mai 1926, il doit se rendre à Genève pour l'Assemblée qui ne réussira pas à admettre l'Allemagne dans la Société des Nations. Il passe par Rome où M. Mussolini lui offre l'alliance. Il arrive à Paris où on parle d'une combinaison à trois. Le spectacle est bien curieux. L'ambassadeur d'Italie est en permanence à l'hôtel Continental pour prêcher en faveur de l'entente des riverains de l'Adriatique. M. Nintchitch s'accroche à M. Briand, mais M. Briand tombe aux premières lueurs de l'aube, le matin même du jour où il va partir pour Genève. Stupeur ! Tout va-t-il être perdu? Non. M. Briand remonte sur sa bête et, dans les couloirs de l'Assemblée des Nations, on peut reprendre les projets de pacte. Mais l'Italie fait la sourde oreille. Elle préfère aux équivoques des pactes la vieille combinaison des alliances à la manière d'autrefois, qui s'appuient ouvertement sur l'épée. Pour assurer la paix dans l'Adriatique et dans les Balkans, elle ne trouve rien de plus simple que de revenir au système qu'elle a pratiqué avec l'empire des Habsbourg et qui a réussi jusqu'au jour où l'Au-

triche s'est lancée sur le chemin de Salonique. Surtout l'Italie ne veut pas d'un arrangement tripartite. Dans tout ménage à trois, il y a un Sganarelle. Rome se dérobe donc. Paris et Belgrade sont trop engagés pour tout abandonner. D'autre part, on ne peut pas faire éclater l'opposition des politiques. C'est alors qu'on adopte la forme du pacte paraphé et tenu en réserve, en attendant les événements.

On n'a pas eu longtemps à attendre. L'Italie se rapproche de l'Angleterre à Livourne et en rapporte le pacte avec l'Albanie. Elle négocie un accord économique avec la Grèce qui a dénoncé la convention préparée par le général Pangalos avec les Yougoslaves pour régler la question de Salonique. Des accords politiques rapprochent Rome de Bucarest et de Budapest. Quant à la Bulgarie, elle se tient sur la réserve, surveillant les occasions.

Des éclairs ne tardent pas à révéler une atmosphère chargée d'électricité. D'une part : incident des armements serbes, dénoncés par l'Italie et incident de l'arrestation du drogman serbe en Albanie. D'autre part, incident Garibaldi et incidents des manœuvres alpines. Personne ne désire pousser les choses au tragique. On étouffe les éclats. Pourtant les méfiances subsistent. Des tentatives de rapprochement n'aboutissent pas. Les Italiens disent : « Revenons à Nettuno. » Les Serbes répondent : « Parlons de Tirana. » Entre temps, la visite de la division du prince d'Udine à Tanger rappelle que l'Italie ne se désintéresse pas de l'entrée de la Méditerranée. Une campagne terroriste se déchaîne en Macédoine dans le but évident de compromettre les efforts de rapprochement serbo-bulgare. C'est à ce moment qu'on décide de consacrer le pacte franco-serbe. Pourquoi?

Que le gouvernement yougoslave soit très désireux d'obtenir cette consécration, on le comprend sans peine. Il se trouve dans une position assez embarrassante. On ne l'a pas empêché de se détourner de l'Italie. Pourtant, chaque fois que l'Italie lui a fait sentir le fer et assez durement, il n'a plus trouvé personne derrière lui. C'est à qui lui conseillera de se montrer prudent et de tout faire pour arranger les choses. L'épreuve serait déjà rude pour un pouvoir fort. Et le gouvernement de Belgrade n'est rien moins que fort. Une année de collaboration avec M. Raditch a achevé la dislocation du parti radical et provoqué six crises ministérielles. Force a été de changer de système. Le gouvernement actuel présidé par M. Vukitchevitch s'appuie sur une coalition fragile composée seulement de l'une des trois fractions du parti radical, d'un groupe démocrate et de quelques éléments slovènes. Les élections du mois de septembre ont consacré le recul du radicalisme. Une façade de politiciens discrédités, avec, dans la coulisse, la dictature de quelques généraux, survivant des

conspirateurs qui ont ramené la dynastie des Karageorgevitch, voilà la base de la politique yougoslave. A la fin d'octobre, le ministère a été interpellé à la Chambre sur la stérilité de sa politique extérieure. Les leaders de l'opposition ont dénoncé l'isolement. La réponse vient : c'est le pacte avec la France. On comprend que les dirigeants yougoslaves l'aient appelé de tous leurs vœux et acclamé avec enthousiasme. Cela ne dit pas pourquoi les dirigeants français ont jugé le moment venu de passer le Rubicon.

On a bien donné quelques explications. On a dit que la signature d'un accord virtuellement existant et pourtant tenu en réserve ne pouvait être retardée indéfiniment. Qu'il fallait dissiper l'équivoque, qu'il n'y avait qu'avantage à tirer au grand jour une combinaison qui s'était révélée comme un instrument de paix efficace, que l'accord est ouvert à toutes les bonnes volontés, qu'il peut recevoir l'adhésion de l'Italie et devenir le point de départ d'un Locarno balkanique. Dans ces interprétations, où s'arrêtent les utopies et où commencent les sophismes? Raisonnons un peu.

On ne peut évidemment pas rester indéfiniment entre deux selles. Mais si l'on s'assoit sur une, il ne faut pas dire que l'on garde la possibilité de s'asseoir sur l'autre. Toute la combinaison de 1926 a été tenue en suspens, précisément parce que l'Italie s'est dérobée à un arrangement tripartite. Elle s'y est refusée alors qu'elle pouvait y entrer spontanément et même avoir l'apparence d'avoir tout inspiré. C'est assez dire qu'elle n'y viendra pas, maintenant que la consécration publique du pacte franco-serbe donnerait à son adhésion l'allure d'un ralliement.

Toutes les sérénades jouées sur le thème de Locarno ne peuvent rien y changer. Bien plus, elles sont plutôt de nature à gêner les possibilités de rapprochement qui peuvent subsister. Ce n'est pas un secret que M. Mussolini n'est pas particulièrement enthousiaste de la Société des Nations et encore moins de l'Association du Lac Majeur. Il accepte Genève comme un champ de manœuvre où il est nécessaire de se trouver présent. Il a adhéré à Locarno parce que l'Italie garde les mains libres et joue avec l'Angleterre le rôle d'arbitre. Mais il a discerné la faiblesse d'un instrument dans lequel la France cherche le moyen d'empêcher la révision du traité et l'Allemagne le moyen de la préparer. Rien n'est sans doute plus éloigné de son esprit que de soumettre l'équilibre de l'Adriatique et des Balkans à un pareil régime.

Les Serbes eux-mêmes en sont-ils très partisans? Ce n'est pas tout à fait l'impression que l'on garde d'une conversation avec M. Marinkovitch. L'homme est plein d'intelligence et de sang-froid.

Il ne perd pas de vue que son pays n'est pas seulement un État balkanique, mais un État danubien. Il considère que la stabilité si précaire de l'Europe centrale est fonction de l'avenir de la France. Seul le maintien de la puissance française peut décourager les espoirs de revanche et permettre de consolider l'édifice. Au moindre fléchissement français tout s'écroulerait. Alors ce ne serait pas l'Italie qui serait la maîtresse de l'heure, ce serait l'Allemagne. Voilà pourquoi la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Roumanie ont jugé indispensable d'établir des liens étroits avec la France. En tant qu'héritière des Habsbourg, la Yougoslavie juge qu'elle doit participer à cette organisation défensive. Cela est une vue d'homme d'État. Mais n'est-ce pas exactement la position de M. Mussolini? Quelle voix s'est élevée plus énergiquement que la sienne pour interdire tout retour offensif du germanisme? Quelle voix a proclamé plus nettement la nécessité de maintenir la solidarité des vainqueurs? Logiquement la communauté d'intérêts dans l'Europe centrale devrait rapprocher Rome et Belgrade avec Paris comme trait d'union.

Mais entre Rome et Belgrade il y a la « mer amarissime » avec tout le problème de l'équilibre dans l'Adriatique et les Balkans. C'est le point sensible. Les Serbes considèrent que la grande amitié que leur a témoignée l'Italie de 1924 à 1925 dissimule des intentions de domination. Quand on leur parle d'alliance ils entendent tutelle, et quand les Italiens rappellent qu'ils ne peuvent se désintéresser d'une péninsule dont ils ne sont séparés que par un fossé, les Serbes entrevoient l'exploitation classique des rivalités balkaniques. De leur côté, les Yougoslaves ont des vues d'avenir. Ils songent à une entente qui pourrait même devenir une Confédération des États balkaniques. Une Confédération dans laquelle ils joueraient le rôle de la Prusse. L'ambition n'est pas mince. Elle est de celles qui ne se réalisent pas par personne interposée. Le mot d'ordre de Bismarck et de Cavour était *Fara da se.*

En somme nous nous trouvons en présence d'un système qui vis à faire, au nom de la paix, de la concentration balkanique en supposant que l'appui moral de la France décidera les Italiens à se mettre sur les yeux le bandeau de Napoléon III. Or, c'est précisément ce que les Italiens ne sont pas du tout disposés à faire. Ils ont assez de souvenirs pour se défier de la formation d'un bloc de 30 ou 40 millions d'habitants qui ne peut même pas se réclamer du principe des nationalités, car les Serbes, les Grecs, les Bulgares et autres Albanais sont entre eux comme chien et chat. A une manœuvre politique, ils opposent des manœuvres politiques. Nous n'en sommes pas à apprendre que, dans les Balkans, celui qui travaille dans le sens

centrifuge a plus d'atouts en mains que celui qui travaille dans le sens de la concentration. Le passé répond de l'avenir ; ce qui n'est pas particulièrement rassurant.

Raison de plus, semble-t-il, pour se tenir autant que possible hors du guêpier. Et voici qu'on choisit précisément pour y entrer le moment où la confusion est complète, les Bulgares proposant aux Serbes une alliance contre les Grecs et les Grecs une alliance contre les Bulgares, tandis que les Roumains cèdent à l'entraînement des discordes et que le dernier homme fort, M. Bratiano, se laisse mettre en échec dans l'affaire Manoïlesco. Le moins que l'on puisse dire est que l'aventure comporte des risques certains sans contre-partie. On ne voit guère en effet l'avantage que la France peut avoir à sortir d'une position où elle pouvait témoigner aux Yougoslaves une amitié d'autant plus efficace qu'elle ménage les libertés d'action. On dit beaucoup que l'intervention de la France a été très utile dans les incidents des derniers mois. N'est-ce pas précisément parce que cette intervention était assez indépendante pour prêcher la modération à Rome et détourner les Serbes d'appels dangereux à la Société des Nations?

Maintenant tous les facteurs se trouvent renversés. Nous ne pouvons plus invoquer l'impartialité à Rome. Nous n'avons plus de prix de sagesse à promettre à Belgrade. Nous organisons nous-mêmes les recours à la Société des Nations. Enfin nous avons donné l'impression que nous cessions de conduire pour être menés. Dès lors, comme l'a fait si bien remarquer le *Times*, nous sommes à la merci de la prudence de l'Italie et de la modération des Serbes. C'est un grand saut dans l'inconnu.

SAINT-BRICE.

Maximilien Harden.

Apostata ! L'*Apostat!* Tel est le pseudonyme sous lequel écrivit, à ses débuts, le juif polonais Max Witkowski, que le hasard fit naître le 20 octobre 1861 à Berlin et qui devait bientôt devenir célèbre dans le monde entier, sous le nom de Maximilien Harden. Et c'est le mot qui caractérise et stigmatise le mieux cette âme de pamphlétaire fielleux, toujours en révolte contre ceux qui sont au pouvoir, toujours prêt à dénoncer à la vindicte populaire ceux que la veille il défendait, ceux dont on aurait pu penser qu'il les adorait, s'il avait été capable de croire, d'adorer ou d'aimer.

On a dit, il est vrai, — et il n'est que juste de le répéter, — que Maximilien Harden resta toute sa vie fidèle à Bismarck et ne cessa

de défendre les idées que celui-ci lui avait inculquées. Sans doute, faudrait-il faire quelques réserves. En fait, Harden n'aima de Bismarck que ses haines. Cœur ulcéré, âme acerbe et violente, esprit négateur, intelligence vive et pénétrante, il ne pouvait pas ne pas s'entendre avec le Bismarck de la disgrâce, violent comme lui, passionné, aigri, altéré de mesquine vengeance, supputant peut-être qu'un jour celui qui l'avait si vilainement congédié serait obligé de revenir à lui et se promettant bien de lui répondre par un refus. Ce qu'il a pu y avoir de grand dans Bismarck, — l'amour passionné de son pays, — Harden ne pouvait le comprendre. Où ils se rencontraient, c'était dans les parties basses de leur âme : le besoin de dominer, la soif de rendre au centuple les injures reçues, le goût de l'intrigue, l'indifférence totale quant au choix des moyens, l'incapacité de voir le bien chez les autres. On peut dire de Harden ce que Bismarck a écrit de lui-même : « La faculté d'admirer les gens n'est que médiocrement développée chez moi et c'est sans doute un défaut de mes yeux qu'ils voient avec plus d'acuité les faiblesses que les qualités. » Lorsque, par hasard, il a pris parti pour quelqu'un, on peut affirmer que ce fut toujours par haine de quelqu'un.

Ancien comédien, Witkowski-Harden est resté toute sa vie un cabotin. Du comédien il avait les qualités et les défauts : physionomie extrêmement mobile, geste étudié, art surprenant d'exciter l'intérêt du lecteur et de l'auditeur, souci de plaire et d'étonner à tout prix, susceptibilité maladive, talent merveilleux de la formule incisive et brève de l'allusion qui tue, du coup de flèche qui empoisonne. Et, en dépit de sa volonté toujours en éveil de ne pas faire comme tout le monde, il avait le sens de ce que veut la foule. N'eût été sa langue bistournée, compliquée, difficile, désinvertébrée jusqu'à n'être plus qu'une sorte d' « espéranto », comme disait son imitateur et son rival viennois, Karl Kraus, ses campagnes n'auraient pas obtenu la moitié du succès qu'elles ont eu. Cet éternel « *J'accuse* » eût vite fatigué des lecteurs qui n'ignoraient rien des palinodies de Harden. Mais, il y avait dans ces interminables articles où chaque alinéa couvrait plusieurs pages, un charme pervers qui vous ramenait à eux, quoi qu'on en eût. La lecture finie on haussait les épaules ; et l'on peut affirmer que l'influence exercée par Harden fut à peu près nulle. Il ne fut aux mains de ceux qui se servirent de lui tour à tour : Bismarck, Holstein, le prince de Bülow, l'entourage du kronprinz, qu'un outil vulgaire qu'on repousse du pied après s'en être servi, le haut-parleur des diatribes, des accusations et des anathèmes qu'on n'ose énoncer soi-même qu'à mi-voix.

Nous avons dit plus haut tout ce qu'était le style de Harden : éclatant, vigoureux, rapide, violemment tendu, tout en contrastes, en images, en relief, mais aussi peu correct, aussi peu allemand, aussi peu littéraire que possible, plein de fausse lumière, de scories, d'obscurité, fatigant, outré et d'où, sous la multiplicité de détails tous

au premier plan, la pensée de l'auteur n'apparaît souvent que fort imprécise. Il faut bien y insister, puisque ceux qui ne l'avaient jamais lu sans doute ont prétendu que Maximilien Harden avait introduit dans la langue allemande « la précision et la clarté latines ».

Il faut insister aussi sur la gallophobie tenace et agissante du directeur de la *Zukunft*, puisque sur la foi sans doute de vagues formules de politesse adressées par lui à quelque visiteur naïf, on a affirmé depuis quelques années que Harden n'avait jamais cessé d'être de nos amis. Étrange amitié que la sienne ! « N'oublions pas, a-t-il dit quelque part, que la France est le pays de Robert Macaire. » Ailleurs, précisant sa pensée, il ajoutait : « Lorsqu'en France, dans une assemblée où tous pérorent, tiennent le crachoir, on rencontre *par hasard* un homme modeste, *franc*, répondant simplement *par oui ou par non*, détestant *les phrases et les palabres*, soyez sûr que c'est un Alsacien, à moins qu'il ne soit de Francfort-sur-le-Mein. »

Si Harden, après la disgrâce de Bismarck, se rangea nettement derrière lui, bien des raisons le déterminèrent. Il n'était pas médiocrement flatteur pour un publiciste dont le nom commençait à peine à s'imposer à un groupe restreint d'*intellectuels*, de se voir ainsi distingué du premier coup par le solitaire de Friedrichsruhe, dont chacun connaissait le dédain pour les folliculaires, ces « reptiles », ainsi qu'il aimait à les désigner. Il ne lui déplaisait pas non plus de se voir encouragé et *documenté de première main*, dans la campagne téméraire qu'il avait entreprise contre Guillaume II et son entourage, contre le byzantinisme des courtisans et la veulerie de la foule. Son besoin d'originalité à tout prix devait lui procurer maints procès, des condamnations, des ennuis de toute sorte : il était bon d'avoir derrière soi quelqu'un à qui l'on pût se fier. Et puis, aimer Bismarck, c'était encore haïr. Voici en effet comment Harden a peint son maître dans le premier portrait qu'il a tracé de lui : « Il est simple, — et les petits hommes d'aujourd'hui sont presque tous affreusement compliqués ; il a grandi organiquement, en droite ligne, d'une saine racine, — et ce qui domine aujourd'hui c'est le grouillement des êtres « greffés » sur d'autres ou déclassés ; il ne donne rien qu'il ne possède véritablement, n'exprime pas une pensée qu'il n'ait épuisée jusqu'au bout, ne dit pas un mot qu'il n'ait senti ou qu'il n'ait reconnu nécessaire à la sensibilité de ses auditeurs, — et aujourd'hui il y en a beaucoup trop qui paient avec de la monnaie graisseuse et des billets de tous pays ; il est fort et pourtant délicat, — et l'on ne voit aujourd'hui autour de soi que brutalité tranchante ou prétentieuse neurasthénie. » N'est-ce pas un portrait qui nous fait voir tout autant le peintre que le modèle?

Il est inutile de démontrer que Bismarck nous détestait. La grande douleur de ses dernières années fut de prévoir que, grâce à la politique de ses successeurs, la Russie se séparerait de l'Allemagne pour se rapprocher de nous. Harden, après la mort de Bismarck, ne cessa

point de défendre la pensée de son maître. Holstein, gallophobe acharné, lui fournit les informations dont il avait besoin et le jour où certaines influences favorables à la France semblèrent devoir l'emporter dans l'entourage de Guillaume II, il déchaîna contre l'empereur et ses amis une campagne de scandale et de boue, où les pangermanistes groupés derrière le kronprinz espéraient trouver l'occasion d'amener un changement de régime, — et qui, tout au moins, obligea Guillaume II à adopter la ligne de conduite qui devait conduire l'Europe à la guerre.

C'était en 1907. Il y avait à la cour de Berlin, groupés autour de Guillaume avec qui on les disait très tendrement unis, un certain nombre de hauts dignitaires, officiers supérieurs, diplomates, auxquels se joignait, assure-t-on, un secrétaire de l'ambassade de France. C'étaient : le prince Phili d'Eulenbourg-Hertefeld, ancien ambassadeur, poète et compositeur des « Rosenlieder », le comte Kuno Moltke, surnommé « Tutu », commandant la place de Berlin et violoniste très apprécié de l'empereur, le comte Wilhelm Hohenau, aide de camp de Guillaume II, Bodo von Knesebeck, introducteur des ambassades et secrétaire du cabinet de l'impératrice, le comte Edgar Wedel, maître des cérémonies, le général von Kessel, commandant des gardes du corps.

Fut-ce Holstein, ou le prince Bülow, ou quelqu'un des familiers du kronprinz qui fournit à Harden les documents fort peu démonstratifs d'ailleurs avec lesquels il commença sa campagne? On l'ignore. Mais cette histoire nauséabonde, où, pendant des années on déballa devant les tribunaux les plus divers les ragots les plus dégoûtants, ruina définitivement les espoirs de ceux qui avaient rêvé de réconcilier la France et l'Allemagne et d'établir la paix sur la base d'une alliance franco-germano-russe, telle que l'avait imaginée le comte Witte.

La tâche confiée à Harden était accomplie.

Puis, ce fut Agadir où Harden rêva « d'étouffer dans le sang la flamme française ».

Enfin, Guillaume II, ce « poltron », comme disait Harden, Guillaume II que Conrad von Hœtzendorf, le chef d'état-major général austro-hongrois, accusait de n'aimer « que la gloriette », crut l'heure venue de prouver à ses détracteurs allemands et au monde entier qu'il n'avait pas d'un César que le titre. La guerre éclata. Harden exulta. Mais, bientôt, la victoire de la Marne et la merveilleuse résistance sur l'Yser éveillèrent son instinct critique que la contagion pangermanique avait étouffé. Harden, une fois de plus, évolua. Il « osa » déclarer que l'Alsace-Lorraine était une terre française. Il abandonna les pangermanistes pour les social-démocrates et les Hohenzollern pour la République.

Mais son étoile avait pâli. Rathenau lui-même, son ami, oublia de faire appel à son concours. Ses lecteurs l'abandonnèrent. Les

racistes lancèrent contre lui deux assassins que le juge et le jury traitèrent avec une délicatesse extrême. Dégoûté de l'Allemagne où ne se trouvait même plus un seul juste, Harden se préparait à partir pour Moscou. Une pneumonie l'emporta. Au fait, il y avait déjà plusieurs années qu'il était mort.

Dans un portrait intéressant qu'il a tracé de M. Briand, Maximilien Harden écrivait jadis : « Pour Jaurès et ses camarades, Briand est un traître. Au sens du démagogue, on est toujours un traître quand on juge que le salut de l'État, même imparfait, et de sa force armée importe plus que la démonstration d'une fidélité inflexible à ses principes. » En parlant ainsi, Apostata-Harden voulait, sans aucun doute, justifier ses trop nombreuses palinodies. Ce serait, de notre part, naïveté suprême que d'accepter pareille excuse.

Jean Darvy.

LES LETTRES

LE « VOYAGE EN ORIENT » DE GÉRARD DE NERVAL

Gérard de Nerval est à la mode. Tout écrivain a son heure. Il est vrai qu'un long temps se passe quelquefois avant qu'elle sonne, un temps plus long que la durée d'une vie humaine. C'est le cas pour le pauvre Gérard. Voilà trois quarts de siècle qu'on l'a trouvé pendu, son dernier manuscrit dans sa poche. Et s'il n'a jamais été ignoré ni méconnu, c'est aujourd'hui seulement qu'il atteint un assez vaste public.

Il a été écrasé par les génies éclatants et bruyants de son siècle. S'il prend sa revanche, c'est peut-être parce que ses livres nous délassent de ces génies un peu fatigants. Il leur ressemble si peu ! Comme il est loin de leur orgueil et de l'impudeur avec laquelle ils s'offrent en spectacle dans leurs œuvres, eux, leur cœur, leurs passions, leurs aventures, leurs malheurs et leurs sanglots ! Quand on est excédé du moi romantique, il fait bon d'ouvrir Nerval, ce romantique que nous pouvons aimer, selon la définition d'Eugène Montfort. Voilà un écrivain qui a le souci de nous plaire et de nous distraire en nous contant des histoires. S'il mêle sa personne au conte ou au roman, c'est le plus discrètement du monde, juste assez pour animer son récit de la flamme inquiète qui le dévore. L'âme de Gérard est délicate et répugne à s'exhiber. Son talent, qui est ami du lecteur, craindrait de l'ennuyer en donnant trop de place à des confidences intimes.

De plus, Gérard de Nerval a fait par nécessité le métier de chro-

niqueur. On reproche parfois à son œuvre d'avoir été composée au jour le jour et par morceaux, pour des revues et des gazettes. C'est peut-être un mal pour un bien. Gérard n'a pas cessé d'écrire pour le public. Cela ne suffit pas à donner du talent. C'est excellent pour mettre en valeur celui qu'on a. Et l'exemple de Gérard de Nerval montre que des pages que l'on croyait éphémères ne sont pas forcément indignes de passer à la postérité.

Ces réflexions, qui pourraient aussi bien s'appliquer aux *Filles du feu* ou à la *Bohème galante*, nous sont suggérées par le *Voyage en Orient*, dont nous voyons paraître aujourd'hui deux rééditions. L'une est de M. Henri Clouard, qui publie actuellement toutes les œuvres importantes de Gérard de Nerval ; l'autre est de M. Jean Chuzeville, dans une collection de textes choisis de notre littérature. On n'a que l'embarras du choix pour lire dans son ensemble un livre dont on connaissait surtout, depuis qu'il est épuisé, les fragments que reproduisent toutes les anthologies.

Il vaut bien, vraiment, qu'on le lise tout entier, tant il a de charme et d'intérêt, tant il est original au milieu de la vaste bibliothèque orientale du dix-neuvième siècle. Le *Voyage en Orient*, de Chateaubriand à Pierre Loti, c'est la peinture d'une sensibilité sous le ciel d'Asie. Le voyage de Gérard de Nerval, ce sont des histoires orientales narrées par un conteur français ; à travers ces histoires, comme un fil léger retient des perles qui roulent sous les doigts, court un roman fantaisiste, un roman d'amour idéal ; mais comme ce roman est aux trois quarts vécu, comme il se déroule au milieu de tableaux pris sur le vif et de choses vues, il est attachant comme une histoire vraie, à peine arrangée par un artiste habile. Gérard est de ces esprits doués deux fois pour l'aventure : il a d'abord le don de la rencontrer, presque de la faire naître ; puis celui d'en faire scintiller tous les éclats dès qu'il lui en est échu la moindre part.

Y a-t-il rien de plus prosaïque et de plus banal que l'embarras dans lequel Gérard de Nerval s'est trouvé à son arrivée au Caire? Il avait peu d'argent et les hôtels étaient trop chers pour lui. Les gens qui vivaient à l'hôtel étaient des Anglais qui voulaient manger du bœuf et des légumes verts. En Égypte, il faut savoir se contenter de mouton et de riz. Les hôtels fournissaient aux Anglais des conserves de bœuf et de légumes, mais il y fallait mettre le prix. Cet inconvénient des voyages en Égypte n'a fait que s'aggraver depuis Gérard de Nerval. Mais y a-t-il eu beaucoup de voyageurs pour en tirer comme lui tant de conséquences? Pour vivre à meilleur compte, il a loué une maison et engagé un cuisinier. A peine installé, il a reçu congé de son propriétaire ; s'il voulait garder la maison, il fallait qu'il se

mariât : « Vos voisins, lui dit-on, ont des femmes et ils seront inquiets si vous n'en avez pas. » Voilà donc Gérard en quête d'une femme. Il n'est pas en peine d'en trouver et les offres ne manquent pas ; mais un homme ne se marie pas, en Égypte, sans fournir une dot. Le mariage serait-il aussi coûteux que l'hôtel? Gérard hésite, moins à cause de la dot qu'en songeant aux liens où il s'engagera pour les rompre un jour. Sa délicatesse ne s'accommode pas de mariages comme Loti en contractera plus tard un certain nombre sous les deux hémisphères. Et puisque le propriétaire s'impatiente, il trouve plus loyal d'acheter une esclave, une Javanaise cuivrée qu'il enferme dans sa maison.

Tout va bien tant qu'il demeure au Caire. Mais que faire de l'esclave quand il quitte l'Égypte? Elle refuse la liberté qu'il veut lui donner. Qu'en ferait-elle? Il lui déplaît de revendre cette femme. Bref, il l'emmène avec lui. A cause d'elle, il ne verra pas Jérusalem. Le prix qu'elle lui a coûté a trop écorné sa bourse de voyage pour lui permettre ce détour. Il l'emmène en Syrie, où elle devient plus gênante que jamais, car Gérard rencontre à Beyrouth la femme de ses rêves, la blonde fille d'un cheik druse. Cette rencontre s'est faite dans une sorte de pensionnat, tenu par une pittoresque Marseillaise, où Gérard avait laissé son esclave pendant qu'il allait chasser au faucon dans l'intérieur du pays. Le fille du cheik druse y était pensionnaire également, pendant que son papa expiait en prison le crime d'avoir brûlé quelque village maronite.

L'esclave devient l'amie de la jeune Syrienne, et Gérard en tombe amoureux. Pour avoir la fille, il tirera le père de prison. Il va demander sa grâce au pacha de Saint-Jean-d'Acre. Après bien des péripéties, il obtient la libération du chef druse, qui lui exprime ainsi sa gratitude : « Si tu as voulu te rendre utile, tu n'as fait que le devoir de chacun ; si tu y avais intérêt, pourquoi te remercierais-je? » Quant à épouser sa fille, que l'infidèle n'y compte pas. Infidèle? Qu'importe, Gérard se fera Druse s'il le faut. N'est-il pas plus qualifié qu'un autre pour accéder aux mystères d'une des religions les plus fermées de l'Orient? Versé dans l'occultisme, il est quelque peu franc-maçon. C'est un lien avec les Druses. Le cheik se laisse fléchir. Gérard prendra ses grades dans la kabbale druse pour se rendre digne de la fille du cheik. Quand elle quitte Beyrouth avec son père pour regagner la montagne, Gérard a la permission de les suivre. Il a donné son esclave comme servante à celle qui devient sa fiancée. Il a reçu d'elle la tulipe rouge des accordailles et ils ont planté, dans le jardin, un petit acacia qui doit croître avec leurs amours...

Seulement, comme nous savons que Gérard de Nerval ne s'est pas

établi en Syrie, il faut bien qu'un brutal épilogue mette fin à la belle histoire : pris par la fièvre, Gérard doit quitter la Syrie sans s'être marié. La fièvre ne lui laissait que le choix de fuir son bonheur ou de mourir sous le ciel où il l'avait trouvé. En fait, nous savons par des lettres de Gérard à son père qu'il n'était pas malade quand il est parti de Syrie. Que reste-t-il de vrai dans son récit? A peu près sûrement l'achat de l'esclave au Caire, et tous les embarras qu'elle lui a donnés dans son voyage en Syrie. Sûrement aussi la rencontre de la Syrienne et son projet de mariage. Pour le reste, il faut faire la part non seulement du roman que Gérard a pu imaginer à l'intention de son lecteur, mais aussi de celui que peut-être il a cru vivre. Il a poursuivi en Orient le fantôme féminin dont il a rêvé toute son existence et qui a fini par troubler sa raison. Dans quelle mesure la fiancée de Beyrouth a-t-elle incarné ce fantôme, dans quelle mesure Gérard a-t-il mêlé à une aventure de voyage l'obsession de sa folie, c'est ce dont les commentateurs disputent encore.

Et c'est ce grain de folie qui donne tout son charme a ce roman, dont les épisodes se nouent avec légèreté aux souvenirs du voyageur. A chaque instant le fil en est suspendu pour faire place à quelque autre histoire. De minces anecdotes ou de longs récits de mythologie orientale s'y mêlent tour à tour. Gérard a souvent pensé aux *Mille et une Nuits* pendant son voyage. Le livre qu'il en a rapporté, c'est un peu les *Mille et une Nuits* d'un conteur français.

Faut-il ajouter que c'est un livre tout baigné de poésie? Chez Gérard de Nerval, le conteur ou le chroniqueur ne laisse jamais oublier le poète. Un jour il entend un matelot levantin chanter une chanson grecque. Voici le refrain de la chanson :

Nè kalimèra ! nè ôrà kali !

Gérard comprend : « Ce n'est pas bonjour, ce n'est pas bonsoir. » (1) Et voilà qu'il brode sur ce refrain :

Le matin n'est plus, le soir pas encore!
Pourtant de nos yeux l'éclair a pâli;

Nè kalimèra ! Nè ôrà kali !

Mais le soir vermeil ressemble à l'aurore,
Et la nuit, plus tard, amène l'oubli!

Un autre jour, comme il a vu, sur le Nil, le lever du soleil assombri par des nuages de poussière, il laisse tomber ces mots de sa plume :

(1) Mais a-t-il bien compris? M. Jean Chuzeville traduit : « Le jour est beau, l'heure est belle. » Et cette plainte, ajoute-t-il, qui résonnait mélancolique à l'oreille de Gérard est en réalité une aubade.

« *Le soleil noir de la mélancolie...* » Si cette note a été prise au cours même du voyage, elle précède de quelque dix ans les vers fameux qui rediront :

Ma seule étoile est morte, et mon luth constellé
Porte le soleil noir de la mélancolie.

Et l'origine de ce « soleil noir » est bien celle qu'avaient suggéré certaines gloses du mystérieux poème : C'est un souvenir de la *Melancholia* d'Albert Dürer. Gérard, en effet, dit expressément dans le *Voyage en Orient :* « Le soleil noir de la mélancolie, qui verse des rayons obscurs sur le front de l'ange rêveur d'Albert Dürer, se lève aussi parfois aux plaines lumineuses du Nil, comme sur les bords du Rhin, dans un froid paysage d'Allemagne. » Il resterait à savoir si cette image ne se trouve pas encore ailleurs, dans l'œuvre de Gérard de Nerval, comme la plupart de celles qui occupaient son esprit, ou si on la trouve ici pour la première fois.

En tout cas, il n'en faut pas plus pour que le mystère de la poésie rehausse des pages dont la grâce serait malgré tout un peu fragile. Des voyages en Orient auxquels on peut le comparer, celui de Gérard de Nerval est sans doute celui qui manifeste le lyrisme le moins éclatant ; Gérard chante les beautés naturelles avec autant de discrétion qu'il parle de ses amours. Mais aucun autre voyageur n'a peut-être mêlé à toutes choses, avec une aimable fantaisie, une poésie plus profonde et plus vraie.

André Rousseaux.

Les Livres nouveaux.

Dans une quinzaine de jours, les deux grandes batailles littéraires du prix Goncourt et du prix Femina-Vie-heureuse vont se dérouler, l'une autour des hors-d'œuvre, l'autre autour des petits fours. Sur quels livres discutera-t-on, à ce moment-là? C'est bien difficile à prévoir. Quand on interroge un des Dix, il se gratte la tête et le menton. Et si c'est une de ces Dames, elle pose sur ses lèvres un ongle brillant, et déclare qu'elle ne peut rien dire. Une femme de lettres qui ne dit rien, c'est sûrement qu'elle n'a rien à dire...

Tous les concurrents ne sont pas en ligne. Le livre d'André Chamson, *les Hommes de la Route*, vient à peine de montrer sa robe vert amande. Je pense qu'il faudra tenir compte du roman de Jacques Chardonne, dont l'encre sèche encore au moment où j'écris. Actuellement, on parle surtout du *Vasco* de Marc Chadourne, que

vous avez lu les premiers, et dont la forme brillante, les belles descriptions, le ton pathétique et mystérieux, et l'idéologie sous-jacente, si curieuse, doivent impressionner vivement les jurés. On parle de *Maïtena*, de *l'Homme derrière le mur*, d'*Escale*, de *Grand-Louis l'Innocent;* de bons esprits ont été frappés par les qualités de *Frères;* les jeunes s'excitent sur *le Dîner chez Olga...*

*
* *

Les Hommes de la Route est un livre concentré et puissant.

Qui aime les âpres Cévennes, les sentiers de montagnes, où vont les moutons et les chèvres, les routes qui tournent et d'où l'on découvre des paysages tourmentés, roux et verts, les rivières torrentueuses entre des rochers à pic, lira avec émotion le roman de M. André Chamson.

C'est un fragment superbe de ce « portrait de la France », psychologique et physique, que les jeunes écrivains régionalistes sont en train de nous constituer, et qui, complétant Michelet et Vidal de la Blache, formera — quand le choix sera fait — un si beau monument à la gloire de la France et des vieilles races françaises. L'Auvergne a Pourrat ; les Cévennes ont Chamson.

Les paysans de M. Chamson sont des paysans authentiques. Il ne leur prête pas ses idées de citadin, d'intellectuel. Il ne cherche pas non plus le pittoresque à outrance. Il peint tout droit, comme il voit, comme peignaient les frères Le Nain, leurs rudes et fiers tableaux.

Il y a autre chose que le portrait d'une race et d'un pays, dans *les Hommes de la Route*, je le sais. Une démonstration. Pour vieillir sain et heureux, il faut rester sur la route des ancêtres, fidèle aux mœurs de la terre natale, confiant, pour soutenir sa force, dans les traditions, les habitudes héritées... Mais ce n'est pas cette théorie, très juste, mais pas très neuve, et qu'il ne faut pas, après tout, pousser à l'excès, car l'humanité ne peut pas se cristalliser, qui me plaît le mieux. Je m'en passerais... Elle ne gêne pas. Elle circule dans le roman comme un filet d'eau sous la terre. Un sourcier peut la faire jaillir. Ce n'est pas indispensable.

Deux familles paysannes. Celle de Combes, celle d'Audibert. Combes aurait pu vivre, dans la montagne, sur sa terre du Bout-de-Côte. Les vieux ont su y vivre. Mais on construit — c'est sous le second Empire — une route qui mènera du col du Minier à Saint-André. Combes s'embauche. Il emmène sa femme à la ville. Sa femme travaillera à la filature.

A Saint-André, ils connaissent Audibert et Élise. Les deux ménages vieillissent côte à côte. Les enfants naissent. Le fils Combes sera instituteur ; le fils Audibert employé au P.-L.-M. Déracinement...

Les deux femmes, Élise, vaniteuse, Anna, économe, âpre au gain,

ne regrettent pas la montagne. Elles n'en sont pas plus heureuses. Anna meurt accablée par les soins du ménage, desséchée par de niais soucis d'avenir... Seul Combes reste fort et content. C'est qu'il demeure fidèle à son Bout-de-Côte ; il va, tous les dimanches, y travailler. Veuf, il y retournera. Et il vivra longtemps, les muscles durs, dans l'air pur, devant les vallées et les rocs.

Histoire simple. A tous les points de vue, une réplique, en bref, *à la Terre*. Du Zola dépouillé de son romantisme, de son lyrisme ; distillé, réduit... Et pas un détail qui ne soit juste, et qui ne porte.

*
* *

Maïtena est un roman paysan, où les paysans ont des âmes compliquées, et un bien riche subconscient. Il a pour cadre l'admirable pays de Béarn, et pour héroïne une fille du pays basque. Le Béarn est vert ; le pays basque est bleu. Le pays basque est baigné dans la lumière de la mer, et on y parle l'âpre et sonore euskarien. Le Béarn est tapissé de prairies, molletonné de feuillages, et l'on n'y entend, avec le bruit des gaves, que le patois gascon, chantant et gaillard. M. Bernard Nabonne a indiqué le parallèle entre ces deux terres voisines, et un peu rivales. Il ne l'a pas poussé loin. Sans doute n'a-t-il pas voulu recommencer *Ramuntcho*. Toute l'action de *Maïtena* se passe en Béarn, et les personnages y ont plus d'importance que les paysages.

La Basquaise Maïtena, transplantée très jeune en Béarn, a épousé Virgile Prébosc, aussi chaste et innocent qu'elle-même. Un enfant est né. Virgile a été trouvé mort au bord d'un fossé. Maïtena a vécu dix ans, paisible, ménagère habile, bonne maman.

Or, voici que le vieillard Oustic, à la veillée, lui révèle que Virgile n'est pas mort d'accident. C'est Pascal, le gendre d'Oustic, qui l'a frappé d'un coup de hache. Dix ans... Maïtena ne songe pas à venger son mari qu'elle aimait d'un amour si calme. Pourtant, sa tendresse pour lui est un peu ranimée. Et une étrange curiosité la pousse vers le meutrier. Maïtena dit à Pascal qu'elle connaît son crime. Elle lui fait peur. Elle prend plaisir à l'inquiéter. Lui, une espèce de brute, entre en lutte contre Maïtena. Il met le feu à sa ferme. Après tout, Maïtena pourrait quitter le pays : des parents la rappellent au pays basque. Pourquoi reste-t-elle au Béarn, terre étrangère? Parce que c'est le pays de Virgile. Parce que c'est le pays de Pascal...

Voilà l'évolution combinée par M. Nabonne. Je ne suis pas sûr du tout qu'elle soit, chez une vraie paysanne, possible. Maïtena en vient à aimer ce Pascal et finalement avec une violence farouche. Sa sensibilité a été secouée par la révélation du drame d'autrefois. Le besoin de vengeance, refoulé, se métamorphose, et l'Erinnys tourne en Vénus... Entre nous, dans les villages basques ou béarnais, l'affaire se serait terminée par quelques terribles scènes de cris, ou

une dénonciation... M. Nabonne a prêté à Maïtena un inconscient complexe de citadine oisive.

Maïtena, après avoir lutté contre sa passion, après lui avoir même cherché un dérivatif qui s'appelle Jeanty, et un tout jeune gardien de troupeaux, le Daphnis de cette Lycénion, finit par être terrassée par Pascal, qui s'est aperçu de l'effet que sa vigoureuse beauté produit sur Maïtena, et qui fait le faraud. ..

Dès lors, il semble que l'âme de Maïtena soit délivrée. Elle retrouve son calme. Et quand le frère de Pascal, Omer, qui est amoureux de la jeune femme, lui aussi, tranche, d'un coup de coupe-haie le crâne de Pascal « comme une grenade », Maïtena assiste à cette horreur sans un frisson. Elle redevient une matrone limpide et respectée. Ce nouveau crime ne sera pas plus puni que l'ancien. M. Nabonne nous laisse entendre que la police n'est pas curieuse, en Béarn.

C'est un roman arbitraire, un peu artificiel, mais vigoureux, et qui est plein de soleil et de parfums végétaux et animaux.

*
* *

M. Pierre Humbourg a failli être marin. Sa santé l'oblige à demeurer à terre. Il a la nostalgie des voyages, des ports africains, des nuits dans l'eau et dans le vent. *Escale* a été, pour lui, une occasion de voyager dans ses souvenirs, et de se consoler. C'est l'histoire, pas extrêmement neuve, du matelot qui apprend, en mer, que sa femme Marie le trompe, à Marseille, avec un mauvais gars. Il attend avec impatience le retour pour se venger. Et puis, il ne saura pas se venger. Il hésitera. Il aura peur. Le coup de revolver qu'il se décidera à tirer, dans un cabaret du Vieux-Port, n'atteindra même pas le coupable. C'est un innocent qui « trinque ».

Tel est le « fil ». Il a déjà servi. Mais M. Humbourg y a accroché des impressions de mer très justes, et d'une pénétrante mélancolie, et quelques morceaux, qu'on ne pourrait détacher, mais qui ont beaucoup de valeur en eux-mêmes. Par exemple, la mort du matelot Capuri, qui a si peur des gendarmes. Par exemple, encore, le long et véhément récit d'une tempête, du côté du cap de Creux. C'est une belle chose, cette tempête ! Elle fait penser au *Typhon* de Joseph Conrad... Le défaut de M. Humbourg c'est de faire penser à bien d'autres écrivains. A Montfort et à Louis Bertrand, — dans ses descriptions de Marseille, — à Conrad et à Mac-Orlan. Mais la multiplicité de ces rapprochements finit par tourner en sa faveur. Après tout, pourquoi M. Pierre Humbourg ne serait-il pas, avant tout, M. Pierre Humbourg?

*
* *

J'ai entendu dire à une des dames du prix Femina-Vie-heureuse : « Je préfère *l'Homme derrière le mur* à *Grand-Louis l'Innocent*, parce que j'aime le cinéma ». Si je me permets de penser tout au rebours,

c'est sans doute que je n'aime pas assez le cinéma, « l'action » ; et que je me délecte du rêve, de la poésie...

Cela ne m'empêchera pas de reconnaître les hautes qualités du roman de Mme Lucienne Fabre, à qui nous devons déjà *Bab-el-Oued*, où est peinte avec tant de truculence, de pathétique et, surtout — du moins c'est ce que j'y aimais le mieux — d'ironie, le quartier espagnol d'Alger. L'ironie est une des qualités de Mme Favre. Dans *l'Homme derrière le mur*, Mme Favre inaugure une « technique » nouvelle du roman. Un découpage en scènes courtes, qui nous transportent constamment d'une scène à une autre, à la manière des films ; une sorte de « narration simultanée ». Et elle use, jusqu'à la surabondance, des phrases soulignées, des mots en capitales ; tels des sous-titres. Ce procédé émerveille les lecteurs. Il me paraît bien fatigant, et très facile. Je ne serais pas surpris que l'auteur, si spirituelle, fût la première à sourire de la grosse impression qu'elle obtient, à si peu de frais...

Quatre mauvais garçons tuent un bijoutier, à Alger, rue Porte-Neuve. Ils ont joué la difficulté : la boutique est contiguë au commissariat de police. Mais après tout, peut-être est-ce moins hasardeux? Ça fait de l'effet ; comme la technique cinématographique de Mme Lucienne Favre. Trois bandits, dont les bavardages ont été surpris par une vieille, sont pris. Le quatrième, qui est de Panam, Julien, saute le mur d'un parc, qui est en grande partie une forêt vierge, et s'y tient coi.

Comment il guérit sa fièvre, calme sa faim, égare les pierres précieuses qu'il a volées, surveille l'existence des habitants du lieu : une Anglaise mûre et fantasque, Mrs King, un Anglais toqué, un peintre bizarre, les domestiques, et enfin une jeune fille sensible, Florence ; comment, surtout, la présence de l'hôte inconnu — comme dit Maeterlinck ; mais je ne suis pas certain que Mme Lucienne Favre ait visé au symbole — trouble étrangement la maison, c'est le sujet du livre. Les inventions de Mme Favre sont nombreuses et ingénieuses. Les vues sont fort vraisemblables, et je vois fort bien comment le vol des poules, que Julien fait griller dans sa cachette, trouble la valetaille ; ou comment la vue de Julien, dansant tout nu sous la lune, inspire le peintre loufoque. Je crois moins à la prescience de Florence qui devine l'approche de Julien... Mon épaisseur est affreuse. Je n'aime pas beaucoup l'occulte.

Cet « occulte » inspire du reste à Mme Favre quelques pages excellentes, quand Julien pénètre, la nuit, jusqu'à la porte de Florence, dont la beauté l'émeut, et que Florence, avertie par son instinct, se jette à temps sur la porte et la ferme.

Une autre scène amusante, et contée d'une plume discrète, c'est la rencontre de Julien et de Mrs King. Faute de grive, on mange des merles, et Julien, n'ayant pas Florence, trouve de la saveur à la dame mûre, que cette aventure ne désespère pas.

Julien s'enfuit, en avion. Il est donc sauvé? Pas du tout. L'ironie de Mme Favre s'amuse jusqu'au bout : il a bu l'eau d'un mauvais puits. Il échappe à la guillotine, mais pas à la typhoïde. Ce sont les jeux du hasard.

Un livre divertissant, qui est un peu long, qui contient des morceaux de bravoure de la meilleure qualité, et d'autres d'une forme « lâchée » et facile ; qui est brillant, et que je ne peux pas, cependant, prendre tout à fait au sérieux.

*
* *

Au contraire, je goûte avec délices *Grand-Louis l'Innocent*, un livre « moins écrit que rêvé », de Mme Marie Le Franc, une Bretonne, élève de l'école normale d'institutrices de Vannes, qui, depuis déjà longtemps, vit au Canada. Son âme est imprégnée de la poésie des rocs et des vagues morbihannaises ; et aussi de cette poésie de la neige, des grands espaces blancs, qui était l'attrait de *Maria Chapdelaine*.

Ève a la même âme. Son passé, nous l'entrevoyons seulement. Elle a aimé un homme du Nord. Elle a respiré l'air glacé. Elle a gardé le goût de la mélancolie, de la solitude, de la pureté. La voici au pays natal, sur la pointe d'un rocher, dans sa petite maison, entre la lande et l'Océan. Elle n'a pour voisins que des pêcheurs. Un d'eux est étrange. C'est le Grand-Louis, un innocent. Il ne dit rien. Il n'est pas Breton. Il est arrivé, pendant la guerre ; il avait une grave blessure à la tête. Ce doit être, comme l'Autre, un Nordique. Il est sans mémoire. Sa blessure a supprimé son passé, comme un baptême.

Ève est attirée par ce grand garçon mystérieux. Elle l'abrite ; elle essaye, chaque soir, à la veillée, de ranimer cette âme engourdie. Elle tentera, un moment, d'échapper à l'enchantement. Mais il suffira que Grand-Louis soit malade de son absence, et Ève reviendra le soigner. Un jour, elle s'apercevra qu'il est assez intelligent pour l'aimer. Et elle sera à lui.

C'est tout. C'est noyé dans une espèce de brume blanche. C'est presque de la poésie en prose. On pourrait fort bien commenter, expliquer, analyser... On n'en a pas envie. Le charme opère.

Il paraît qu'un éditeur, à qui *Grand-Louis l'Innocent* fut soumis, le renvoya avec ce jugement sec : « C'est absurde ! » Il avait tort. C'est exquis.

*
* *

Frères, de M. René Jouglet, c'est, comme la vieille ballade qui inspira à Schumann une mélodie furieusement rythmée, l'histoire d'une femme aimée par deux frères. Françoise a épousé Michel, qui est tyrannique et brutal, mais qui est une force, et que quelque

chose d'elle, sa faiblesse de femme, si vous voulez, aime malgré tout. Mais comme elle n'est pas heureuse, elle se laisse, impudemment, aimer par Pierre, le très jeune frère de Michel, un peintre, souffreteux et câlin. Françoise est, si j'ose dire, une partition à quatre mains. Il faudrait deux exécutants pour faire vibrer toutes ses notes.

Michel, qui a pour lui le droit, la loi, et son amour à lui, après tout, rude mais puissant, se défend. Il se défend maladroitement. Mais il effraye Françoise ; il exaspère Pierre, qui finit par tirer sur lui. Il ne mourra pas. C'est Pierre qui sera vaincu, et qui s'en ira mourir au loin, tout seul.

Il y a un peu trop de romantisme et quelques scènes trop mélodramatiques, pour mon goût, dans ce roman. Mais l'analyse psychologique y est intelligente et nuancée. M. Jouglet constate que la morale et même les liens familiaux ont peu de force contre une passion véritable. Cela n'est que trop vrai. Mais c'est que la morale, il faudrait y songer à temps, et non pas l'évoquer quand le mal est fait. Françoise est bien folle de laisser grandir l'amour de Pierre pour elle. Pierre est bien misérable de ne pas, à la première tentation, fuir la femme de son frère. Ils jouent avec le feu. La morale n'éteint pas l'incendie, possible. Mais elle avertit ceux qui vont mettre le feu.

Enfin, *le Dîner chez Olga* est le roman d'essai d'un très jeune écrivain, M. René Laporte. Comme presque tous les jeunes gens de son âge, M. Laporte croit qu'il a inventé le doute philosophique, l'inquiétude amoureuse, et un tas d'autres choses, vieilles comme le monde. Il *s'introspecte* avec beaucoup de naïveté et d'orgueil. Mais il est artiste ; il est sincère ; et je crois qu'on peut compter sur lui.

Robert Kemp.

Lettres étrangères : *Kostis Palamas* [1].

Kostis Palamas est le père d'un chef-d'œuvre, *Mort de Pallikare.* C'est une anecdote — rien de plus — qu'il recueillit de la bouche d'une bonne femme probablement de Missolonghi, dont il est lui-même originaire.

Il s'agit d'un *pallikare*, terme qui ne répond pas précisément à celui de *costaud;* car, le pallikare n'a rien d'un crâneur ; il est simplement beau garçon et courageux. Le nôtre est pêcheur de son état et s'appelle Mitros. Un jour de fête qu'il s'amusait à terre avec des camarades, il glisse et se fait au pied une vilaine entorse.

(1) *Œuvres choisies*, traduites du néo-grec par Eugène Clément, professeur agrégé au lycée de Nice, préface de Philéas Lebesgue, 2 vol. in-8°, chez Ch. Serre, Paris, 1922.

De pittoresques épisodes se placent à cet endroit du récit, et ce sont les surprises de tout le défilé des rebouteurs, des faux guérisseurs et des sorcières qui envahissent la maison du malade. On pense bien qu'ils n'y font rien, si ce n'est de lui prendre son argent. La gangrène se déclare. Un chirurgien — un bon cette fois-ci — est catégorique : l'amputation s'impose. Voilà, par exemple, ce à quoi Mitros ne consentira jamais. La difformité physique est un opprobre. La seule menace de cette tare l'empêche de revoir sa fiancée. Au surplus, son parti est pris : il préfère mourir à demeurer bancal.

Et pourtant il tient à la vie, le beau Mitros. En Grèce, dans la Grèce populaire où la poésie éclôt sous chaque pas, on a la touchante habitude des mirologues ou chants funèbres, que des poétesses de profession improvisent en partie, ou dont elles puisent, pour la plus grosse part, les éléments dans un fonds poétique commun. Ces mirologues se débitent autour du lit du défunt.

Mitros exige que, de son vivant, les pleureuses entourent sa couche mortuaire, afin, en quelque sorte, d'exprimer en son nom ses propres regrets de son dernier soleil. Il expire au milieu de ces chants.

Sans doute, le principe du *tout ou rien* est quelque peu primitif. Notre pallikare a évidemment peu entendu parler de Leopardi, philologue de marque, poète de génie, infirme durant son existence entière. Qu'y faire cependant, puisque ce principe est celui-là même qui nous explique la littérature ancienne de la Grèce? Rien que l'histoire du théâtre des Grecs atteste chez eux une mentalité qui n'admet pas la demi-mesure. Dans l'espace de cent ans, ils avaient porté le théâtre à sa perfection. Ils n'ont plus daigné y toucher depuis.

La Grèce moderne, sans avoir encore produit — je dis : *encore!* — des œuvres aussi classiques, se meut néanmoins, et cela est visible dans les moindres actes de sa vie quotidienne, elle se meut autour de cette idée simpliste et grandiose qu'il y a la perfection, mais qu'il n'y a pas de demi-mesures.

Kostis Palmas a eu la chance de saisir et de rendre un des traits permanents de la race hellène. Personne, à mon sens, n'y a réussi aussi bien.

* * *

Les quelques pages de *Mort de Pallikare* n'ont certainement point fondé la réputation de Palamas. Elles sont presque ignorées. Il est surtout connu comme poète.

Connu, réputé, exalté même! Eugène Clément, son traducteur, ne lui marchande pas les louanges. « Il n'est pas, à l'en croire, dans l'Europe d'aujourd'hui de figure littéraire plus haute. »

La nature humaine est si méchante qu'on est tout de suite porté à se demander en quoi consiste précisément cette hauteur vantée par notre cher E. Clément.

Je dois moi-même ici confesser de bonne foi que, vers 1913, j'en

avais dit tout autant, si ce n'est plus ! On sait que Lamartine avait répondu assez cavalièrement à l'immortelle *Lettre* que Musset lui avait adressée en 1836. Lamartine, avec sa candide et superbe grandezza, avoua plus tard qu'à ce moment il n'avait pas lu Musset ! Il lui fit aussitôt une jolie place dans son *Cours familier de littérature* — après la mort de Musset !

Sans comparaison aucune, pareille aventure m'est arrivée avec Palamas. Je n'avais jamais consacré à son œuvre poétique une étude comme celle que je consacrai, dès son apparition, à *Mort de Pallikare* dans le *Figaro* de Francis Magnard.

Je me mis donc à lire ses vers avec soin. Je rapporte de ce voyage à travers des volumes charmants des impressions qui, sur quelques points légers, nous porteront peut-être à examiner de plus près bien des jugements sur Palamas, poète ; car j'ai passé sous silence les dithyrambes de mes excellents amis Philéas Lebesgue, Jean Longnon et Louis Roussel, sans parler de plus abondantes manifestations laudatives d'E. Clément lui-même.

Le plus piquant, ce sera de voir, à cette occasion, ce que Palamas pense de son œuvre. Il ne s'oublie guère. Les passages qui en témoignent abondent (je supprime ici les renvois exacts aux textes originaux).

Il parle volontiers de sa « vaste pensée ». En effet, ses poèmes réunissent tout : « épopée, poésie lyrique, poésie dramatique, histoire, philosophie, la vie et le rêve, les visions de l'esprit et les battements du cœur. » Voilà pourquoi, sans doute, sa chanson, « les Siècles l'attendaient sur l'Acropole ». Les siècles avaient raison, puisqu'il a « reconstruit le Parthénon », il a « chanté l'idéal national et, du même coup, l'idéal humain ». Il a « élevé le premier le parler populaire de la Grèce à la hauteur d'une langue littéraire » (écrit en 1892). Quoi de surprenant à cela? N'est-il pas le second Homère, supérieur peut-être au premier? Il nous convie lui-même — et je n'invente rien — à comparer un de ses hymnes à « un hymne homérique, avec cette différence, ajoute-t-il, que son hymne, à lui, enclôt tout le monde, y compris le héros qu'il célèbre ». Cela se lit dans *la Flûte du Roi* (p. 167). Il s'applaudit, à deux reprises, d'avoir été « l'homme qui a donné ce livre à la Grèce ».

Ailleurs, de façon plus expresse encore, il salue Basile le Bulgaroctone du titre de second Achille dont il sera, nous déclare-t-il, le second Homère.

Un homme de cette immensité n'a pas besoin des consécrations de la critique. Il reste tout de même à dire ou plutôt à trier.

Il est exact que Palamas possède des qualités éclatantes. Signalons, dès le début, louons sans réserve sa qualité maîtresse. Il est versificateur de premier ordre. Quand on connaît le grec moderne, le jeu diabolique de ses rimes régies par l'accent et à désinences toujours vocaliques, — cinq voyelles en tout ! — on demeure émer-

veillé devant l'aisance et le bonheur du tour de force accompli.

Prenons garde cependant ! Ce beau talent — ou ce don — ne va pas sans de fatales contre-parties. La trompette épique, que Palamas entonne presque continûment, demande de la chaleur. Or, il ne semble pas qu'il ait beaucoup d'action intérieure. Il doit le plus clair du mouvement de ses meilleures pièces à la fougue matérielle, si je puis dire, de rimes répétées, obstinées et sonnantes en manière de *tympanon*, comme dit Baudelaire. L'effet est purement physique.

Ces assertions, indifférentes au lecteur français, n'ont d'intérêt qu'appuyées, ne peuvent que s'appuyer sur les textes mêmes, et je les justifie dans une étude spéciale. Il est toutefois une réflexion assez délicate, mais d'ordre général, que ce prodigieux prestidigitateur m'inspire.

J'ai dépouillé avec un zèle pieux dix à onze recueils de ses poésies. Tous les vers, pris un à un, sont bons. Je ne dis pas qu'il n'y en ait point de meilleurs les uns que les autres, de mieux coulés, de plus mélodieux, pourvus de plus d'airain. Je dis qu'il n'y en a pas un seul qui soit mauvais. Et c'est ce qui est proprement inquiétant.

Je ne connais pas de grand poète — ou de poète tout court — qui n'ait fait de mauvais vers. On en décélerait chez Sophocle et chez Virgile. On en décélerait chez Racine ! Quant aux modernes, classiques et romantiques, nul d'eux n'est exempt de faiblesses. Et cela est tout naturel. L'inspiration va et vient. Quand elle vient, le vers vient avec elle ; quand elle s'en va, le vers s'effondre misérablement. Vigny est peut-être le poète qui a fait les deux cents plus beaux vers de la langue française et qui a fait aussi les plus méchants.

Un autre trait significatif me donne à rêver chez Palamas. Il ne sourit jamais. Jamais il ne cause. Il est constamment tendu. On dirait qu'il a peur de se laisser aller, de déchausser la cothurne, car, on pourrait avoir du mal à le rechausser après. Les Anciens disaient de Thucydide que le lion souriait quelquefois. Il avait jeté les bases inébranlables de la critique historique. Il n'avait rien à perdre. Il pouvait sourire. Palamas semble craindre, au contraire, la perte de je ne sais quel sérieux figé qui lui permet de garder un masque. Paul Dukas disait d'un musicien désireux de faire du nouveau quand même, qu'il avait l'air *de se teindre les cheveux*. Il y a beaucoup de cela chez Palamas, presque toute une jolie perruque — une perruque un peu byzantine — s'il en avait existé dans ce temps-là.

Racine, l'impeccable, est souvent familier. Nous connaissons, par Mme de Brimont, *Lamartine fantaisiste*. Je pourrais multiplier les exemples. Ils me suggèrent une réflexion étrange que je soumets, en toute bonne foi, au lecteur — sans forcer personne à y souscrire. Pour moi, Palamas n'est pas né poète ! Il s'est fait poète, non sans effort. Voyez déjà qu'il a produit en prose un chef-d'œuvre dont aucun de ses poèmes ne nous offre l'équivalent. Nous en avons sous

la main la preuve irrécusable. E. Clément est un excellent traducteur et la traduction, à un point de vue général, loin d'être une infidèle' est une épreuve des plus sûres, un des plus sûrs tamis. Dans les deux volumes, en somme, rien de saillant. Rien qui dépasse. Pas une idée, car, les enthousiastes mêmes le reconnaissant, Palamas manque d'idées à un point rare. Il n'a rien d'écuménique.

Palamas se rattache toutefois à la poésie par certains bouts. Mais cette assertion nous commande un court développement.

Palamas, avec une certaine éloquence et même non sans chaleur, proteste dans ses Préfaces contre le reproche d'obscurité que l'on fait à ses vers. Il revendique les droits du poète à la pénombre, au mystère, aux brumes à transparences lumineuses. Nous sommes entièrement de son avis. Seulement, il s'illusionne sur lui-même. Il n'est pas obscur. Il est imprécis. Il a une tendance des plus marquées à l'imprécision. On dirait qu'il se plaît à caresser les contours des choses, sans jamais étreindre à même la réalité.

En voici un instructif exemple, entre beaucoup d'autres :

Il s'agit d'une *Soirée dans une maison.* On y attend quelqu'un dans l'angoisse, quelqu'un d'important. Mais le poète se garde bien de le nommer, pas plus qu'il ne désigne la maison du rendez-vous qui est celle d'un musicien grec. Je me suis informé auprès de nombreux amis athéniens. Tous savaient que le Messie espéré était M. Venizelos, et que l'on s'était trouvé réuni chez M. Calomiris.

Ainsi l'aventure, malgré la longueur de la pièce, malgré la solennité de la mise en scène, prend tout de suite une couleur strictement locale. Nous n'avons plus l'air d'être à Athènes, mais plutôt dans quelque village.

Boileau déclarait tout uniment dans son *Art poétique :*

J'aimerais mieux qu'il déclinât son nom.
Et dît : « Je suis Oreste » ou bien : « Agamemnon. »

Gœthe, dans son *Euphrosyne*, voit dans un songe l'ombre d'une morte chérie. Elle erre, maintenant, dans les Champs Élysées, inconnue et mélancolique. Elle supplie son ami de la *nommer* une fois ; seul, le nom nous confère une individualité parmi les Ombres.

Pour Palamas, au contraire, le nom ne compte pas. Le croirait-on? Dans une grande pièce à effet, l'exode des savants hellènes portant, suivant la formule, la Renaissance des lettres en Occident, après la chute de Constantinople, c'est *Constantinople* qui n'est pas nommée une seule fois. Et c'était le nom prégnant !

Verlaine — en assez médiocre français (que la foudre du ciel m'épargne !) — avait décrété :

Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'imprécis au précis se joint.

C'est l'Occidental qui parle. Il lui faut ainsi de la précision dans

l'imprécision même. Quand Victor Hugo introduit dans ses vers ou dans ses proses la *Bouche d'ombre*, il la nommera, elle se nommera elle-même, elle dira : *Je suis la Bouche d'ombre.*

Palamas ne consent à nommer par leur nom ni les choses ni les hommes. Il n'agglomère, n'accumule les noms historiques qu'en manière de nomenclature vague, théorique pourrait-on dire. Là où le nom propre est exigé par le sujet, il ne nous le donne pas. Nous flottons ainsi dans une aoristie d'autant plus pénible que les dons du poète ne sont pas quelconques, une aoristie toute orientale. Alphonse Daudet soutenait qu'on ne parvient à distinguer les contours des choses que dans le Nord, parce que, dans la brume, il faut se faire l'œil, il faut chercher. Le grand soleil, au contraire, noie tout !

Par une chance délicieuse, dont je suis le premier à me réjouir, cinq ou six pièces font exception à la caractéristique qui précède. Elles sont purement exquises. C'est une pièce à Garibaldi où Palamas évoque avec simplicité des souvenirs d'enfance. C'est son éloge classique et attendri de la France. C'est un sonnet à une vieille tante. C'est un hommage vibrant que j'eus la gloire de me voir adresser.

Veuillez maintenant noter la coïncidence. Les personnages dans ces pièces sont nommés. Aussitôt le vers prend forme et couleur : l'émotion déborde.

C'est par cette émotion monnayée en émissions trop rares que Palamas se rattache à la poésie. Il a visé au lyrisme, à l'épos, au drame. Il a négligé le ruisseau moins bruyant et plus sûr. Il n'a pas assez créé en matière de poésie émotive et personnelle pour acquérir le renom d'un poète sentimental. Dans le volume consacré à la mémoire d'un enfant aimé, on sent encore le travail de la rime. L'inspiration et le métier ne se sont pas fondus suffisamment pour jaillir d'un seul jet.

Sa voie cependant était dans la plaine. Il a préféré la montagne, l'océan, la tempête et le cyclone, qu'admet si peu sa propre vie tranquille, paisible, sage. Il nous fait lui-même le naïf exposé de son rêve. Ses perspectives et ses panoramas, nous apprend-il, englobent la Démiurgie et le reste ! « Ma chanson est polythée » : Dieux et héros. L'homme, la Terre, Athéna, Aphrodite, la Science, la Sainte Vierge du Rocher Sacré, le Rocher sacré lui-même, le Parnassos, le Christ « bel Adonis ceint de Roses », la Phénicie, Hélène, la Fille du Soleil, Hégéso du Céramique, Orphée, la Guerre, l'âme. D'autres encore. Et par-dessus tous le Soleil, le Dieu Suprême. »

Je n'insiste pas. C'est le Tout-Chaos où ne manque pas une des notabilités du Lieu commun. Et, malheureusement, cette énumération nous donne l'image exacte des poèmes de Palamas. Soit qu'il faille voir dans ce délire pancosmique l'indice d'une nature généreuse, soit qu'il n'y ait là qu'une noble ambition intellectuelle, le poète a été complètement trahi par ses forces.

Le grand, le vrai mérite de Palamas, c'est sa langue, la belle langue moderne, celle que l'on appelle populaire ou démotique et qui est, en réalité, la langue nationale de la Grèce comme le français actuel l'est de la France. Je ne veux pas céler ici un légitime orgueil, puisque j'ai eu l'heur d'éveiller chez Palamas l'intelligence littéraire et pratique de cette langue miraculeuse.

Palamas connaît cette langue à fond, bien que, étant peu sorti d'Athènes, il ne l'ait découverte ni constituée. Mais il a su comprendre que l'unité grammaticale, que la règle, que le canon font partie intégrante de l'art. L'application est touchante avec laquelle il veille à la correction des formes qu'il emploie. Il est revenu de cette idée — se peut-il qu'on ait jamais été à ce point retardataire ! — que la poésie, plus libre, plus relâchée, peut avoir une grammaire autre que la grammaire de la prose.

Je conviens, d'ailleurs, que les jouissances intégrales de cette riche élocution ne sont accessibles qu'aux lecteurs de l'original.

Quelle est maintenant la situation de Palamas comparée à celle des deux grands poètes de la Grèce moderne, Solomos et Valaority?

Valaority a porté certains de ses dons à une perfection que Palamas ne put atteindre pour aucun des siens. La psychologie subtile et large de *Dame Frosyne* en est la preuve.

Et Solomos ! Je me suis souvent étonné que du Russe Pouchkine on ait fait un dieu universel, alors que le Grec Solomos est ignoré. Solomos est un poète immense, un poète de race. Je ne sais personne, prosateur ou poète, qui l'ait surpassé en Grèce ; peut-être même n'a-t-il pas beaucoup d'égaux dans le monde.

Palamas n'approche indubitablement d'aucun d'eux. Ce qui lui a fait toujours défaut, ce qu'avaient eu ses deux prédécesseurs, c'est l'initiation occidentale. Sur le point de le juger, en dernière analyse, je songe malgré moi à cette pièce de la *Maison où l'on attend quelqu'un*, dont nous avons parlé plus haut. Notre poète manque un peu d'universalité et d'humanité. Il est balkanique. Il se meut tout juste aux pieds de l'Acropole. Il n'y grimpe pas.

Jean Psichari.

LES BEAUX-ARTS

LE SALON D'AUTOMNE. — LE LEGS MOREAU-NÉLATON A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. L'ŒUVRE DE LOUISE HERVIEU.

Nous avons donc vu le Salon d'Automne. Formalité d'usage en la saison, qui n'apprend rien, et au sujet de laquelle nous reconnaissons volontiers n'avoir absolument rien à dire : mais il faut enregistrer au moins cette carence. Ce n'est pas que l'amateur pourvu de loisir n'y puisse trouver, ici ou là, de l'agrément et contenter le goût pervers de chercher une aiguille dans une botte de foin. Le talent est toujours noyé dans ces foires où tant d'inutilité domine ; et le véritable intérêt qu'il suscite, ce n'est pas dans cette cohue qu'on le discerne efficacement ; les peintres, Dieu merci, ne manquant pas d'occasions de faire connaître leurs œuvres, grâce aux innombrables petites expositions particulières, d'ailleurs attachantes et dignes d'exciter la curiosité, qui se succèdent dans les galeries. Le seul avantage des Salons consiste à fournir une moyenne, la température moyenne de l'art du temps, selon ses diverses tendances, conservateur aux Artistes français, extrémiste aux Indépendants, vieux-jeune au Salon d'Automne ou éclectique aux Tuileries. Dans la vaste exposition qui règne actuellement au Grand Palais, cette température est basse : chacun demeurant sur sa position, exploitant sans flamme sa manière, et se satisfaisant de peu, dès qu'il a cru trouver sa voie. Je ne sais rien de mélancolique comme la destinée de ces artistes, jeunes encore, dont les plus connus n'ont

dépassé la cinquantaine que de peu, ossifiés déjà, se répétant sans fin, et qui continuent à refaire, avec les mêmes trucs, en 1927, la toile qu'ils auraient pu peindre ou ont peinte, exactement pareille, en 1907, sans espoir je ne dirai pas de renouvellement, mais au moins de perfectionnement. Sous prétexte de sincérité, on s'est fait de la gaucherie un principe, une religion : elle est devenue pour la plupart une ankylose, qui ne fatigue que l'amateur. Pour un Bonnard ou un Vuillard, à l'œil toujours subtil et prompt, pour un Desvallières toujours enfiévré, pour un Segonzac ou un Moreau, toujours inquiets dans leur féconde lutte avec eux-mêmes, combien de... mais non, pas de noms ! A quoi servirait de chagriner d'honnêtes gens dont on ne peut plus rien attendre, écho diminué d'eux-mêmes, toujours d'ailleurs aussi charmants (quand ils le furent), mais qui semblent à jamais avoir abdiqué tout souci de devenir meilleurs, plus difficiles envers soi, partant capables de monter... Je n'en ai vu qu'un, dans ce Salon, qui donne ce plaisir qu'on goûte au spectacle d'une force en marche. C'est Sabbagh, dont la courbe n'est pas finie, et qui depuis plusieurs années déjà, avec plus ou moins de bonheur, mais continûment, travaille à se grandir, et, cette fois, y a singulièrement réussi. Il expose une large toile, où sont réunies cinq baigneuses : nous les avions déjà vues, séparément, dans plusieurs toiles de ce peintre et, chaque fois, avec un très vif intérêt. Dans cette composition nouvelle, Sabbagh les a groupées de la façon la plus harmonieuse et la plus réfléchie : l'une, de face et debout, sort de la mer, en maillot noir, occupant le centre du tableau ; deux autres, assise et debout, à droite ; deux encore, assise et couchée, à gauche et l'une allongeant son beau corps nu, comme une volute, au premier plan. Maillots noirs, nudités, lingeries blanches où le vent joue ; sobre gamme de couleur solide autour de la chair bien portante ; un superbe ciel chargé d'orage, poussé jusqu'au vert le plus sombre ; et la vague affleurant la grève empanachée d'écume... Les visages ne sont pas faits, demeurent indiqués à peine ; on voit que l'artiste ne s'en soucie pas, et qu'il a mis ailleurs sa volonté. Elle est d'abord de bien construire, et cette volonté est accomplie. Le groupe en effet s'ordonne remarquablement, dans une arabesque nerveuse, où les plus difficiles des maîtres classiques n'auraient rien à reprendre. Le dessin est juste, mais si aisé que l'effort n'y apparaît pas ; l'harmonie de l'ensemble, parfaite. Que manque-t-il à ce très beau morceau? Je ne sais : un peu de gaieté, une touche de couleur peut-être un peu plus souriante ; la beauté n'est pas si janséniste, tout de même, et ne se refuse pas ainsi à la tendresse... Mais le grand point était de trouver l'équilibre, et c'est la noble réussite

de Sabbagh. Nous avons cru devoir nous arrêter aussi longuement sur ce tableau parce que nous y voyons précisément l'exemple de ce que nous pensons être la partie essentielle du travail de tout vrai artiste : il représente un excellent exemple de suite dans les idées, de longue persévérance vers un but. Les précédents morceaux utilisés là par Sabbagh nous permettent de conclure qu'il a été hanté pendant quatre ou cinq ans au moins par l'ambition de mener à bien cet ensemble. Combien de ses rivaux ou de ses confrères sont capables de cette persévérance? Tout est là. Si l'on veut accomplir une œuvre et sortir utilement tout ce qu'on porte en soi, il y faut d'abord ce vouloir, ou l'on se condamne à de perpétuelles ébauches. Grande leçon que Sabbagh donne à ceux de sa génération. Le Salon datera, pour lui.

Tandis que nous errions assez tristement dans les salles, et notions au hasard des rencontres, parfois heureuses, les noms de Flandrin, de Desvallières, de Lydès, de Charlot, de Liansu, de Mariano Andreu, de Maillol, de Camoin, de Lacoste, d'Asselin ou de Déziat, et, particulièrement, d'illustrateurs excellents du livre, comme Dignimont, Vertès, Berthold, Mahn, Laboureur, Hermine David, nous ne pouvions nous empêcher de constater, une fois de plus, combien le pouvoir d'imagination de la plupart des jeunes peintres de ce temps est nul, et combien leur vision du monde extérieur est pauvre ; et, s'il le faut le dire aussi, combien elle est basse. N'en a-t-on pas assez de ces filles, de ces matelots, de ces bouges, et le réalisme se réduit-il donc uniquement à cela? N'y a-t-il que ce spectacle, dans l'univers? Et le domaine de la « fantaisie » n'est-il peuplé que de ces larves, de ces monstres, qu'on ne cesse de nous proposer?... De quel esclavage mental témoignent toutes ces peintures, aux sujets si peu renouvelés, et dont l'intérêt matériel, exclusivement dirigé dans le sens de je ne sais quelle « peinture pure », ne saurait plus s'adresser qu'aux peintres? L'art moderne me paraît souffrir d'un bien singulier terrorisme : comme l'autre, il mange ses victimes, prisonnières de leur propre dogme, qui met par-dessus tout ces deux fétiches, l'horreur de plaire et le matérialisme du métier. On aspire à la liberté.

*
* *

La liberté : elle fut la seule déesse des maîtres du dix-neuvième siècle, et c'est elle qui règne triomphalement dans cette exposition de la Bibliothèque nationale où est présenté au public le riche fonds laissé à nos différents musées par le généreux Moreau-Nélaton. Ce legs doit être ensuite divisé entre le Louvre, le Musée des Arts

décoratifs et la Nationale elle-même... Avant que cette ventilation de menus chefs-d'œuvre ne soit accomplie, il faut se hâter d'aller voir, rue de Richelieu, l'admirable ensemble. Menus chefs-d'œuvre, disons-nous : en effet, à l'exception de quelques peu nombreuses toiles (dont une, de Corot, doit être regardée à genoux et chapeau bas), la donation Moreau-Nélaton ne comprend que des dessins, des carnets, des épreuves d'eau-forte, des lettres, un assemblage prodigieux, certes, mais plus destiné aux cartonniers et aux vitrines qu'à la cimaise de musées déjà encombrés. Mais quelle leçon encore ! Quel nécessaire enseignement ! Delacroix, Corot, Millet, Daubigny, Manet, Monet, Jongkind, Forain ne sont pas représentés dans cette collection par des œuvres de grande envergure, mais on ne saurait mieux les connaître, ni trouver de nouvelles raisons de les aimer que dans la contemplation enivrée de ces fragments, témoins éloquents de leur génie naturel et de leur immense capacité d'étude et de travail à la recherche passionnée d'eux-mêmes. Quelques-uns de ces fragments, de ces reliques, copeaux tombés d'un établi, poussière accumulée au pied d'un gigantesque échafaudage, suffiraient d'ailleurs à constituer la gloire de plus d'un artiste, moins heureux que ceux-là dans son expression définitive : les aquarelles de Delacroix, ses croquis, ses carnets de voyage sont connus, et ceux que l'on voit au fonds Moreau-Nélaton, si beaux et si vivants qu'ils soient, n'apprennent rien de neuf, il est vrai, pas plus que les délicieuses notes de Jongkind ou les études de Millet ; mais on n'a pas si souvent l'occasion d'admirer les eaux-fortes et les gravures sur verre de Corot, par exemple, ces rarissimes marginalia de son œuvre peinte, où se révèle une si intense et dure acuité de regard et une si mordante nervosité de main chez ce maître du charme et de la nuance, peut-être le premier du siècle...

Ce qui nous émeut avec une telle force, quand nous nous penchons sur ces carnets d'étude et de voyage de ces grands artistes, c'est l'abondance et la continuité de la recherche, le débat perpétuel de ces hommes en pleine possession d'eux-mêmes et leur lutte sans fin pour parfaire cette possession : comme s'ils avaient le sentiment qu'il n'est pas, pour eux, de repos, ou que le repos équivaudrait pour eux à la débandade de leurs dons, à leur renoncement à la maîtrise. Ces dessins, ces crayons les montrent, par leur soumission totale à l'objet et leur humilité devant le moindre arbre, le moindre feuillage, le moindre pli de robe ou de chair, à la conquête quotidienne de leur plus complète liberté : liberté de choix, liberté d'observation, liberté de composition, liberté d'œil, liberté de main, d'expression. Et voilà l'incompréhensible, que j'enregistre sans l'expliquer, fait réel échap-

pant à la critique, à l'analyse : le même arbre, le même pli de robe, noté par Delacroix, par Corot, par Millet, demeurant fidèlement le même, le trait qui le note reste de Delacroix, de Corot, de Millet, caractéristique de l'artiste, non d'un autre. Voilà le fruit de l'adhésion totale de l'artiste à la nature : il lui obéit sans céder son indépendance ; et voilà aussi sa récompense : la servant, n'ayant qu'elle en vue, il demeure libre, et à sa perpétuelle disposition pour se renouveler, changer d'objet, de thème, d'allure, d'intensité, de mouvement, tout en restant lui-même, nouveau Protée... Mais cette question de la personnalité de l'artiste est infinie, et mènerait loin. Elle est, je crois, insoluble : le bon est de se la poser, de temps à autre. C'est elle qui me préoccupait l'autre jour à la Bibliothèque nationale, et je la livre telle quelle à mes lecteurs.

Nous ne pouvons pourtant quitter ce lieu sans dire un mot de cette toile de Corot qui nous a si profondément ému. C'est une *Petite vue de Ville-d'Avray*, peinte en hiver, probablement dans cette période de février, début de mars, où, sous le décor hivernal encore, on ne sait quoi travaille sourdement la terre et donne à l'air une douceur inexprimable, quand le jour est beau. Le paysage traité par Corot est d'une simplicité extraordinaire. Un fond de coteaux boisés, d'un brun de velours, moelleusement nourri du vert des lichens et des mousses : la rivière, d'un bleu violacé, sans transparence, coule au pied de ces coteaux, entre des prairies d'un vert tendre et de larges bandes de sable ou de terre rosâtre. Quatre ou cinq maisons paysannes, carrées, à la façade unie sous le toit de tuile rousse ou vermillonnée ; le contre-jour et l'ombre bleuissant, rosissant le crépi blanc de ses façades percées de régulières fenêtres. Un petit bois fermant le tableau, sur la droite ; une route de craie jaunâtre, quelques ornières bordées d'herbe... C'est tout. Mais traduit par des moyens si peu matériels et cependant si chauds, si savoureux à l'œil, dans une blondeur, un calme, une justesse, une naïveté, un sentiment si vrai, si directement vrai du lieu, de la saison, du jour, de l'heure même, qu'on voudrait serrer cette petite toile sur son cœur, et que l'on ferait des folies pour l'avoir, de même qu'un être vivant inspire l'amour, la tendresse, une indicible émotion. Tout cela, j'en ai bien peur, n'est pas exactement de la critique d'art : mais nous tenons pour peu de chose ses raisons, contre notre plaisir ; c'est ce dernier qu'il faut tenter de communiquer. La raison est bonne quand il s'agit de parler de ce qu'on n'aime pas, et justifier honnêtement ses condamnations. Pour l'amour, c'est bien autre chose.

*
* *

Il nous faut dire un mot au moins d'une exposition particulièrement émouvante qui réunissait le mois dernier l'œuvre presque entière de Mlle Louise Hervieu. On connaît les superbes et pathétiques dessins de cette artiste frémissante, dernière d'une grande race : ces compositions si denses, où, par le seul usage du noir et du blanc, qui atteignent les magnifiques effets de l'eau-forte et de la litho, vit, aime, rêve, palpite, souffre et s'enchante le peuple des âmes tourmentées que Baudelaire a célébrées dans ses vers et peut-être plus complètement encore dans ses *Poèmes en prose*. Ce n'est pas un peuple idyllique et les bonheurs qui y sont peints font aussi peur que les tourments. Mais une poésie sauvage, une prodigieuse intensité de rêverie intérieure anime ces pages de feu ; et comme les vers du poète, l'art de Mlle Hervieu a sa spiritualité, qui l'exhausse. Tout un monde est là : femmes damnées, enfants perdus et mauvais anges, tordant leurs nudités avides, agitant leurs ailes rompues : l'imagination s'ébranle, à l'invitation de l'artiste, la suit dans cet impossible domaine, décor trop beau où l'âme a soif... Parfois, Louise Hervieu peint un coquillage, et comme en se jouant, son crayon réinvente la nacre, l'orient d'une eau, d'une perle. Quelle magicienne que cette singulière fille, en qui Baudelaire a jusqu'ici trouvé le *seul* illustrateur à sa mesure, à sa ressemblance !... Comme si tant de tragique émotion répandue à travers cette œuvre ne suffisait pas, voici le drame : Louise Hervieu devient aveugle, et cette exposition est probablement la dernière. Ses admirateurs, dont nous sommes, consoleront l'artiste au grand cœur au seuil douloureux de sa retraite : ils lui diront que son œuvre est faite et qu'elle a gagné sa partie.

Émile Henriot.

La Musique mécanique.

La « musique mécanique » a les honneurs de la saison. Le festival de Baden-Baden, qui s'est tenu au milieu d'août, a mis en évidence la place qu'elle occupe dans la vie musicale contemporaine : on y a joué notamment le « Ballet mécanique » de l'Américain George Antheil, qui fait fonctionner seize pianos électriques, huit xylophones, quatre tambours, deux électromoteurs à ronflement spécial, une sirène, deux plaques de zinc et d'acier, et deux octaves complètes de sonnettes électriques. Les bonnes gens de s'ébaubir et de faire gorges

chaudes. Mais, en tout état de cause, — et réserve faite sur la qualité de sa musique, — notre Américain n'est pas plus hardi que Mozart, qui a écrit une œuvre, fort aimable, pour orgue mécanique, ni que Weber, dont on cite un rondo composé en 1871, pour harmonicorde, instrument hoffmanesque inventé par Kaufmann.

Et voici qu'un journaliste, prenant le vent, a ouvert une enquête sur « ce qu'est, ce que sera la musique mécanique ». Il a demandé à plusieurs compositeurs de renom s'ils pensaient que les progrès réalisés depuis ces dernières années par cette musique pouvaient être bienfaisants à la musique et aux musiciens, ou menacer l'avenir des orchestres et des virtuoses. Parmi les réponses publiées, trois méritent d'être retenues : celles de MM. Vincent d'Indy, Max d'Ollone et Paul Dukas.

M. d'Indy estime que la mécanique ne peut en aucune façon nuire à la musique, parce qu'à son sens la mécanique n'a avec la musique aucun rapport, « puisque la musique tire sa vie de l'expression et que la mécanique est essentiellement inexpressive. » Il ajoute que la mécanique peut nuire considérablement aux musiciens exécutants, au point de vue matériel, le jour où une majorité de snobs idiots aura établi la prépondérance de la machine sur le sentiment humain. L'art, continue-t-il, ne peut consister qu'en une communication d'homme à homme, je dirai mieux : d'âme à âme, communication que la machine est et sera toujours incapable de produire. »

M. d'Ollone manifeste la plus vive antipathie pour tout ce qui est mécanique et « pour les progrès uniquement matériels de notre époque ». Il admet que le phonographe peut être « assez utile aux professeurs de chant et aux apprentis chanteurs en leur permettant (par l'audition maintes fois répétée du même disque) de se rendre compte de la variété d'émission et d'interprétation des artistes célèbres de toute école et de tous pays ». Il concède que la T. S. F. apporte quelque distraction aux malades et aux infirmes.

Enfin M. Dukas déclare que, si aucun des instruments mécaniques qu'il lui a été donné jusqu'à présent d'entendre n'a produit sur lui d'autre impression que celle d'une curiosité scientifique, ces instruments « atteindront sans doute un jour à la valeur artistique, mais, pour remplacer l'exécution vivante, il leur manquera toujours ce qui fait la puissance de celle-ci, en grande partie, et son charme : la présence des interprètes, la communication qui s'établit entre eux et le public, la variété d'échanges qui en résulte et qui modifie sans cesse le détail de l'exécution, de sorte que l'on peut affirmer qu'aucune œuvre n'est jouée deux fois de la même manière ». Il conclut donc que la fixité mécanique, si parfaite qu'elle soit, ne nuira jamais aux interprètes de valeur et servira les autres « dans la mesure où une photographie flatte certains visages. La T. S. F. est certainement appelée à la diffusion la plus large. Mais elle n'est pas au point quant à la pureté de la transmission. Les disques et certains

pianos enregistreurs sont à cet égard plus avancés. Tous ces moyens d'émission sonore favorisent à coup sûr l'expansion de la musique en en faisant entendre à des milliers de personnes qui n'en entendaient jamais. Je ne crois pas qu'ils détournent, dans l'avenir, le public des concerts et des théâtres d'écouter de la musique en d'autres conditions, plus favorables à leur plaisir ».

Il semble que la musique mécanique, à peine née, soit victime d'une confusion où l'on envisage, sans les distinguer, à la fois les appareils « reproducteurs » et les appareils « créateurs ». C'est pourquoi l'on regrette de voir apparaître la T. S. F. en cette affaire : elle est instrument de diffusion, elle est véhicule, et rien de plus quant à présent. Pour le phonographe, la question est plus complexe, et déjà l'on a pu affirmer que la machine à disques peut être non seulement musée, mais encore laboratoire : la machine à disques a une personnalité propre dont un musicien avisé pourrait tirer parti ; la façon dont elle déforme les sonorités du piano est fort intéressante, et je ne puis me tenir de signaler, pour les curieux, un disque tout récent d'Odéon, *The man I love*, enregistré par Jacques Fray et Mario Bragotti, dont les sonorités sont d'un instrument irréel qui n'est possible qu'au phonographe. Avec le Pleyela, on avance encore d'un pas dans le royaume de l'art, car l'instrument peut alors interpréter des pensées et des intentions musicales dont nul autre instrument n'est capable. Si Stravinski s'est intéressé si vivement depuis quelques années au Pleyela, c'est qu'il y a découvert des possibilités que ne lui eût pas offertes l'orgue de Barbarie si malignement pastiché au premier tableau de *Pétrouchka*. L'une de ces possibilités, par exemple, est de faire entendre des accords et des suites d'accords aux notes si nombreuses et d'une rapidité telle qu'un virtuose à quarante doigts serait incapable de les exécuter. Ici la machine réalise des combinaisons impossibles à l'homme. On arguera que la musique s'en était passée jusque-là et qu'elle ne s'en portait pas plus mal. Mais il faut alors rétorquer que rien n'est négligeable de ce qui peut aider à créer un frisson convenu, et je ne pense pas « qu'ils aient regretté l'expérience », ceux qui entendirent cet été les rouleaux de Pleyela accompagner le film de Jean Grémillon, *Tour au large*, avec ces déluges de notes, ces paquets de mer sonores, ce flux et ce reflux d'accords pressés dont la vie était neuve. On n'en peut plus douter : du piano mécanique naîtra une technique nouvelle, car c'est là un fait d'expérience et d'histoire : la langue musicale s'enrichit dans la mesure où les instruments se perfectionnent. Et s'il importe de suivre avec attention les progrès de la musique mécanique, c'est beaucoup moins pour savoir si les virtuoses seront mangés par cet ogre que pour découvrir à quelle sauce il accommodera la langue de demain.

André Cœuroy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. LÉMERY

Il arrive que des parlementaires éminents, pourvus d'un canonicat envié — je veux dire d'un siège au Sénat — désirent rentrer à la Chambre, pour des raisons de principe, pour l'honneur et l'intérêt de leur parti, parce qu'ils croient à l'intérêt national, ce qui est une considération louable, et, on l'avouera, assez rare. Certains députés n'ont jamais brigué le Sénat; M. Thomson, M. Georges Leygues, M. Aristide Briand en sont les plus illustres exemples. La Chambre est, plus que le Sénat, une pépinière de ministres, et peut-être une œuvre politique bien entendue et toujours active se poursuit-elle avec plus de chances de succès en dehors de la Haute Assemblée. Je ne parle point de ceux-là. Mais ceux qui, entrés au Sénat, en sont sortis volontairement, parce qu'ils ont considéré que leur devoir les incitait à en sortir? M. Léon Say, président du Sénat, quitta son fauteuil auréolé pour défendre le principe de la République conservatrice et libérale dans un hémicycle plus ardent et plus près de l'opinion. M. Gavini, sénateur estimé, devait à son parti de prendre la tête dans une élection législative dont l'issue paraissait douteuse, et M. de la Riboisière donnait, à la même date, le même exemple. M. Henry de Jouvenel doit, dit-on, sortir du Luxembourg, pour reconquérir l'indépendance politique, dans une circonscription de Brest. D'aucuns assurent que M. Henry Lémery, installé confortablement dans son fauteuil sénatorial, affronterait, lui aussi, la lutte électorale législative, pour protéger son île natale contre l'envahissement révolutionnaire, et n'être pas vaincu, du moins, sans avoir combattu.

M. Lémery, en effet, apparaît comme un homme politique sans naïveté ni candeur, mais qui n'abandonne point le souci des grands intérêts internationaux. Il ne faut point trop lui tenir rigueur de ce qu'il siège à la gauche démocratique du Sénat, qui est proprement le groupe radical socialiste, gardien fidèle d'une tradition à la fois un peu étroite et vieillotte : on sait que les représentants coloniaux sont soumis à certaines nécessités. M. Lémery est donc radical, du moins il l'affirme. Mais il ne l'est pas sans indépendance. Les données contradictoires du problème qu'il a résolu ne regardent que ses électeurs et lui : qu'il nous suffise de savoir qu'il l'a résolu sans cesser d'être indépendant, et national. Il est venu relativement tard, d'ailleurs, à la vie publique. Jeune avocat, il eut, à un moment particulièrement favorable de sa carrière, le choix entre un siège de substitut à Paris, qui lui promettait les destinées les plus rapidement honorifiques, et le développement de sa carrière au barreau. Il préféra ne point devenir fonctionnaire, et il attendit d'avoir quarante ans pour briguer un mandat de député. Député de la Martinique, il le fut de 1914 à 1919, et il fut, comme sous-secrétaire d'État, à la fin de la guerre, un des collaborateurs du ministère Clemenceau. En 1919, il fut vaincu par une étrange coalition de forces révolutionnaires et quelque peu démagogiques, qui groupait M. Lagrosillière, naguère socialiste unifié, et M. Clerc, que d'aucuns avaient connu chef du parti conservateur. Mais l'on n'attend point, je suppose, que nous éclairions ici les arcanes de la politique martiniquaise. Au lendemain de son échec, M. Lémery fut élu sénateur, investi d'un mandat qui expirait en 1924. A cette date, il fut battu, à une voix de majorité par M. Clerc. Mais il paraît que cette voix même était fictive. Moins heureux que ne le fut plus tard M. Bluysen, dont la Sénat devait valider l'élection obtenue dans des conditions aussi précaires, M. Clerc fut invalidé. Il ne se représenta pas, et ce fut M. Lagrosillière qui affronta la lutte contre M. Lémery. M. Lémery fut réélu, en 1924, pour neuf ans.

Ceux qui le connaissent le tiennent pour un fort galant homme, d'une surprenante culture littéraire, plein de vivacité et d'énergie. Mais ces qualités, moins fréquentes que ne pourraient le supposer ceux qui ont le respect de la Haute Assemblée, ne suffiraient point cependant à faire de M. Lémery une des vedettes de l'actualité. A vrai dire, ceux qui sont soucieux de tout ce qui intéresse leur pays, de tout ce qui fait sa force et son rayonnement, de ce qui peut grandir ou compromettre son prestige, savent que M. Lémery vient d'accomplir un voyage en Syrie, et qu'il en est revenu plein de précieux renseignements. Voyage accompli en touriste, en curieux, sans aucun caractère officiel ni officieux, et qui, par cela même, offrait à cet homme intelligent, cultivé et patriote, libéré

des emprises de parti, et étranger à toute considération politique, l'occasion d'observations multiples, qu'il ne laissa pas échapper. Sans doute il a porté à qui de droit les conclusions de sa méditation documentée, et sans doute aussi a-t-il rencontré des oreilles attentives et reconnaissantes chez ceux auxquels il a rendu visite. Évidemment, il n'est pas sans intérêt qu'un voyageur de cette sorte aille sur place rechercher, au cours de promenades désintéressées mais actives, la vérité, si difficile à connaître de trop loin. D'aucuns ne manqueront pas de penser que M. Lémery nourrit peut-être une arrière-pensée. C'est peu probable, assurent par contre ses amis. Ils n'invoquent pas d'autres raisons que l'attachement de M. Lémery à sa profession du barreau. Nous plaignons M. Lémery de ces insinuations malveillantes et de voir aussi méconnu son effort d'initiative. Mais nous nous réjouissons d'en prendre une douce et piquante leçon. Son voyage et ses visites terminés, M. Lémery a repris le cours de ses occupations. Il est demeuré, par ailleurs, un convive aimable et pittoresque, et aussi un membre discipliné — au moins relativement — de la gauche démocratique, et ce serait, à la réflexion, donner une preuve bien rare et bien vaine peut-être de désintéressement et de civisme que d'abandonner si bénévolement cette discipline du radicalisme sénatorial avec laquelle il est permis de prendre — cordialement — tant de libertés. Vraiment, nous avons peine à croire que M. Lémery soit radical-socialiste, avec une aussi charmante culture et tant d'observations précises et décevantes et tant de liberté de jugement. Nous n'avons pas moins de la peine à croire qu'il ne le soit pas, puisqu'il affirme l'être. En conclurons-nous donc que le régime démocratique, qui est un régime de démagogie électorale, est, par nécessité, le régime des contradictions? Et voici l'autre leçon que nous donne M. Lémery, par les commentaires dont fut accompagné son voyage : c'est que si la jalousie et l'envie ne sont point absolument le propre des démocraties, du moins elles y sont incurables, puisque sans contrepoids et sans remède.

★★★

La grande pitié de l'armée noire.

L'ancienne armée noire et sa décadence — Jusqu'à la grande guerre, notre armée noire était une armée de métier, presque exclusivement composée de races guerrières. Les besoins du conflit mondial ont introduit la conscription ; et le recrutement, limité auparavant aux tribus de la zone soudanienne, s'est étendu de plus en plus aux tribus forestières. Depuis quelques années déjà nous assistons à la désaffection progressive du noir pour l'armée ; les

races du Soudan occidental s'engagent de moins en moins, et le recrutement de l'A. O. F. ne comprendra bientôt plus que les appelés ; le Soudan tchadien, à qui nous demandons des hommes depuis moins longtemps, et qui est encore près de l'époque des négriers, où tout le monde savait se battre, nous donne de nombreux volontaires. Mais, dans son ensemble, l'armée noire a perdu beaucoup de sa qualité et de sa force, bien qu'elle ait augmenté en nombre.

Les raisons de cet état de choses sont multiples ; nous ne prétendons pas les épuiser. L'enrichissement y entre pour une part, car le noir ne considère plus le métier des armes comme le plus noble et le plus lucratif ; n'oublions pas, en effet, que si nous avons pu recruter contre les Ahmadou, les Samory, etc., et nous servir ensuite des propres soldats de ces sultans, c'est parce que nous avons sagement employé les seuls moyens qui aient jamais donné une bonne armée de mercenaires : la participation aux bénéfices. Les parts de prise sont d'ailleurs toujours en vigueur dans la marine, et, pendant la guerre, on a été amené à récompenser en argent la capture de prisonniers et de matériel. Or le tirailleur ne touche plus qu'une maigre solde ; en même temps, il sent qu'il a perdu son prestige auprès des populations, qui ne le craignent plus ; sa mentalité féodale ne peut l'admettre, et il nous en veut. Lorsqu'il venait autrefois à l'esprit d'un chef de demander à un de ses hommes de faire quelque travail en dehors de son service, celui-ci répondait régulièrement : « Ah ! moi, y en a captif pour toi ! » Ce qui voulait dire : « Tu as le droit de faire de moi tout ce que tu veux ; mon travail t'appartient, mais je dois aussi profiter de tous tes actes, et de tes libéralités. » Le chef d'aujourd'hui ne peut donner au plus dévoué de ses noirs, à dates fixes, qu'une solde dérisoire ; il ne peut même le protéger, lorsque d'aventure, sans y voir grande malice, il a commis quelque peccadille contre la gent inférieure des civils ; aussi le noir ne veut-il plus servir des hommes qui n'ont plus ni prestige ni pouvoir, quel que soit le nombre de leurs galons, qui ne peuvent pas le récompenser, et qui ne savent pas le punir, quand il s'est payé leur tête, ce qui arrive parfois. On a même supprimé les « masses noires », qu'il suffisait d'ignorer, et qui donnaient le moyen aux chefs d'encourager substantiellement leurs tirailleurs : il y a des fonds secrets au ministère de l'Intérieur et en politique continentale et indigène ; pourquoi ne pas les admettre en politique militaire?

On assiste de plus, au sein de l'armée noire, au même état d'esprit qui rend si difficile le recrutement de l'armée de métier en France. L'introduction soudaine dans ses rangs d'une forte proportion d'appelés, dont l'enthousiasme est maigre, a créé une sorte de

timidité chez ceux qui, jusqu'ici, considéraient leur fonction comme très honorable. On peut même assurer que l'engagé et le rengagé sont soumis, de la part des appelés, dans la masse desquels ils sont noyés, à des quolibets du goût de ceux qui ont cours dans les casernes de France : « Eh ! vendu ! Tu n'as donc rien à manger chez toi? » Aussi, si nous comptons encore un nombre respectable d'engagés volontaires, il est rare de les voir rengager.

D'autre part, le tirailleur est désorienté par la complication de ses tâches et le peu d'assiette de sa vie. Le noir est le soldat d'un chef, en principe, celui qui l'a instruit, à qui, même quand il a disparu, il pense avec reconnaissance, et qu'il appelle « son père et sa mère ». Aujourd'hui, le tirailleur doit faire son service à l'extérieur, en France, en Afrique Mineure, en Syrie ; seuls les méharistes peuvent passer trois ans entiers dans la colonie. On lui enseigne rapidement le rudiment militaire ; on l'envoie dans les dépôts où il perd cette première instruction hâtive ; il traverse la mer, et ensuite, si on en a le loisir, on recommence une instruction fragmentaire ; mais la plupart du temps on l'emploie tel qu'il arrive, avec quels mécomptes et quels déchets ! Il parvient au bout de ses trois ans de service extérieur sans avoir compris grand'chose et sans avoir rien entendu. Il dit : « Moi, y en a gagné trop fatigué ! Moi y en a pas content rengager. » Et très souvent, ce tirailleur est dégoûté, parce qu'il a employé son temps à des corvées ou à des emplois de rendement médiocre, même au Maroc.

Auparavant, le soldat noir n'avait que son fusil, et la manœuvre n'était pas compliquée. Maintenant, il doit savoir manier un tas d'engins, et apprendre la tactique. Son cerveau n'y résiste pas, et il arrive souvent que, si on lui fait absorber trop de théorie, comme dans les pelotons pour futurs gradés, sa tête éclate ; on cite en effet des cas de folie ou de méningite. Comme nous comprenons ce vieux tirailleur, qui n'était peut-être pas un modèle de sagesse, mais qui refusait de rengager, après douze ans de services, disant : « Non. Moi y en a fatigué fini. Service, lui y en a pagaille trop. »

Les noirs semblent pourtant aimer servir à l'extérieur, et veulent tous partir les premiers. Il y a là simplement une espèce de jalousie envers ceux qui racontent, avec les déformations naturelles chez eux, tout ce qu'ils ont vu, et une curiosité rapidement satisfaite. C'est aussi le besoin d'échapper à une atmosphère désagréable, et ils ont vite assez de leur séjour dans les pays à pinard et à femmes blanches ; n'empêche que ce contact leur a fait un mal immense. En somme, le noir au service est désaxé ; il ne trouve pas, perdu au milieu des races étranges du recrutement actuel, le sentiment de

se trouver au village, qu'il éprouvait autrefois ; on espère, par le mélange des races, obtenir une certaine fusion de nos sujets de couleur ; au contraire, l'indigène se replie et attend avec résignation le jour lointain de la délivrance. Il croit trouver un soulagement dans le déplacement, mais il retombe bientôt dans son marasme.

Ajoutez à cela que cette armée manque de cadres, et, pour mieux dire, de chefs ; on complète du mieux possible les formations de combat, au Maroc, en Syrie et dans les confins désertiques ; partout ailleurs, c'est une pénurie invraisemblable, même dans les centres où les recrues sont instruites ; le moral et la qualité professionnelle des tirailleurs ne peuvent que s'en ressentir.

Il y a une cause plus profonde à cette faillite de notre armée noire. C'est toujours le défaut d'une vraie politique impérialiste, et les aberrations d'une politique démagogique. On recrute des noirs pour remplacer des soldats français, à qui on a promis successivement le service de dix-huit mois, puis le service d'un an. L'interchangeabilité, nombre pour nombre, d'un blanc et d'un noir, est un dogme égalitaire ; l'amour porté à la France par ses sujets indigènes est un *leit-motiv* des discours parlementaires ; ce sont ces idées fausses qui ont présidé à l'opération. L'enquête du général Mangin a suffi pour décider qu'on pouvait demander n'importe quel nombre de soldats à nos colonies africaines, sans s'arrêter à considérer que le grand chef colonial n'envisageait qu'une armée presque exclusivement formée de gens de métier, et de certaines races choisies ; on n'a donc pas réfléchi que le recrutement soudain d'une grosse majorité d'appelés, et des races inférieures de la forêt, allait changer et la qualité et l'esprit de cette armée noire, qui faisait notre orgueil jusqu'ici ; on n'a pris aucune précaution pour combattre l'effet de ces causes. De même, persuadés que ces âmes simples brûlaient de nous servir pour l'honneur, on n'a pas jugé utile de les payer, et nos tirailleurs touchent des soldes dont la modicité nous empêche de tenter toute propagande de recrutement.

Cependant les calculs ont été mal faits, et les contingents ne sont pas suffisants : on s'en est aperçu, en 1925, par exemple, lorsque, à la suite d'une coûteuse campagne contre les dissidents du désert, il a fallu renforcer d'urgence les formations de la Mauritanie. L'affolement régnait partout ; on voyait déjà les Maures des Ma-el-Aïnin, — pareils aux Mothlemin des Almorvides, — excités par les succès d'Abd-el-Krim, aux portes de Saint-Louis ; on a raclé les « fonds de tiroir » des garnisons du Sénégal : des ordonnances, des employés débiles, des habitués des hôpitaux. Le résultat fut désas-

treux : pris dans une tourmente de sable, dans le désert qui précède Atar, le détachement a perdu une proportion considérable de son effectif ; on a tenté naturellement de crier haro sur les chefs de cette troupe, mais la faute en est bien à ceux qui ont réduit l'armée noire à cette extrémité, et aux médecins qui ont jugé que ces malingres étaient capables de faire, sans entraînement, trente jours de marche dans le désert, à l'époque la plus défavorable de l'année.

L'armée noire forme donc un juste, mais douloureux pendant à notre armée blanche : d'un moral passif, mal instruite, insuffisante en nombre, elle remplit très mal les nombreuses tâches qu'on lui confie, et paierait cher, dans les premiers jours d'une guerre prochaine, l'expérience que nous ne savons pas lui donner pendant les loisirs de la paix.

Les remèdes : l'armée noire, armée de métier. — Y a-t-il des remèdes à cette situation? Au point où nous en sommes, il est malaisé d'en trouver qui soient efficaces complètement et rapidement. Nous allons cependant en indiquer quelques-uns.

L'Afrique noire n'est pas mûre encore pour nous donner une armée de soldats à court terme, d'appelés ; cette erreur est fille de celle qui a fait prendre au sérieux la formule : « La France est une nation de cent millions d'habitants. » On ne peut songer à faire un tirailleur en quatre mois, pas même en un an, car il s'agit d'abord, tout en lui apprenant notre langue, de lui créer un minimum d'habitudes sociales, mentales et morales, analogues aux nôtres ; et ensuite, de lui inculquer des réflexes militaires qu'il ne devra plus oublier ; il y mettra d'autant moins de cœur qu'il est encore loin de comprendre ou d'admettre la loi de l'impôt, surtout de l'impôt du sang, et que certaines races nous haïssent comme leurs pires ennemis, par exemple les Ouolof, dont nous avons fait des électeurs, et les Toucouleur, race conquérante, musulmans fanatiques, qui ont mené contre nous la guerre sainte, et seraient prêts à la recommencer.

Ne demandons donc à nos colonies africaines que des engagés ; faisons à ces derniers une situation convenable, au point de vue de la solde, de la retraite, du costume ; cette armée doit être une garde noire, dont les unités ne seront jamais dissociées, et dont les cadres européens auront la plus grande fixité possible. Ces avantage augmenteront le nombre de nos mercenaires, mais non instantanément ; on ne pourra donc supprimer complètement le recrutement par voie d'appel, mais nous constituerons les appelés en unités séparées ; nous pourrons alors persuader beaucoup d'engagés volontaires de renouveler leur contrat ; nous arriverons même à obtenir que des

appelés rengagent à l'issue de leur service légal, surtout si nous leur donnons une prime rétrospective.

Ne fixons pas *a priori* l'effectif de l'armée noire, en fonction des réductions que les démagogues veulent apporter à l'armée blanche ; l'effectif de l'armée noire doit respecter une certaine proportion entre les soldats de métier et les appelés, avec la plus grosse prépondérance possible des premiers ; l'effectif de l'armée blanche doit lui permettre de défendre offensivement le territoire national, et n'oublions pas qu'actuellement le fantassin est un spécialiste, bien plus difficile à dresser qu'un artilleur ou un cavalier, quelque paradoxal que cela paraisse ; il lui faut plus de deux ans d'instruction continue, pour que, non seulement il devienne un guerrier, mais encore pour qu'il garde dans la vie civile une empreinte durable de son temps militaire.

Les tirailleurs ne seront plus envoyés en France, où tant de mauvais contacts les gâtent, où ils ne sont attirés que par une curiosité malsaine, et où ils ne font guère que des corvées de garnison. On les expédiera tout au plus en Afrique Mineure, suivant les idées du général Mangin, permettant ainsi le maintien en France de tous les soldats blancs, et protégeant nos colonies moghrébines contre les ennemis que notre libéralisme y a laissé se constituer.

Nous leur donnerons un costume moins ridicule et moins étriqué que leur tenue traditionnelle ; il s'inspirera de la mode indigène, et non de la nôtre, puisque aussi bien le noir ne peut servir de façon efficace que dans un pays chaud et à température constante. On se rappellera que l'Africain est d'une constitution physique différente de la nôtre, et qu'il ne réagit pas de la même façon aux mêmes influences : il porte sur la tête, non sur les épaules, et la compression du havresac lui cause autant de troubles pulmonaires que la température de nos pays ; ses pieds ont une conformation toute spéciale, et souffrent tellement dans les brodequins réglementaires qu'il les perce de son couteau pour livrer passage aux orteils ; il ne porte d'ailleurs de souliers que pour « faire même chose blancs », et il marcherait bien pieds nus ou en sandales sur nos routes et nos pavés ; les mulâtres de Saint-Louis eux-mêmes vont à la messe strictement chaussés, mais s'assoient, à la sortie, sur les marches de l'église, pour enlever leurs chaussures et marcher pieds nus.

Il faut enfin rendre du prestige à l'armée noire, et à cet égard, examiner la question dans le cadre de l'armée coloniale, qui lui fournit son ossature. Depuis l'époque où les troupes de la Marine ont passé à la Guerre (1900), elles sont devenues de plus en plus les parentes pauvres de l'armée française, par jalousie de leur rôle glorieux et

des quelques avantages dont elle payait une vie faite de renoncements et de périls. Une décadence rapide a répondu à cette sorte de boycottage, et cette armée de métier manque tellement de volontaires qu'elle ne compte presque plus que des appelés, et que les agents recruteurs sont obligés de fouiller les bas-fonds parisiens et marseillais. On a compris qu'il était urgent de venir à son secours, et on appuie les campagnes de propagande d'avantages pécuniaires sensibles ; mais, avant tout, il faut lui rendre son prestige, et dans la nation et dans l'armée, et commencer par lui donner son uniforme d'avant-guerre, symbolisant toute son histoire, depuis la défense de Bazeilles jusqu'à l'époque héroïque des conquêtes africaines, sous les couleurs et les insignes de la Marine.

On essaiera aussi de remonter le courant dangereux qui entraîne, sous prétexte d'égalité des races, à assimiler complètement les sous-officiers français à leurs camarades indigènes : c'est ainsi que l'on voit un adjudant noir commander la troupe pour traverser la ville, mais s'effacer, à l'exercice, devant les sergents français, parce qu'il est incapable d'instruire. Tous les gradés de couleur ne doivent être que des auxiliaires, et en garder la place ; on se doute facilement des froissements et des incidents que provoque, dans un organisme aussi délicat que l'armée, le bouleversement des hiérarchies naturelles, et du peu d'enthousiasme des Français à s'exposer à des situations humiliantes. Les noirs eux-mêmes sont prêts à accepter une rectification du statut actuel ; il suffit d'y mettre du tact, car ils souffrent eux aussi du vague de leurs fonctions. On devra cependant créer des écoles de sous-officiers indigènes pour donner à ceux qui les méritent une assimilation complète à leurs camarades européens ; en attendant, on donnera aux gradés auxiliaires des galons et des titres spéciaux. Il sera plus délicat, mais non moins urgent de faire rendre à l'armée coloniale et noire la considération à laquelle elle a droit, et que l'armée métropolitaine lui refuse ; l'armée d'Afrique (1), en particulier à laquelle elle se trouve mélangée en Afrique du Nord, lui montre, à toute occasion favorable, une malveillance agressive non déguisée. Quelques exemples suffiront à prouver une accusation aussi grave.

Les Sénégalais ne sont guère employés, au Maroc, que pour les corvées des colonnes et des camps : travaux de pistes, transport de matériaux, etc., etc. Si l'on manque d'effectifs européens, on consent à les incoporer dans les groupes mobiles, mais en prenant soin de

(1) L'armée d'Afrique n'est plus que l'armée de l'Afrique du Nord ; elle a conservé son nom de l'époque où l'Algérie était notre seule colonie.

leur réserver les coins sans gloire, pour que tout l'honneur soit réservé à leurs frères d'armes ; c'est grand hasard qu'un chef colonial obtienne place à la bataille. Mais qu'un échec survienne, on est heureux d'avoir des Sénégalais sous la main pour leur en attribuer toute la responsabilité : ainsi, à Taouz, dans le Tafilalet, où un groupe mobile fut enveloppé, en 1918, au cours d'une tempête de sable, où les légionnaires et les Algériens se sauvèrent par paquets, en s'accrochant à la queue des mulets, et où les noirs se firent tuer à leur place de combat ; ainsi à Kelaa des Sless, en 1920, où le groupe mobile chargé de protéger la construction d'un nouveau poste fut chassé par les dissidents, où le général perdit son képi dans le vent de la déroute des Algériens et des Tunisiens, et où les Sénégalais, ramenés plusieurs fois sur la position par leurs chefs, sauvèrent encore une fois l'honneur ; ainsi à Beni Derkoul, où le sous-lieutenant Lapeyre fut envoyé avec ce viatique de son colonel : « Vous serez tranquille ; c'est un poste pour Sénégalais », et où le héros se fit sauter avec une poignée de survivants, au moment où, après un siège épique, les Riffains se précipitaient dans ce qui restait du blockhaus. Les raisons de cet ostracisme seraient dans la défiance des chefs métropolitains à l'égard de la valeur combattante des troupes noires ; mais on a toujours vu, comme dans l'exemple récent du Riff, les Sénégalais appelés aux premières loges dès que la crise devenait grave et menaçait de se prolonger. La vérité est autre : de même que les grands chefs coloniaux ont été écartés une fois Fez et Marrakech sauvées, de crainte sans doute qu'ils n'allassent trop vite, et que la source de l'avancement et des décorations n'en fût prématurément tarie, de même, on a voulu réserver aux seuls métropolitains la gloire parcimonieuse de l'ère de la « tache d'huile ».

L'antagonisme qui s'est ainsi révélé n'est malheureusement pas fait seulement de jalousie ; il se nourrit actuellement de véritable mépris. Les chefs de l'armée d'Afrique ont adopté l'état d'esprit de leurs soldats arabes et berbères au sujet des noirs : les indigènes du Moghreb, n'ayant jamais connu les nègres que comme captifs, considèrent encore nos Sénégalais comme tels, tout en les craignant ; leurs chefs, non contents de partager cette répulsion à l'égard des tirailleurs, l'étendent à ceux qui les commandent. Aussi les coloniaux n'aiment-ils pas servir au Maroc.

Cet antagonisme a pris une forme active et assez aiguë dans le Sahara, où les méharistes algériens voudraient remplacer les méharistes soudanais dans la surveillance des confins sud du Maroc. Cette illustration montre combien est profond le mal fait à l'armée coloniale ; les remèdes sont simples : de la bonne foi et de

la bonne volonté ; mais voudra-t-on et saura-t-on les appliquer ?

En résumé, notre armée noire est appelée à garder notre empire africain tout entier, et, éventuellement, à collaborer à la défense de la métropole. Travaillons à lui rendre sa qualité, aux dépens même de la quantité, et plaçons-la, avec l'armée coloniale, à la tête de l'armée française. Ce sera notre garde impériale, réservée aux tâches les plus nobles et les plus glorieuses, dans la sauvegarde de nos biens, de nos vies et de notre civilisation.

XXX.

Le Théâtre : *Le cas de M. Lenormand.*

Depuis les premiers numéros de la *Revue universelle*, nous suivons, avec une attention singulière, le cas de M. Lenormand. Il est plus intéressant cette année que jamais.

Sa pièce nouvelle, qui vient d'être représentée par le théâtre des Mathurins, s'appelle *Mixture*. Une voleuse anglaise, faisant la leçon à une autre voleuse, explique ce titre et, du même coup, les intentions et la pensée de M. Lenormand. Première remarque : on a beau chercher des aspects nouveaux, le fond ne bouge pas. Cette voleuse philosophe, que fait-elle sinon tenir l'emploi du personnage utile qu'on appelait dans le théâtre du répertoire le raisonneur ?

La thèse de la voleuse et de M. Lenormand est celle-ci : en tout être humain, en tout temps, le bien a été mêlé indissolublement au mal. Cette vérité n'est pas neuve, mais voici la nuance ; en temps normal, quand tout est en ordre, la plupart des êtres acceptent d'être ce qu'ils sont ; tandis qu'aux périodes où l'ordre moral est instable, ils sentent leur déséquilibre et ils en souffrent ; ils rêvent d'être ce qu'ils ne sont pas, et c'est ce que M. Jules de Gaultier a appelé le bovarysme ; ou bien ils ne sont pas carrément ce qu'ils sont, et c'est le cas des personnages de *Mixture*. Il y a, dit la voleuse philosophe, de la voleuse dans le *clergyman* et du *clergyman* dans la voleuse. Première thèse : l'être moderne, dans une société bouleversée, est une mixture de sentiments contraires.

Seconde thèse, ou second degré, si l'on peut dire : ce n'est pas seulement dans chaque être que le mal est mêlé au bien, c'est dans chaque sentiment. Il n'y a pas dans le cœur le bien pur à côté du mal pur. Aucun mouvement du cœur n'est purement bon ou mauvais. Les romantiques montraient des perles dans la fange, l'amour paternel chez Triboulet, l'amour pur chez Marion de Lorme, l'amour maternel chez la Tisbe ; M. Lenormand, qui se targue de n'être pas romantique, montre la fange dans la perle.

Il se targue de n'être pas romantique. Son art volontaire, précis et dépouillé, n'accepte aucun des moyens du romantisme. Il n'étale pas de sentiments vagues, il ne pousse pas de cris. Il scrute le repli des cœurs, patient, sobre et lucide. L'opposé du romantisme.

Cependant il y retombe parfois. Il y retombe toujours par certains côtés. Il y retombe nettement ici.

Première raison, parce qu'il part d'une vue morale systématique. Il veut trouver le filet de fange dans la perle. Cette vérité première que le mal et le bien ne sont jamais purs, il entend la manifester par des exemples. Au lieu de personnages libres, il lui faut des démonstrations. On peut être sûr qu'il outrera les traits. On peut être sûr que, par l'exagération, il ira à l'exception.

Second piège romantique. S'il manifestait le bien à côté du mal dans un cas moyen, on dirait : il était inutile de nous déranger. M. Lenormand va donc chercher à montrer le mal dans le sentiment qui semblait le plus pur de tous, le sentiment maternel.

Parti sur ce thème étrange avec les qualités qu'il tient de son talent et les défauts qu'il tient de son système, il nous donne une mixture, lui aussi.

L'analyse, la construction des détails sont, comme toujours, remarquables ou même excellentes. L'ensemble est sinon mal construit, du moins singulièrement bâti. Seize tableaux déroulent vingt ans de la vie d'une femme, agitée au possible. Assurément, grâce à la maîtrise acquise par l'auteur dans cette gymnastique, celui-ci révèle ce qu'il veut révéler. Cependant, il semble qu'on puisse saisir aujourd'hui une des grandes faiblesses de cet art : tout en analyse, il n'est pas assez condensé pour recomposer un de ces personnages fortement éclairés de toutes parts dont on dira, selon les clichés qu'on emploie, qu'ils sont sympathiques ou qu'ils sont vivants, ou plus simplement, bien que la formule paraisse plus complexe, qu'ils restent dans le souvenir parmi la troupe des créatures imaginées, en qui l'art fixe l'expérience et la connaissance du réel. C'est pourquoi, en dépit des dons si curieux de M. Lenormand, on répète aujourd'hui ce qu'on a toujours dit : on se demande dans quelle mesure il fait figure de romancier égaré au théâtre.

Dans les trois pièces qui ont immédiatement précédé *Mixture : A l'ombre du mal*, *le Lâche* et *l'Amour magicien*, les qualités l'emportaient au point que, par delà l'intérêt, on éprouvait l'admiration. Dans *Mixture* on constate, avec plus de curiosité que de regret (car M. Lenormand est assez intelligent pour comprendre), les erreurs où le système fait tomber cet analyste lucide et volontaire.

Pour que la trace du mal soit étonnante chez son héroïne, il montre chez elle l'amour maternel, non seulement dans sa force naturelle, mais poussé jusqu'à l'héroïsme. Pour que le mal puisse se retrouver un jour sous cet héroïsme, ce sera un héroïsme la tête en bas. Abandonnée par son amant (un type d'humanitaire comme M. Lenormand

en attrape avec une dextérité qui nous a toujours fait dire qu'il y avait en lui un comique qui s'ignore), Monique consentira tous les sacrifices pour que sa fille, Poucette, connaisse les biens qu'elle-même n'a jamais pu goûter : la sécurité, la pureté du cœur. Pour l'élever dans tous les sens du mot, elle travaille durement. Chanteuse, la misère lui fait perdre la voix ; danseuse, la maturité appesantit ses muscles ; elle devient prostituée ; au déclin de cette nouvelle carrière, un jour que sa fille a faim, elle est pressée par une tentation trop forte, elle tue pour le voler un être qui n'est guère digne de vie. Réfugiée à Londres, elle devient voleuse, traquée par la police, sa fille exposée à tous les dangers. Enfin, sur ses vieux jours, elle s'établit masseuse, et c'est alors qu'un de ses antiques clients convoite Poucette devenue jeune fille.

C'est à ce moment que M. Lenormand éclaire sa lanterne (il a toujours eu le goût de ces constructions à l'envers et de ces éclairages rétrospectifs). Poucette voudrait épouser un jeune homme : il est honnête, ils s'aiment, mais il n'est pas riche ; que deviendra Monique? Après une vie de pareils sacrifices, voici qu'un sentiment monstrueux vient effleurer la surface ; sans oser l'avouer, elle souhaiterait que Poucette, à son tour, se sacrifiât, et connût le déshonneur que sa mère a subi pour elle et a tout fait pour lui éviter. Ainsi, la Cléopâtre de *Rodogune* voulait que ses fils participassent à son crime avant d'en goûter le fruit.

On voit où la nécessité de l'exceptionnel entraîne cet amateur de ténèbres : Monique est une mère romantique, entraînée en des aventures de mélodrame. On la voit recevoir un client attendri, comme dans une nouvelle de Maupassant ; assassiner un client vicieux, comme dans un drame du Grand Guignol ; nourrir sa fille avec l'argent du crime en la couvant des yeux comme dans *les Deux gosses;* on voit Poucette tenir un satyre en respect au bout d'un revolver, et à la fin, comme si M. Lenormand s'était dit que tant d'émotions violentes accableraient le spectateur, il lui offre en guise de consolation un dénouement de Berquin, collé comme un postiche au drame noir de ce Crébillon du freudisme.

Quand un auteur d'une intelligence aussi aiguë et ferme que M. Lenormand se laisse aller à de telles erreurs, c'est que le principe de son art n'est pas sûr. Jamais on n'avait mieux vu cette vérité d'évidence, que son talent arrive parfois à masquer.

Lucien Dubech.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

FRANCE. — *Les députés communistes Cachin, Doriot, Marty et Duclos, détenus à la Santé, sont remis en liberté, à la suite d'un vœu émis par la Chambre par* 264 *voix contre* 221. *Le gouvernement n'était pas intervenu dans le débat* (3 *novembre*).

— *M. Franklin-Bouillon abandonne le parti radical-socialiste, et fonde un parti radical-unioniste* (3 *novembre*).

— *A Naples, le princesse Anne de France épouse le duc des Pouilles* (5 *novembre*).

— *M. Paul-Boncour est élu président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, en remplacement de M. Franklin-Bouillon* (8 *novembre*).

— *Le gouvernement accepte la démission de M. Maurice Viollette, gouverneur général de l'Algérie* (9 *novembre*).

— *Les « Etats généraux de la France meurtrie » s'ouvrent à Versailles, le* 11 *novembre, anniversaire de l'armistice. Ils prennent fin le* 13, *sur un ordre du jour acclamant le « front unique ».*

— *Dans la quartier de la Madeleine (VIII*e *arrondissement de Paris),* M. *Charles des Isnards, candidat d'Union nationale, est élu conseiller municipal, au second tour de scrutin* (13 *novembre*).

LE TRAITÉ FRANCO-YOUGOSLAVE. — *Signature, à Paris, du pacte d'amitié, longtemps différé, entre la France et la Yougoslavie* (11 *novembre*). *Le gouvernement français se défend de toute pensée inamicale envers qui que ce soit et proteste que ce pacte est conforme au type recommandé par la S. D. N.*

L'annonce de la signature n'en provoque pas moins une certaine nervosité à Rome et certaines appréhensions à Londres.

ANGLETERRE. — *Élections pour le renouvellement d'un tiers des conseils municipaux. Les travaillistes enregistrent des gains nombreux* (1er *novembre*).

— *En Abyssinie, les intérêts anglais se heurtent aux intérêts américains à propos du barrage des eaux du lac Tsana projeté par une firme américaine* (5 *novembre*).

ALLEMAGNE. — *Le gouvernement allemand répond à M. Parker Gilbert, agent général des paiements, que ses craintes ne sont pas fondées quant à l'avenir des annuités du plan Dawes. Il insinue que, pour les États créanciers de l'Allemagne, une des meilleures assurances de la solvabilité de celle-ci serait de favoriser des exportations* (3 *novembre*).

— *Une délégation de dix membres de la Commission de droit pénal*

du Reichstag se rend à Vienne en vue de pourparlers ayant pour but la mise en harmonie des législations allemande et autrichienne (14 *novembre*). *Ce même jour, MM. Marx et Stresemann font le voyage de Vienne. Ils sont reçus par le chancelier Seipel qui célèbre le « mouvement ascensionnel » de l'Allemagne, et ils font allusion à la communauté de langage et de race.*

ITALIE. — *Le grand conseil fasciste adopte un projet de réforme parlementaire qui supprime le suffrage universel et crée un nouveau mode de représentation des intérêts et du travail. Le nombre des députés est réduit à* 400 (11 *novembre*).

SUISSE. — *Les socialistes gagnent trois sièges aux élections pour le renouvellement du grand conseil, à Genève* (6 *novembre*).

ÉTATS-UNIS. — *Quarante millions de dollars vont être dépensés pour la construction de nouveaux croiseurs* (5 *novembre*).

TURQUIE. — *Mustapha-Kemal est réélu président de la République turque à l'unanimité des députés* (1er *novembre*).

ROUMANIE. — *M. Manoïlesco, poursuivi pour haute trahison, est acquitté par le conseil de guerre* (15 *novembre*).

A. M.

Le Gérant : GEORGES MOREAU.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1927. 35715.